

Trudeau nie avoir attaqué Bourassa

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après M. Marc Lalonde, qui a qualifié de simples boutades les attaques de M. Trudeau contre M. Bourassa vendredi dernier à Québec, c'était au tour du premier ministre lui-même à nier s'être attaqué au premier ministre québécois.

"Je ne me suis pas attaqué à Bourassa, je me suis attaqué aux

séparatistes", a-t-il expliqué aux journalistes qui l'interrogeaient sur son discours de vendredi. "Je pense que les journalistes séparatistes ont estimé que ce n'était pas de la bonne nouvelle que de rapporter mes propos contre les séparatistes. Ils ont décidé que je m'attaquais à Bourassa. Je n'ai pas vu un seul reportage mentionnant que

je m'étais attaqué aux séparatistes".

M. Trudeau a fait ces remarques en anglais à quelques journalistes de la presse radiophonique qui l'ont interrogé à sa sortie du caucus de son parti.

Par contre, aux Communes, l'Opposition, tant conservatrice que néo-démocrate ou créditiste a com-

plètement délaissé le sujet controversé du rapatriement unilatéral de la Constitution, seul le député Stanley Knowles ayant brièvement soulevé la question.

M. Knowles a tenté, sans succès, de faire adopter par les Communes une résolution intimant le premier ministre de faire au plus tôt une déclaration indiquant comment il

entendait s'y prendre pour rapatrier seul la Constitution.

M. Trudeau avait précisé qu'il se proposait de faire rapport bientôt aux premiers ministres des provinces de l'état général de la négociation constitutionnelle et de les aviser des projets du pouvoir central.

Hier, il s'est dit heureux que M. Bourassa consulte les autres premiers ministres provinciaux.



la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTREAL
JEUDI 11 MARS 1976,
92e ANNEE, No 60,
72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
Abonnement/Côte Nord 30c
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$140

MÉTÉO
Neige cessant en matinée, ensoleillé par la suite
Minimum: -10 Maximum: -5
Demain: Ennuagement suivi de neige
Détails à la page A 2

Trois fils de juges raflent des huiles au Palais

— page A 3

Le chantier olympique a fait 11 morts, selon la CSN

— page A 3

Débrayage dans les hôpitaux

— page A 7

le monde

- L'ex-président Nixon attribue à Kissinger la responsabilité d'un programme d'écoutes téléphoniques, pour lequel Kissinger blâme Edgar Hoover, ancien chef du FBI.
- La présidente Isabel Peron cède aux pressions des syndicats argentins et hausse les salaires de 20 p. cent.
- Dans un effort pour mettre fin aux mutineries, le chef de l'armée libanaise promet l'amnistie aux déserteurs.
- En tournée au Canada, un évêque anglican en exil qualifie les multinationales de "bandits du 20e siècle".

— pages A 14 et A 15



Les stations de ski des Laurentides et des Cantons de l'Est font des affaires d'or cette année.

photo LA PRESSE

Le ski se porte bien

Les sports de participation recrutent de plus en plus d'adeptes alors que les sports de spectacles en perdent. Esso abandonne sa commandite de la Soirée du hockey et Shell commandite des compétitions de ski alpin. Pour les propriétaires des pistes de ski et les hôteliers des stations d'hiver, c'est là un changement tout à fait significatif.

Observateurs et hommes d'affaires des Laurentides et des Cantons de l'Est proclament déjà que la saison des sports d'hiver 75-76 sera exceptionnelle.

"La saison 75-76, disent-ils, accentue toutes sortes de nouvelles tendances de notre société, de nou-

velles habitudes: nous pratiquons de plus en plus de sports, nous nous réconcilions de plus en plus avec notre hiver."

L'un d'eux va même jusqu'à déclarer: "Moi, je n'y comprends rien quand je lis les journaux, que j'écoute la radio et que je regarde la télévision et qu'on me parle de crise économique, d'inflation, de récession, de dettes insurmontables ou de je ne sais quels autres maux. Je ne comprends rien parce que ça ne correspond pas du tout à la réalité que je vis, ici, tous les jours, depuis le début de la saison. La saison 74-75 avait été ma meilleure en dix ans, mais celle-ci s'annonce

encore meilleure, quasi époustouflante.

"Evidemment, ajoute-t-il, il faut de la neige, de bonnes conditions climatiques pour réussir pareille saison. Mais il faut surtout de l'argent. Les gens en ont beaucoup. Regardez les équipements, les manteaux! Les augmentations sont énormes. Ce que nous craignons, ce n'est pas l'inflation, c'est le printemps hâtif et l'arrivée des corneilles." Voilà ce qu'ont déclaré les principaux propriétaires de stations d'hiver des Laurentides et des Cantons de l'Est à notre reporter Pierre Vincent qui rendra compte de la situation dans LA PRESSE de demain.

Taux de 0.3 pour cent L'inflation tend à se résorber

L'inflation commence à se résorber.

Quoique l'indice des prix à la consommation ait encore augmenté le mois dernier, la situation s'est grandement améliorée depuis trois mois.

L'inflation n'a augmenté que de 0.3 pour cent en février, a annoncé ce matin Statistique Canada. Le taux d'inflation au cours des trois derniers mois a ainsi été l'un des plus bas depuis trois ans.

Reportée sur une base annuelle désaisonnalisée, cette augmentation correspond à une hausse de 4.5 pour cent, la moitié du taux d'inflation enregistré l'an dernier au Canada.

Ce qui coûtait \$100 en 1971, a coûté \$145.60 en février. En octobre, lors de l'annonce des mesures anti-inflation, les mêmes produits coûtaient \$142.80.

Il y a d'autant plus d'espoir que l'indice des prix alimentaires a diminué pour le troisième mois consécutif, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années.

Par contre, Statistique Canada impute une part importante de la hausse de l'inflation aux augmentations des prix dans le secteur du logement et des services publics (électricité, gaz, etc.).

— Voir page B 8

Physiatrie et maraudage

— page A 11

ECONOMIE & FINANCES

- Prêteurs et clients sont très confus depuis la hausse des taux d'intérêt
- Le coût du logement grimpe et les prix alimentaires baissent encore
- La Banque d'épargne veut doubler son actif en cinq ans et débiter le Québec
- La SID empruntera pour élever son capital-action à \$100 millions
- L'AGRO-ALIMENTAIRE: Les distilleries assurent d'importants revenus aux agriculteurs et à l'Etat

— cahier B

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: D 1 à D 6
- Bandes dessinées: C 12
- Décès, naissances, etc.: D 15
- Economie: B 8 à B 14
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: C 12
- Horoscope: B 3
- Informations étrangères: A 14, A 15
- Initiation à la vie économique: D 13
- Les maux de notre langue: D 7
- Loisirs et récréation: C 12
- MICK JAGGER: C 5
- Mon œil sur Montréal: B 2
- Mots croisés: C 16
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: C 13 à C 19, D 8 à D 14
- Plaisance: D 11
- Radio et télévision: C 10
- Sports: C 1 à C 9
- Vivre aujourd'hui: B 1 à B 6



LA MODE Vivre à son aise

La vie à la maison devenant de plus en plus une vie où on cherche la détente, les couturiers du monde entier, et particulièrement les couturiers montréalais, ont, au cours des dernières années, apporté une attention spéciale aux vêtements d'intérieur conçus pour la détente. C'est chez eux et chez quelques manufacturiers que Stéphane Moissan est allée découvrir les dernières tendances de la mode dans ce domaine.

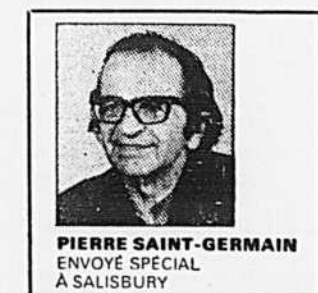
— page B 1

L'Église en froid avec le régime de Salisbury

SALISBURY, Rhodésie — L'Église catholique de Rhodésie, dans laquelle militent une quarantaine de Frères Maristes francophones du Québec, condamne catégoriquement la discrimination raciale que pratique la minorité blanche de ce pays et ses relations avec le gouvernement de Salisbury sont tendues.

C'est ce qu'ont confié à LA PRESSE des sources responsables qui tiennent cependant à garder l'anonymat de crainte, ont-elles indiqué, d'être touchées par la "répression gouvernementale". Ces mêmes sources ont ajouté que la minorité blanche, en dépit de son calme apparent, s'inquiète de plus en plus des proportions grandissantes de la guérilla noire dont on craint l'apparition éventuelle dans les villes.

"Un nombre croissant de Blancs songent à quitter le pays ou le quittent effectivement. Vous n'avez qu'à aller à un encan et vous verrez que les meubles, entre autres choses, sont vendus à des prix



PIERRE SAINT-GERMAIN
ENVOYÉ SPECIAL
À SALISBURY

d'aubaine", ont fait remarquer mes interlocuteurs.

L'information

Des sources protestantes ont corroboré pour l'essentiel, au cours d'une interview, les points de vue exposés par mes interlocuteurs catholiques, mais ont ajouté quelques éléments caractéristiques de la grave situation que connaît présentement la Rhodésie:

— l'information diffusée par la radio et la télévision — qui sont

exploitées par une société dont le statut est comparable à celui de Radio-Canada — n'est que du "lavage de cerveau". L'opposition politique a rarement, sinon jamais, droit de parole sur les ondes et au petit écran.

— l'économie rhodésienne souffrira sérieusement du fait que le Mozambique a fermé sa frontière avec la Rhodésie. Salisbury devra désormais faire passer par l'Afrique du Sud les produits — plus de 20 p. cent de l'ensemble de ses exportations — qui étaient écoulés à l'étranger par les ports de Beira et de Maputo au Mozambique. Ce long détour alourdira le prix de ses produits et les rendra donc moins concurrentiels.

— on signale d'autre part que certains produits se font déjà rares en Rhodésie, notamment des aiguilles, des pellicules photographiques, des taille-ongles, etc., sans oublier que le poisson frais et les fruits de mer que l'on importait du Mozambique ne figurent plus maintenant

Voir RHODESIE, page A 6



La Constitution... La majorité des premiers ministres ont déjà répondu à l'appel de Bourassa

OTTAWA (d'après CP) — La plupart des premiers ministres provinciaux n'ont pas attendu pour répondre à l'appel de leur homologue Robert Bourassa et marquer leur opposition au projet de rapatriement unilatéral de la constitution, évènement prévu vendredi par le premier ministre Trudeau.

Le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, a exprimé hier son inquiétude devant un tel geste, son évènement de la Saskatchewan, Allan Blakeney, a déclaré qu'un rapatriement unilatéral sonnerait le glas du fédéralisme canadien.

M. Bill Bennett, de Colombie-Britannique, rejoint pendant ses vacances, s'y oppose, de même que Alex Campbell, de l'Île du Prince-Édouard, qui soulignerait un rapatriement consenti par les provinces.

M. Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, en début de semaine, et Bill Davis, de l'Ontario, ont également exprimé leur désaccord, ce dernier ajoutant que la question du rapatriement n'est pas une priorité.

Entre-temps, le chef du gouvernement de Terre-Neuve, Frank Moores, qui préside cette année la Conférence des premiers ministres provinciaux, a annoncé qu'il sera à Montréal demain pour y rencontrer M. Bourassa. Lors de la dernière conférence interprovinciale des premiers ministres, tenue en août à

Saint-Jean de Terre-Neuve, M. Moores avait reçu le mandat de consulter ses homologues provinciaux sur la question du rapatriement de la constitution.

A Ottawa, M. Trudeau, qui avait laissé entendre mardi qu'il pourrait déclencher des élections dont l'enjeu serait le rapatriement de la constitution, s'est dit heureux que les premiers ministres provinciaux fassent front commun dans le débat constitutionnel.

"C'est parfait, vraiment parfait", déclarait M. Trudeau hier, en commentant la consultation interprovinciale par M. Bourassa.

Un "valet" face à Trudeau
Par ailleurs, la "performance" de M. Bourassa n'a guère impressionné les dirigeants provinciaux de l'opposition.

Le chef de l'opposition officielle, Jacques-Yvan Morin, a déclaré que M. Bourassa avait été faible, qu'il s'était conduit comme "un valet qui aime bien recevoir des taloches".

M. Morin a reproché à M. Bourassa de ne pas avoir pris position clairement au nom du Québec sur le dossier constitutionnel et d'attendre les autres provinces pour le faire.

Le leader chrétien Camil Simson a soutenu par sa part que M. Bourassa avait "rampé devant son bureau".

"Démissionnez, démissionnez..."

L'opposition redouble d'ardeur mais Drury refuse de répondre

par Marcel PEPIN

de notre bureau d'OTTAWA

OTTAWA — C'est au cri de "démissionnez, démissionnez", que conservateurs et néo-démocrates ont flagellé de questions embarrassantes le ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, à propos de sa présumée intervention auprès du juge James Huguessen en faveur de son collègue, le ministre de la Consommation, M. André Ouellet.

Même si l'opposition tente, sans succès depuis cinq jours, de faire admettre au premier ministre Trudeau que M. Drury a commis un geste répréhensible en communiquant avec le juge Huguessen, elle a redoublé d'ardeur hier après que le réseau CTV eut révélé, en citant une source gouvernementale d'une avance de deux buts au cours des cinq premières minutes du match hier à Chicago pour vaincre les Black Hawks 5-1.

"C'est à leur profondeur", ajoute Billy Reay, l'entraîneur des Hawks. Ils peuvent se permettre de laisser Guy Lapointe et Pierre Bouchard à Montréal sans que cela ne dérange leur jeu. Ce n'est pas la même situation chez nous."

Reay, très partisan des Hawks ont chanté leur chanson favorite "Bye, Bye, Billy", pendant les deux dernières périodes) faisait allusion aux blessures de son équipe.

Keith Magnuson, Joey Johnson, Grant Muivey, Dick Redmond ont tous assisté au match de la galerie de la presse, tandis que Bill White est venu verbalement anonyme, que l'objet de la démarche de M. Drury était "d'arranger" l'affaire Ouellet.

Rappelons que le ministre Ouellet a été condamné par le juge Huguessen pour outrage au tribunal, après qu'il fut établi que le ministre avait prononcé des paroles injurieuses pour la probité du tribunal, suite à l'acquiescement de cinq raffineries de sucre accusées.

C'est le chef de l'opposition, M. Joe Clark, qui a ouvert les hostilités en demandant au ministre Drury s'il était exact qu'il avait tenté de "sonder" le juge sur les effets d'éventuelles excuses de la part de M. Ouellet? Comme il l'a fait depuis plusieurs jours, M. Drury a refusé de préciser le contenu de sa conversation, notant que toute l'affaire est entre les mains du juge en chef de la cour supérieure, M. Jules Deschênes.

En dépit de l'insistance de M. Clark — et d'autres députés — qui voulaient savoir si le premier ministre avait été mis au courant du contenu de la conversation entre M. Drury et le juge Huguessen, M. Trudeau s'en est tenu à sa position traditionnelle, à savoir qu'il prend la parole de ses ministres à moins que le juge Deschênes lui indique qu'ils l'ont induit en erreur. Or, les ministres en question, MM. Drury, Lalonde et Chrétien ont assuré le premier ministre qu'ils n'ont pas tenté d'influencer le jugement d'un juge.

Consulter l'opposition

"Si le juge Deschênes m'indique que la Cour a des raisons de se croire offensée par l'initiative des ministres, je devrais alors consulter l'opposition et déterminer avec elle les meilleurs moyens d'établir la vérité", a précisé le premier ministre.

L'opposition a vivement contesté la théorie du premier ministre qui veut que les contacts entre les juges et les ministres soient permis, en autant que les ministres ne tentent pas d'intervenir dans le processus judiciaire. "Même si le juge estime que la cour n'a pas été offensée par la démarche du ministre Drury, le premier ministre va-t-il laisser s'établir un tel précédent sans réagir?", a demandé le leader néo-démocrate Ed Broadbent.

"J'ai la version des ministres, qui disent avoir respecté la règle de non-ingérence. J'attends maintenant le point de vue de la cour. Si les deux points de vue coïncident, je ne vais certainement pas les rejeter pour adopter celui de l'opposition", a répliqué M. Trudeau, aux applaudissements des libéraux.

Par ailleurs, M. Trudeau a répété avec insistance qu'il ignorait que le ministre Drury ferait cette démarche auprès du juge Huguessen, mais en même temps il a défendu le point de vue du ministre, à savoir que sa conversation avec M. André Ouellet est de nature confidentielle.

M. Trudeau a ajouté qu'il a conversé avec les ministres impliqués et avec le ministre de la Justice et qu'il n'a pas l'intention de révéler non plus la teneur de ces conversations.

D'autre part, M. Drury a reconnu que le juge Deschênes ne l'a pas interrogé sur le contenu de sa conversation avec le juge Huguessen. Certains journaux rapportent que le ministre aurait alors fait valoir qu'une condamnation de M. Ouellet pourrait être interprétée comme un mauvais traitement infligé à un ministre canadien-français par l'établissement anglais de Montréal et que cela pourrait devenir embarrassant.

Pas de mandat précis

En réponse à plusieurs questions venant de M. Stuart Leggatt, député néo-démocrate de New-Westminster, M. Trudeau a cependant précisé que le cabinet n'avait pas donné de mandat précis au juge Deschênes, le ministre de la Justice s'étant contenté de demander au juge de l'informer sur les incidents rapportés par les journaux et attribués au juge Kenneth

Mackay, lesquels incidents référaient à des tentatives d'interventions de ministres auprès de la magistrature. "Nous ne disons pas au juge comment s'y prendre pour déterminer s'il y eut des démarches injustifiées auprès de la cour."

Comment alors le premier ministre peut-il se fier au rapport du juge s'il ne lui a pas demandé de mandat spécifique?

C'est la question qu'a posée M. Leggatt, en commentant: "Il semble qu'il existe deux règles de conduite, l'une pour les ministres, l'autre pour le grand public".

Tout au long de cet échange, ni M. Drury, ni M. Trudeau n'ont modifié d'un iota leur position originale, à savoir que tant que le juge Deschênes n'aura pas formulé d'opinion au sujet des accusations portées par le juge

Mackay, ni les ministres impliqués, ni M. Trudeau ne révéleront la teneur de leurs conversations (même si M. Chrétien l'a révélée et obtenu une rétractation de la part du juge Mackay) et le premier ministre ne portera pas de jugement sur la conduite de ses ministres.

Pour l'instant, il prend leur parole, à savoir qu'ils n'ont pas tenté d'influencer la cour.

Les lettres provenaient du bureau de Me Holden

OTTAWA (PC) — Le procureur de la poursuite dans le procès pour outrage à un magistrat intenté contre le ministre de la Consommation, M. André Ouellet, a révélé hier que les copies des lettres du juge Kenneth Mackay accusant des ministres d'interventions dans le domaine judiciaire, provenaient de son bureau.

Dans une interview téléphonique donnée à Montréal, Me Richard Holden a précisé que le journaliste Richard Cléroux du Globe and Mail avait demandé de voir les lettres pertinentes à ses honoraires. "Je n'ai pas réalisé de voir les lettres pertinentes à ses honoraires."

"Je n'ai pas réalisé que ma secrétaire pourrait remettre des lettres personnelles à Richard," a-t-il ajouté.

Me Holden a dit faire publier cette information afin qu'on ne

puisse croire que le juge Mackay, son ancien associé, est responsable de la divulgation de cette correspondance.

Le ministère de la Justice a refusé de verser à Me Holden les honoraires d'environ \$20,000 qu'il réclamait. Les lettres du juge Mackay transmises au ministre Ron Basford de la Justice et que réclamait le journaliste torontois traitaient de ces demandes et mentionnaient également les accusations d'interventions ministérielles.

Commentant la publication de ces lettres, Me Holden a déclaré "je suis très ouvert et probablement pas assez prudent."

Il avait été nommé procureur spécial dans l'affaire Ouellet par le juge Mackay après que le ministre eut critiqué l'acquiescement de trois raffineries de sucre accusées de pratiques commerciales illégales.

Par ailleurs, Me Holden a révélé qu'une entente à l'amiable avait fait l'objet d'un entretien, mais qu'elle n'avait pu se concrétiser quand M. Ouellet a refusé d'admettre sa culpabilité, condition posée par le juge Mackay.

Me Holden a précisé que l'entretien s'était déroulé la veille du procès avec Me Gabriel Lapointe, avocat de M. Ouellet. L'entretien a porté sur "une excuse possible" du ministre, pour éviter un procès.

M. Ouellet, selon Me Holden, était prêt à s'excuser partiellement pour ses critiques, mais le juge Mackay insistait pour que le ministre reconnaisse sa culpabilité.

L'avocat de M. Ouellet a aussi révélé que ce dernier avait approché à l'époque l'ex-ministre des Finances, M. John Turner, pour le représenter, mais que ce dernier avait refusé.

LA MÉTÉO

De 1 à 3 centimètres de nouvelle neige devraient être abattus sur toutes les régions du Québec au cours de la nuit. Aujourd'hui, une crête de haute pression causera un dégagement du ciel d'ouest en est, mais demain, une dépression venant de l'ouest américain donnera de la neige à l'ouest et au sud-ouest du Québec alors que le ciel s'ennuagera sur l'est.

à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: -10	Maximum: -5	Ennuagé, suivi de neige.
Neige cessant en matinée		
et généralement ensoleillé par la suite		

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-25	-10	Gener. ensoleillé	Ennuagé, suivi de neige
Outaouais	-10	-5	Neige cessant, ensoleillé	Ennuagé, suivi de neige
Laurentides	-10	-5	Neige cessant, ensoleillé	Ennuagé, suivi de neige
Cantons de l'Est	-6	-2	Neige cessant, ensoleillé	Ennuagé, suivi de neige
Mauricie	-5	-10	Gener. ensoleillé	Ennuagé
Québec	-12	-6	Neige cessant, ensoleillé	Ennuagé, suivi de neige
Lac-Saint-Jean	-15	-8	Neige cessant, ensoleillé	Ennuagé, suivi de neige
Rimouski	-20	-9	Neige faible	Gener. ensoleillé
Gaspésie	-20	-9	Neige faible	Gener. ensoleillé
Bas-Caraïbe	-25	-12	Gener. nuageux	Gener. ensoleillé
Sept-Îles	-25	-12	Gener. nuageux	Gener. ensoleillé

au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Alberta	Ensoleillé	Vancouver	-1	7
Saskatchewan		Regina		
Manitoba	Neige	Winnipeg	-18	-10
Ontario		Toronto		
Nouveau Brunswick	Chutes de neige	Fredericton	-12	-5
Nouvelle Écosse	Chutes de neige	Halifax	-8	-2
Île du Prince-Édouard	Chutes de neige	Charlottetown	-11	-6
Terre-Neuve		Saint-Jean		

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-1	2	Chicago	8	12	Nile-Orléans	11	17
Washington	-1	6	San Francisco	8	12	Miami	21	29
Boston	-2							

vers les capitales

Amsterdam	3	Londres	8	Stockholm	-1
Athènes	15	Le Caire	21	Sydney	23
Berlin	1	Lisbonne	12	Tokyo	7
Bruxelles	3	Madrid	11	Tunis	16
Casablanca	17	Moscou	0	Vienne	2
Genève	3	Paris	5	Varsovie	-1
Hong Kong	22	Rome	10		

vers les plages

Acapulco	28	29	Bermudes	19	22	Nassau	21	28
Mexico	11	26	Barbade	23	27	Rio de Janeiro		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE (TÉL. 7) 1000, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Elle est la propriété de la Presse Canadienne et est distribuée à diffusion limitée par la Presse Canadienne. Tous droits de reproduction réservés. Copier de la dernière classe — Émission hebdomadaire le samedi. Numéro de diffusion: 14000. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	285-7272	
Lundi au vendredi	\$1.25	REDACTION	285-7070
Samedi seulement	0.50	EDITORIAL	285-7030
		PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES	
par porteur:		du lundi au vendredi, 9h à 17h	
Lundi au samedi	12 28 52	Commandes	285-7111
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	Pour changer ou annuler	285-7205
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00	du lundi au vendredi, 9h à 16:30h	
Samedi seulement*	\$13.00 \$26.00	GRANDES ANNONCES	
par courrier:		Detailants	
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40	National, Tele-Press, Vacances, voyages	285-7202
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	Carrières et professions, nominations	285-7306
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04		285-7320
*Minimum de 26 semaines		COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.50c		Grandes annonces	285-6892
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h).		Petites annonces	285-6901
			285-6911

EAGLES
ONE OF THESE NIGHTS

EAGLES
DESPERADO

EAGLES
THEIR GREATEST HITS

EAGLES
ON THE BORDER

4⁹⁷ ch.

Warner/Elektra/Atlantic

EN VENTE JEU., VEN., SAM.
QUANTITÉS LIMITÉES SUR CES SPÉCIAUX

CLASSIQUES ANGEL
UN CHOIX PARM
PLUS DE
600 SÉLECTIONS

PLAZA ALEXIS NIHON
933-2759
Magasins/Québec, Montréal, Hull, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Edmonton, Calgary.

4⁹⁷ PAR DISQUE

PLAZA CÔTE-DES-NEIGES
735-6851

LES GALERIES D'ANJOU
353-6486

Scandale au Palais: Trois fils de juges raflent des huiles

par Léopold LIZOTTE

La magistrature locale, dont le train-train quotidien est quelque peu perturbé, depuis deux semaines, par les retombées de l'affaire Mackay, se retrouve aujourd'hui avec un "simili-scandale" sur ses bras togés.

Il y a quelques heures, et sans que le "Globe and Mail" en ait été avisé de quelque façon (aucune "épistole" n'ayant été livrée à qui que ce soit au cours de l'opération) un vol presque sacrilège a été commis dans les couloirs du Palais de Justice.

Les portraits à l'huile de trois anciens bâtonniers du Québec, qui ornaient de leurs crânes dégarnis ou de leurs barbes luxuriantes les corridors des quinzième, seizième et dix-septième étages de l'immeuble de la rue Notre-Dame, ont été dérobés sous le nez de gardiens de sécurité apparemment affairés à d'autres tâches plus urgentes. Epier les journalistes, par exemple.

Et ce vol, c'est là où se retrouve le scandale par trois fils de juges.

Arsène Lupin en blouson de nylon

Un de la Cour supérieure, un autre de la Cour de magistrat, et le troisième de la Cour criminelle. Deux siegeaient même dans la bâtisse, à l'heure du fameux larcin, cependant que le troisième dispensait la justice en province, au moment où son fils jouait les Arsène Lupin en blouson de nylon.

Le "vol", ou la... prise sans permission des portraits, si l'on veut ne pas trop choquer les "papas", (dont l'un aurait même été ministre de la Justice, en son temps) aurait été réussi de main de "maître". Et d'autant mieux que c'est le titre que porteront d'ailleurs bientôt ces futurs disciples de Thémis.

Ils se seraient effectivement amenés au Palais avec un "ordre d'amener"... les trois "peintures" pour les faire rafraîchir quelque part.

Nantis de ce document, évidemment faux, ils auraient par ailleurs obtenu l'usage d'un chariot pour les transporter d'étage en étage jusqu'au bureau de l'un des pateriels, où ils auraient procédé à l'emballage sous l'œil un peu ahuri de la secrétaire qui se trouvait là.

Mais quand c'est le fils du patron qui emballe, on n'ose pas tellement protester, semble-t-il.

Et hop les portraits pour le carnaval des étudiants de l'Université de Montréal.

Ces galejades qu'on feint d'oublier

Car les trois fils de magistrats avaient été "mandatés" par leurs confrères pour procéder à cette triple "capture" de leur cru, trophées qui seront utilisés dans les prochaines heures, semble-t-il, à la grande hilarité de tous ceux qui affectionnent ces galejades qu'on feint d'oublier lorsqu'on est devenu dentiste, chirurgien, avocat ou juge. De la plus modeste cour à la plus huppée.

Ces peintures-hommage à ceux qui ont atteint le faite de leur profession, sont commandées et payées par le Barreau lui-même, et elles valent quelques centaines de dollars chacune, semble-t-il.

Ce n'est évidemment pas le cœur ou Frère André, mais ceux qui ont plaidé si fort pour se retrouver "sur le mur", joues pâles ou un peu rosées, n'apprécieront sans doute pas que leur place reste trop longtemps vide.

Surtout par la faute de fils de juges qui, eux, n'ont jamais été bâtonniers, tous renseignements pris.

La CSN affirme que 11 ouvriers sont morts au chantier des Jeux

par Pierre VENNAT

Selon le bureau confédéral de la CSN, de nombreux accidents "cachés" surviendraient fréquemment aux chantiers olympiques, au point que ce ne sont pas 7 mais bien 11 morts qu'il faudrait y dénombrer.

Un porte-parole de la Régie des installations olympiques a d'ailleurs confirmé hier à LA PRESSE deux de ces décès, en refusant de considérer l'un d'eux, toutefois, comme un accident de travail proprement dit.

Quant aux deux autres cas signalés par la CSN, pour lesquels, d'ailleurs, la centrale n'a fourni aucun nom, la Régie prétend qu'elle n'est pas au courant.

Outre les quatre morts de lundi, trois autres cas connus de décès à la

suite d'accidents aux chantiers ont déjà été dévoilés dans les médias.

Il s'agit de Levio Riddi, mort le 25 janvier dernier après avoir reçu une poutre sur la tête; de l'arpentier Jean-Marie Lesage, écrasé par une poutre le 29 août 1975 et dans le cas duquel le coroner n'a pas encore rendu son verdict; et de Maurice Bolduc, tombé à travers une couverture de contre-plaqué, le 13 septembre 1974.

La Régie a confirmé hier et donné le nom d'un ouvrier de fer de structure, décédé en janvier des suites d'une chute en bas d'une nacelle. Il s'agit d'un dénommé Francis Connors.

Pas au travail

On a confirmé aussi qu'un ouvrier est mort asphyxié par les émanations d'une chaudière au gaz propane, dans une cabane de repos, avant les

Fêtes, mais on affirme, du côté de la Régie, qu'il ne s'agit pas d'un accident de travail proprement dit puisque la victime "n'aurait pas dû se trouver là pendant les heures d'ouvrage".

Quant aux deux autres cas avancés par la CSN mais sans fournir de nom, cas que la Régie dit ignorer, il s'agit dans le premier cas, d'un ouvrier qui serait mort à la fin de janvier, après être tombé un mois plus tôt sur des tiges d'acier verticales. Le porte-parole de la Régie note qu'il est possible que cet individu ne soit inscrit que comme blessé dans les dossiers de la Régie et qu'on n'ait pas été avisé de son décès.

Quant au deuxième, un ouvrier qui aurait été écrasé par un camion au vélodrome l'été dernier, avant l'in-

stallation de la Régie des installations olympiques, on dit ignorer tout du cas, d'autant plus que la CSN n'a pas de nom à fournir.

Quoi qu'il en soit, la CSN affirme que le secret entoure les accidents au chantier olympique, à moins qu'ils soient spectaculaires comme celui de lundi.

"Il faut vraiment déployer des ruses d'Indiens pour savoir même la date de l'accident et le nom de l'ouvrier tué", affirme la CSN, qui ajoute: "C'est pourquoi nous disons qu'il y a eu au moins 11 morts, car il y a pu en avoir d'autres."

On affirme aussi, du côté de la centrale, que chaque jour depuis quelque temps, il y a en moyenne 140 blessés, dont 50 vont à l'hôpital.

Plus précisément, la moyenne est de 80 blessés le jour, dont 30 vont à l'hôpital et de 60 blessés la nuit, dont 20 vont à l'hôpital. Encore là, sauf un commentaire pour dire que le nombre est exagéré, il a été impossible d'obtenir la moindre confirmation que ce soit.

Selon la CSN, la situation est trop urgente pour que les travaux continuent de cette façon.

Voilà pourquoi la CSN propose un véritable blitz pour nettoyer le chantier de toutes les conditions dangereuses, par une équipe d'une cinquantaine d'inspecteurs, moitié gouvernementale, moitié syndicale, qui comprendrait aussi des ingénieurs.

"Si des poutres tombent pendant les travaux, il est également possible qu'il en tombe après quand le stade sera terminé et rempli de spectateurs" déclare la CSN pour appuyer sa requête.



Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CSN), a annoncé, hier, lors d'une conférence de presse à laquelle assistait le président de la centrale syndicale, Marcel Pepin, que la CSN allait entreprendre le boycottage de tous les produits portant le sigle olympique officiel, dans l'espoir que les compagnies affectées exerceraient des pressions sur le gouvernement provincial en vue de l'amélioration des normes de sécurité sur les chantiers olympiques.



Plusieurs centaines d'employés de l'Hydro-Québec ont manifesté, hier, leur mécontentement à la suite de la rupture des négociations qui achoppent particulièrement sur les salaires. Au cours de la matinée d'hier, ils ont perturbé grandement la circulation, entre Saint-Laurent et Saint-Urbain. La police a eu fort à faire pour diriger la circulation dans ce secteur.

Les syndiqués de l'Hydro avaient sorti les nacelles

par Georges LAMON

Dans un déploiement de masse, bruyant mais pacifique, quelque 600 employés de l'Hydro-Québec ont manifesté, hier matin, leur mécontentement devant l'absence de négociations, en face du siège social de l'Hydro-Québec, boulevard Dorchester.

Pour mieux faire comprendre aux dirigeants de cette entreprise d'Etat leur détermination à aller jusqu'au bout de leurs revendications, les techniciens et hommes de métier étaient venus en camion, en camionnette, en camion avec nacelle et en voiture, perturbant durant toute la matinée la circulation sur le boulevard Dorchester, entre Saint-Laurent et Saint-Urbain.

"Nous voulons ni plus ni moins que la parité avec les employés de l'Hydro-Ontario, expliquait, hier, M. Roger Dion, un manifestant. Le simple journalier dans la construction à Montréal gagne plus qu'un chef monteur au service de l'Hydro depuis 14 ans."

D'ailleurs, un autre manifestant, précisant que, pour la première fois, les syndiqués étaient solidaires dans leurs revendications, s'est dit persuadé que de tels déploiements étaient devenus nécessaires "pour faire comprendre les dirigeants de l'Hydro-Québec".

"Il n'y a jamais eu de grabe dans les négociations à l'Hydro, disait-il, ce qui a donné comme résultat: zéro. Nous n'avons jamais rien obtenu. L'Hydro investit des sommes fantastiques dans des projets comme la baie James, c'est pour cette raison qu'elle ne peut pas nous payer."

En fait les négociations, sur les questions salariales surtout, sont au point mort depuis le 11 février. Les dernières offres de l'Hydro remontent au 9 février; la hausse moyenne de la masse monétaire consentie par l'employeur s'élevait alors à huit p. cent.

Pas de rencontre prévue

Mais, il semble bien que les syndicats des hommes de métier, des techniciens et des employés de bureau, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, ne soient pas prêts à se soumettre à la loi anti-inflation du gouvernement Trudeau.

D'autre part, ces syndicats dont la convention est échue depuis le 31 décembre 76, ont acquis le droit de grève depuis le 22 février 76 mais doivent, en tant que service public, donner un avis de huit jours s'ils décident de faire la grève. Tel avis n'a

pas été envoyé.

Un porte-parole de l'Hydro, a précisé hier à LA PRESSE qu'effectivement aucune rencontre n'avait eu lieu depuis le 11 février et que rien n'était encore prévu dans un proche avenir.

Déjà, jeudi dernier, les employés avaient manifesté leur mécontentement devant le siège social de l'Hydro et étaient montés au 20e étage où ils

avaient démontré bruyamment leur mécontentement.

Hier, c'était plutôt un déploiement de forces venues de tous les secteurs de Montréal, de Richelieu, des Laurentides et de Saint-Maxime, avec une centaine de véhicules de l'Hydro-Québec, bien entendu, massés le long du boulevard Dorchester. Le mouvement était venu spontanément de la base.

Delage visite le chantier aujourd'hui

QUEBEC (PC) — Le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, se rendra au chantier olympique, ce matin, à 10 heures, pour inspecter les lieux de l'accident de travail qui a fait quatre morts, lundi soir dernier.

porte-parole du ministère de la Justice.

Me Delage, qui a été nommé coroner ad hoc dans cette affaire, sera accompagné de Me Stanislas Dery, procureur du ministère de la Justice, chargé de l'enquête.

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON

Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bouchettes, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A prix raisonnables.

48 SANDWICHES cocktail frais du jour \$5.00 la bite

Nous livrons partout à Montréal **844-3901**

EGROID'S
4075, RUE SAINT DENIS

8800

C'est ici que vous trouverez le meilleur choix!

On ne peut pas être spécialiste dans tous les styles... GERVASIS, c'est le colonial. Et comment!

EXCLUSIVITÉS DE STYLES COLONIAL et CANADIEN

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI - MARDI: De 9 h a.m. à 6 h p.m.
MERCREDI: Nos deux magasins sont fermés toute la journée
JEUDI - VENDREDI: De 9 h a.m. à 9 h p.m.
SAMEDI: De 9 h a.m. à 5 h p.m.

boutique
JEAN GERVASIS INC.
MAISON ETABLIE DEPUIS 35 ANS

• ROXTON • THIBAUT • KILGOUR

• SINDA • SIMMONS • POITRAS

8800, boul. SAINT-LAURENT 273-9171

Roger Larose

VENEZ NOUS VOIR AVANT D'ACHETER un **ORGUE** **ORGUE CONN**

Le plus grand centre d'orgues et de pianos à Montréal

LOCATION ECHANGE

1490 est, rue Fleury
384-5115

Un restaurant italien et indien unique

Au cœur du Vieux-Montréal

MAINTENANT SOUS UN MÊME TOIT
Deux des meilleurs restaurants à Montréal

La Vieille Fabrique de Spaghetti

déplore ses charmes et a maintenant à son service un nouveau chef, qui vous offre de délicieuses recettes et un menu superbe, y compris de nombreux plats de spaghetti, veau et pâtes, sans oublier le comptoir de salades et le pain à l'ail, offerts à titre gracieux

RESTAURANT Pique-Assiette

Specialités:
Poulet Tandoori, Shish Kebab, assortiment de Croques, pain chaud "nan", curry du jour — toutes cuites et fumées dans un four en argile.

(aussi à l'angle des rues Ste-Catherine ouest et du Fort)

* Permis complets * Diners d'hommes d'affaires
* Vaste stationnement derrière l'immeuble

Emplacement revu pour
RENCONTRES DE BUREAU, BANQUETS ET RÉCEPTIONS
La Vieille fabrique de spaghetti et le Pique-Assiette

25 est, rue ST-PAUL 861-8436
(1 rue à l'est de St Laurent) Vieux-Montréal

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un duel à l'avantage de M. Bourassa

Le premier ministre Trudeau évoque maintenant la possibilité d'une élection-référendum sur le rapatriement de la Constitution advenant l'impossibilité de s'entendre dans un très bref délai avec les provinces sur la question. C'est une autre idée inacceptable.

Une élection ne peut jamais avoir valeur de référendum. Dans un appel au peuple, trop de sujets sont en discussion pour qu'on puisse, à la lumière des résultats, décider que la population a approuvé tel ou tel point du programme d'un parti.

Supposons, par exemple, que M. Trudeau décide d'un scrutin à l'automne. Bien des électeurs pourraient être en faveur du rapatriement de la Constitution tout en estimant devoir voter contre son gouvernement parce qu'ils n'acceptent pas, disons, sa politique anti-inflationniste. Par contre, d'autres pourraient être opposés à ce rapatriement tout en ne pouvant se décider à appuyer l'une quelconque des quatre formations d'opposition.

Evidemment, on pourrait imaginer que le référendum fasse l'objet d'un vote distinct et séparé à l'occasion de l'élection. Mais la encore, il serait difficile d'avoir un vote qui ne suivrait pas sensiblement la ligne des partis. Toute la question basculerait dans un climat de fièvre électorale qui

n'est aucunement propice à l'expression d'une opinion objective.

D'ailleurs, outre que le référendum ne cadre guère avec le système parlementaire dont nous avons hérité de la mère patrie, on voit mal qu'il pourrait être un instrument de sondage valable même en dehors d'une période électorale. Demander à la population si elle désire que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique soit rapatrié peut apparaître, à première vue, comme une question fort simple. Mais elle l'est moins qu'on pourrait le penser. Il y a des implications qui tiennent du mode de rapatriement lui-même.

Il n'est pas indifférent, en effet, que ce rapatriement, que la grande majorité des Canadiens souhaitent, se fasse avec ou sans l'accord des provinces. Permettre à Ottawa d'agir seul serait créer un précédent dangereux. Qui nous garantirait qu'un gouvernement fédéral, enhardi par ce premier succès, ne serait pas tenté de modifier par la suite unilatéralement cette Constitution qui ne comporte aucun mécanisme formel d'amendement?

Depuis cinquante ans, tant du côté fédéral que du côté provincial, on a convenu de ne rapatrier la Constitution que lorsqu'on se sera entendu sur la formule d'amendement à y insérer et sur la

nature du tribunal qui devrait trancher les conflits résultant de son interprétation.

M. Trudeau voudrait faire fi de ce consensus. Il voudrait faire table rase de toutes les discussions et de toutes les négociations qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

Son attitude cavalière et la façon dont il s'en est pris particulièrement au premier ministre Robert Bourassa témoignent au surplus d'une légèreté d'esprit inquiétante.

La réplique que M. Bourassa lui a donnée, mardi soir, à la télévision, a heureusement remis les choses en place. M. Bourassa n'a pas cru devoir répondre à l'injure par l'injure. Il a traité du problème avec sobriété et dignité.

Le chef du Parti libéral provincial a eu raison d'affirmer que l'attitude qu'il a adoptée sur la question de la Constitution est conforme à celle des premiers ministres qui l'ont précédé comme chefs du gouvernement québécois, tels les Duplessis, Lesage, Johnson et Bertrand.

Cela devrait faire réfléchir M. Trudeau. Ces premiers ministres qu'a cités M. Bourassa appartenaient à deux partis politiques différents. Ils avaient aussi des tempéraments différents et, pourtant, sur ce problème, ils ont adopté des politiques identiques.

Comme l'a dit M. Bourassa, le Québec n'est pas une province comme les autres. Le Québec, en tant que seule province à posséder un gouvernement à majorité francophone, peut légitimement aspirer à disposer de pouvoirs qui n'intéressent pas nécessairement d'autres gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral peut vouloir protéger les deux cultures, mais les francophones dont la proportion numérique tend à diminuer dans l'ensemble du pays se sentiront toujours mieux protégés par Québec que par Ottawa. Le premier ministre du Québec ne parle plus de "souveraineté" culturelle, mais bien de "sécurité" culturelle. L'expression est plus juste, mais il est évident qu'elle recouvre la même réalité.

M. Bourassa sort grandi de son apparition à la télévision. Tant sur la question du rapatriement que sur les autres points où il avait été insulté par le chef du gouvernement fédéral, il a apporté des réponses qui font appel à la raison et au sens des responsabilités de son interlocuteur fédéral. Il n'a pas cherché à envenimer le débat mais à le replacer sur un terrain plus serein.

De toute façon, les Québécois se seront davantage reconnus dans le ton qu'il a employé que dans celui qu'avait emprunté M. Trudeau quelques jours plus tôt dans la ville même de Québec.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Les calculs tuent l'esprit

Quoi qu'on en pense, l'esprit olympique est probablement plus fort dans le cœur des Canadiens que dans celui des premiers ministres Trudeau et Bourassa. On peut en prendre comme preuve que le récent sondage qui affirme que 56 pour cent des Canadiens jugent comme normale la participation d'Ottawa au déficit des Jeux de Montréal.

Dans sa thèse lui permettant de justifier son refus, M. Trudeau a utilisé des lettres, des chiffres, des conversations avec les responsables des Jeux. Il appuie son attitude sur une logique de mots et d'écrits. Jamais il n'a tenté d'apprécier l'apport des Jeux au Canada. Lui qui semble très fier de sa forme physique, qui ne se gêne pas pour accepter une piscine olympique dans son jardin, voilà qu'il sait faire abstraction de la dimension la plus importante des Jeux olympiques: l'esprit de participation au sport amateur. M. Trudeau a oublié que l'apport premier des Jeux se situe au niveau d'un esprit qui ne se monnaie pas.

Malheureusement, M. Bourassa semble, lui aussi, l'avoir oublié. En réponse aux allégations de M. Trudeau, il apporte à son tour des chiffres et des calculs. Pire encore, il parle de sauvetage des Jeux en termes d'honneur, de prestige et de fierté du Québec. Pas un mot de l'esprit olympique, qui en est un de participation. Pas un mot de la découverte du sport amateur, du bienfait du sport non professionnel, de l'engagement individuel à la de-

fense de toutes les possibilités du corps. Pas de référence à ce que la présence des Jeux apporte à tous ceux qui se sentent de plus en plus sensibilisés aux valeurs du sport et à l'épanouissement physique. Tout ce qui semble compter, c'est "le prestige du Québec, l'honneur des Québécois".

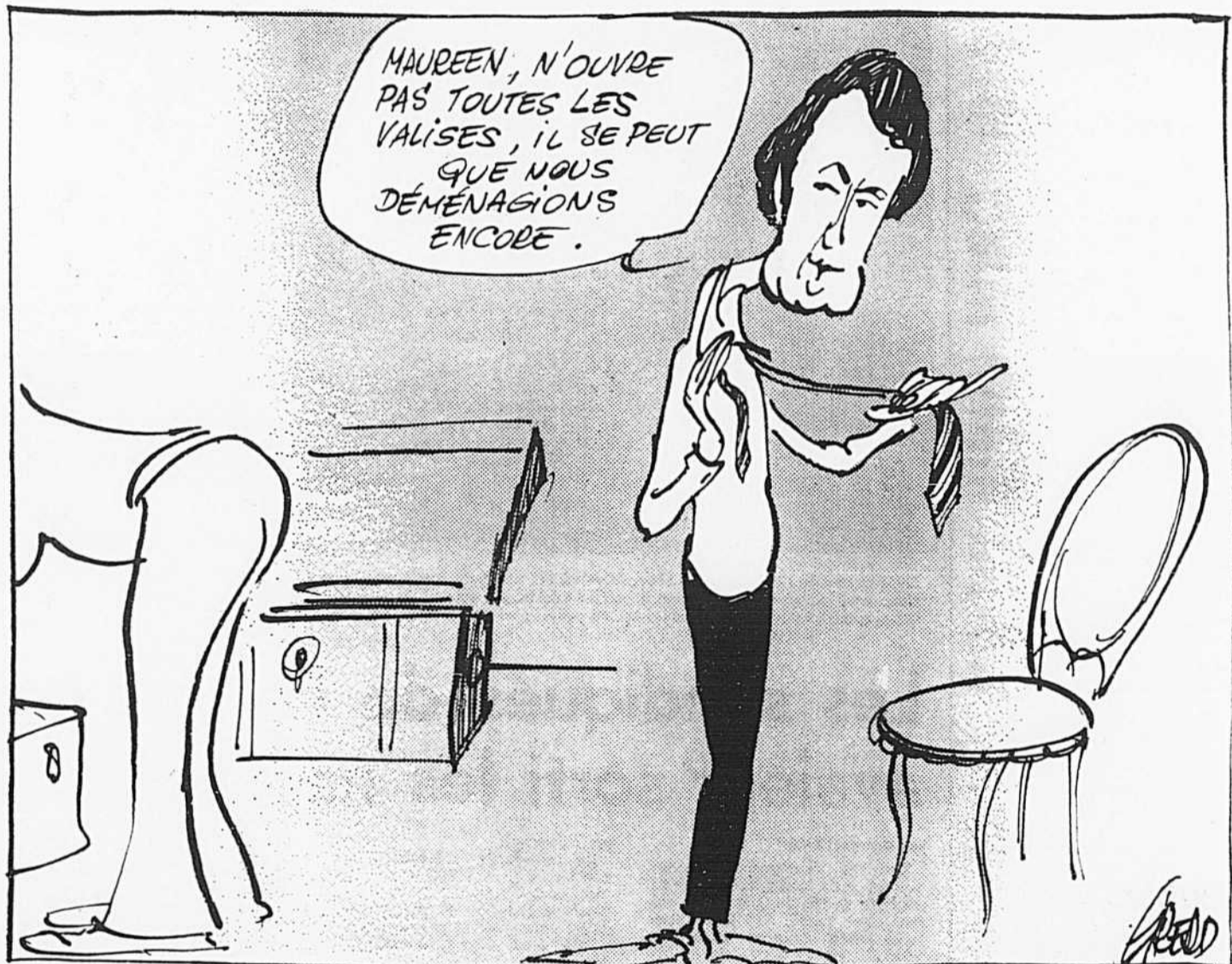
Ce n'est sûrement pas pour ces motifs superficiels que sept provinces canadiennes se disent prêtes à appuyer Montréal. Le prestige du Québec importe peu aux gens de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Mais peut-être que là-bas, dans ces régions où le sport professionnel n'a pas trop répandu son venin de passivité, la participation au sport amateur a engendré un goût des Olympiques. Il ne faut pas oublier qu'environ 72 pour cent des membres des équipes canadiennes viendront de l'extérieur du Québec. Voilà ce qui fait des Jeux un événement canadien: partout on se prépare à participer. Ceux pour qui le sport, le corps, l'épanouissement total sont importants ne veulent pas rater l'occasion d'apprécier la qualité de leur performance.

Ce qui fait dire à 56 pour cent des Canadiens que le gouvernement fédéral doit participer au déficit de Montréal, c'est tout simplement l'esprit olympique. C'est-à-dire l'esprit de participation. Cela dépasse les calculs politiques.

Le sport amateur sollicite les gens simples. Et les politiciens sont des professionnels.

Jean-Guy DUBUC



Réflexions sur le rapport du Comité Batshaw

L'auteur de cette libre opinion, M. Marcel Charette, est éducateur spécialisé et coordonnateur d'unité de vie au Mont-Saint-Antoine.

Le Comité Batshaw, dit Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, a déposé son volumineux rapport. Les membres du Comité ont abattu beaucoup de travail. Plusieurs des recommandations sont judicieuses. C'est dommage cependant qu'au sein de la constitution du Comité, les centres d'accueil (principaux concernés) n'aient pas été adéquatement représentés, ni en nombre ni en qualité. Pas un seul psycho-éducateur, ni même un éducateur spécialisé au niveau du cégep, n'en faisaient partie. Certaines recommandations auraient été fort plus réalistes, et quelques renseignements plus complets. Il est flagrant de constater que le Comité qui proclame le droit de l'enfant à participer à toute évaluation et même à l'élaboration des plans de traitement qui le concernent, refuse à l'adulte du centre d'accueil d'être lui-même représenté à l'évaluation et à l'élaboration des plans qui le concernent...

Quand le Comité mentionne qu'il en coûte plus de \$10,000 par année pour un enfant en centre d'accueil, par rapport à \$668 en probation et à \$718 en famille d'accueil, je doute que le Comité calcule pour ces derniers services, ce qu'il additionne pour le centre d'accueil, c'est-à-dire les salaires des employés (officiers de toutes sortes, secrétaires, directeurs...), les servi-

vers et l'administration à tous les paliers. Evidemment qu'en institution un enfant coûtera toujours plus cher. Même à tenter de vider le plus possible les institutions, celles-ci seront toujours nécessaires, et c'est probablement en renouvelant leur fonctionnement que les résultats seront plus probants. Il faut remarquer que la société, par son gouvernement, épargnera toujours à investir sur les institutions pour enfants et adolescents, évitant à ces derniers plus tard des séjours en prisons d'adultes qui coûtent au moins le double, plus ce que les services sociaux déboursent pour assumer très souvent les familles des prisonniers.

Le Comité Batshaw déplore que plusieurs places soient vides dans les institutions, et cela se comprend. Les lois n'aident pas toujours à les combler, pas plus que certaines recommandations du Comité Batshaw lui-même qui sont de nature à contrecarrer l'action rééducative en institution. Nous revlendrons plus loin sur ce sujet. Actuellement, il faut se rendre compte que les institutions sont dépourvues de moyens pour récupérer leurs fugueurs qui s'absentent très souvent en toute quiétude... Un enfant se sauve de l'institution, trouve des adultes protecteurs (pas toujours recommandables), trouve du travail (certains employeurs ne se soucient guère de la condition sociale actuelle de l'enfant ou de l'adolescent), et les policiers n'ont pas le droit ou ne veulent pas rechercher le sujet. Ainsi se créent des vides dans les institutions. Pour garder les jeunes, d'une part les éducateurs ne sont pas suffisamment nombreux pour procurer à chacun l'attention qu'il requiert. Par exemple, que voulez-vous que fasse un seul éducateur en présence de quinze

jeunes de 15, 16, 17 et 18 ans qui décident de tout faire sauter? D'autre part, le personnel éducateur n'est pas suffisamment préparé. Il n'y a pas 50 p. cent du personnel qui possède un diplôme collégial ou universitaire.

Ici, il faut reprocher au Comité Batshaw d'employer les termes d'"internement" et d'"évasions" plutôt que ceux de "placement", "pensionnaires", et "fugues", s'il veut être conséquent avec l'esprit dont il voudrait animer son rapport. (...)

La pollicailerie

Là où la cause des places vides n'est pas due aux fugues, elle est due en bonne partie à la pollicailerie, à l'apathie et à la mauvaise administration de nos dirigeants gouvernementaux qui ne cessent de jouer aux pompiers dans les investissements financiers dans les institutions. Il suffit qu'une institution connaisse des révoltes majeures chez ses élèves, pour que le ministère des Affaires sociales trouve des sommes fabuleuses qui dépassent des dizaines de fois ce qu'aurait coûté la demande de fonds de l'institution en question pour s'organiser. Voulez-vous des exemples?

Depuis une quinzaine d'années, le Centre Berthelet est en perpétuelle réorganisation. Et le gouvernement vient d'investir à nouveau environ un million de dollars pour réorganiser les locaux tout neufs qui n'ont jamais servi, et qui viennent de lui en coûter autant. A Notre-Dame-de-Laval, on était en réorganisation et au moment où un nouveau démarrage est prévu, le gouvernement vient chambarder projets, locaux, et personnel, pour y loger le Centre St-Vallier qui fonctionne mal depuis des années. Au Mont-Saint-Antoine, il ne manque que DIX éducateurs pour compléter de

façon UN PEU plus acceptable le personnel des dix-huit pavillons, et le ministère des Affaires sociales refuse carrément d'octroyer ces dix postes. Ainsi les abus d'un endroit pénalisent ailleurs, sous prétexte qu'on manque d'argent....

Revenons au fait que le Comité Batshaw contrecarre l'action rééducative lorsqu'il émet le principe que l'enfant a droit à son intimité, et qu'il dénonce indistinctement que "dans certains centres d'accueil, on contrôle étroitement les contacts de l'enfant avec le monde extérieur, allant jusqu'à censurer son courrier, écouter ses conversations téléphoniques, et à interdire ses communications avec certaines personnes, amis ou membres de sa famille". Et le Comité ajoute: "L'enfant a le droit en toute confidentialité, de communiquer avec les personnes de son choix, et de recevoir des communications de celles-ci, et ce, par les moyens de communication habituels."

Ignorance crasse

Le Comité Batshaw fait alors preuve de son ignorance la plus crasse en la matrice, puisque personnellement je lui ai donné, lors de son enquête, les explications que je vais répéter ici.

L'enfant (ou l'adolescent) est en institution justement parce qu'il a besoin de contrôle. Sinon, fermons les institutions. Une institution de réadaptation sociale n'est pas un centre d'hébergement. La nuance est essentielle.

Le premier objectif à atteindre quand un jeune arrive en institution, c'est d'arrêter son agir délinquant et de lui imposer des structures qui vont

le cadrer pour un certain temps. On ne peut à ce moment-là tenter de développer son autonomie. Il faut procéder par étapes, et nier ce principe équivaudrait à une politique d'autruche. Les institutions ne sont pas des Oratoires St-Joseph et les éducateurs ne sont pas des Frères André. Les jeunes qui arrivent à l'institution ne passent pas sous une douche d'eau bénite miraculeuse qui les transforme magiquement du simple fait qu'ils soient en institution. On ne reconstruit pas en si peu de temps ce qui a été démolé durant tant d'années.

Or, à cette première étape d'acclimatation, d'adaptation, d'intégration, laissez le jeune sans contrôle prendre contact avec le monde extérieur dont on l'a coupé à cause de ses problèmes qu'il avait avec lui, laissez-le organiser des fugues et des mauvais coups par correspondance non contrôlée ou par appels téléphoniques non contrôlés, laissez-le reprendre contact avec sa bande (sa "gang") qu'il appellera ses "amis", et vous en récolterez les résultats. Laissez même ce jeune-là parler à ses parents au téléphone sans la présence de l'éducateur, et vous verrez dans quels termes il traitera ses parents sans qu'un contrôle puisse intervenir pour le rééduquer.

Evidemment qu'il faut en arriver à redonner au jeune ses droits, ses privilèges, son autonomie, sa liberté. Mais ceci ne peut se faire qu'à travers un processus de rééducation que le Comité Batshaw n'est pas en mesure d'évaluer. On ne met pas une automobile entre les mains d'une personne qui ne sait pas la conduire. De même on ne remet pas au jeune sa liberté avant qu'il ait appris à s'en servir.

Le jeune est confié à l'institution

pour se rompre à l'apprentissage de sa liberté, pour accéder à son autonomie. Cet apprentissage demande du temps, et parler de rééducation à court terme d'une personnalité est aussi illogique et stupide que de parler de rétablissement à court terme d'un malade fortement handicapé. En cela, les services sociaux et judiciaires et les lois gouvernementales manquent souvent de jugement, d'expérience et de connaissance. On devrait faire davantage confiance aux institutions, en pensant que même si tout le personnel n'est pas encore qualifié, au moins les personnes responsables des centres d'accueil le sont, et qu'elles sont à même de superviser l'action de leurs éducateurs dont un bon nombre est qualifié.

L'éducateur est, pour le jeune qui lui est confié, la personne qui détient son permis de conduire, et le jeune n'ayant que son permis temporaire pour reprendre contact avec le monde extérieur, doit le faire en compagnie de son éducateur, jusqu'au jour où il obtiendra son permis permanent. L'éducateur est donc non pas seulement en droit, mais en devoir, de contrôler les contacts du jeune avec le monde extérieur.

D'autres aspects du rapport du Comité Batshaw mériteraient aussi des nuances et des précisions, mais limitons-nous pour le moment à ces remarques et commentaires, espérant que nos législateurs écartent leurs oreilles du rapport tout cru de ce Comité.

Enfin, il faut reconnaître qu'en général ledit rapport présente beaucoup d'éléments positifs qui auraient davantage à être retenus par le gouvernement.

Marcel CHARETTE, Repentigny.

"Parasites" à chasser

Permettez-moi de vous donner mon opinion au sujet du présent conflit dans le monde de l'enseignement. Je suis moi-même professeur à la C.E.C.M. (région IV) depuis plus de 15 ans.

Il est bien évident que les offres du gouvernement sont inacceptables, ridicules même. Cependant, je vous avoue que jamais nous n'aurons la majorité des parents avec nous. Nous déplorons les grands cris que les écoles publiques se vident au profit des écoles privées. Bravo Nous l'avons mérité, n'est-ce pas? Tant et aussi longtemps que nous aurons des parasites parmi les professeurs, jamais nous ne pourrions être considérés comme des professionnels et ne pourrions aspirer à de meilleures conditions de travail.

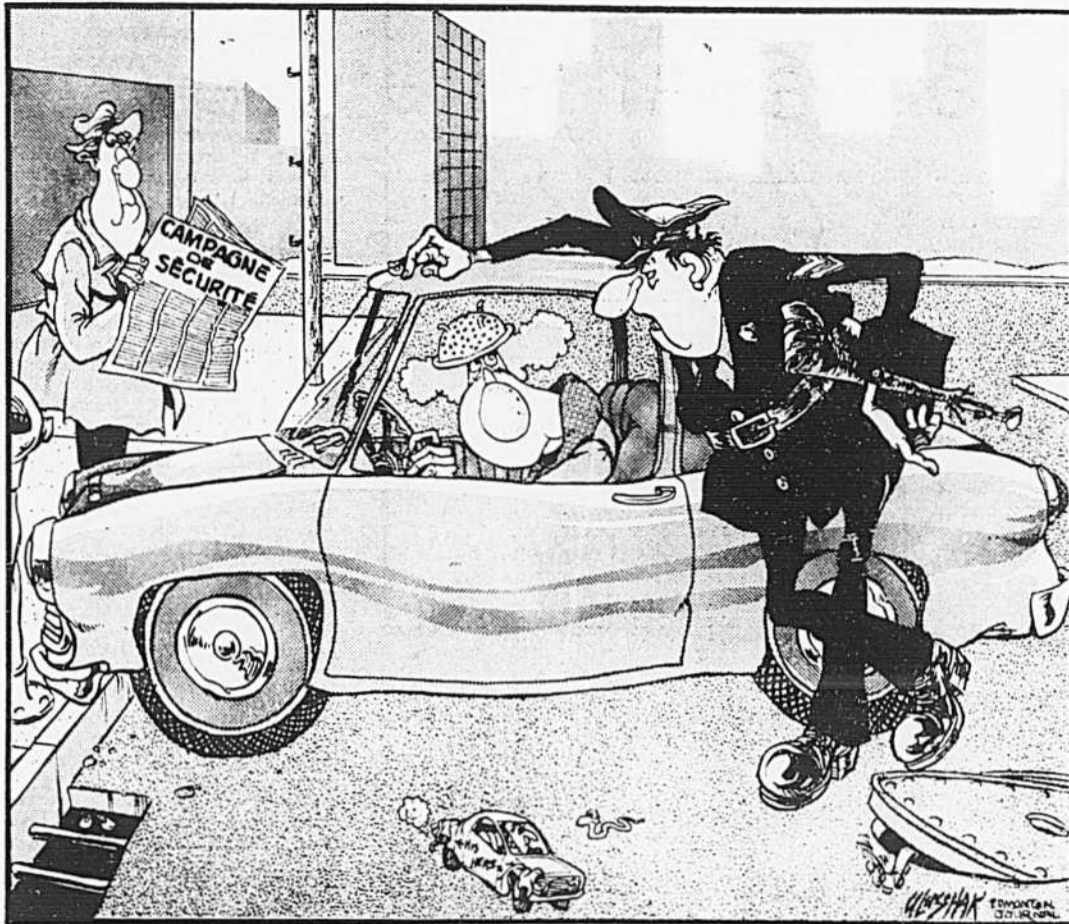
Ceux qui se lamentent le plus actuellement ce sont ces parasites qui ne se gênent pas pour planifier leurs journées d'absences pour une randonnée dans nos belles Laurentides pendant que les autres travaillent. Une de mes compagnes de travail, professeure de français, a même demandé et obtenu un changement de matière il y a deux ans pour avoir moins de correc-

tion et de préparation à faire disaient-elle. Il est plus facile d'enseigner la culture physique: tu donnes un ballon aux élèves et tu les surveilles pendant 60 minutes. D'autres ne se gênent pas pour donner du travail à leurs élèves et ensuite aller fumer ou parler dans le corridor. Certains directeurs ne voient que ce qu'ils veulent voir. Combien de faits semblables me font lever le cœur.

Des professeurs consciencieux, il y en a encore mais ils sont trop silencieux. Comme des moutons, ils se laissent manger la laine sur le dos. Si nos parasites de l'enseignement ne gagnent même pas le quart de leur salaire actuel, par contre d'autres devraient recevoir leur salaire en double.

Finalement, j'avoue avoir des enfants qui fréquentent une école privée et je suis à même de constater la différence. Mon mari et moi avons dû nous imposer des sacrifices mais les résultats sont encourageants. Pourquoi ne pas faire un bon ménage dans notre milieu? L'occasion est belle.

Rita BILODEAU,
Montréal



"Au nom des autorités municipales, toutes nos excuses, Madame. Nous avons oublié de faire une voie dans cette direction."

N.D.L.R. — LA PRESSE a publié avec plaisir les lettres de nos lecteurs sur des questions d'intérêt public. Elle refuse les communications anonymes et ne s'engage à publier que les lettres signées. Chaque lettre doit être accompagnée d'un nom, d'une adresse et d'un numéro de téléphone. La Presse se réserve le droit d'abréger les lettres et de les publier dans un ordre différent de celui dans lequel elles ont été reçues. Adresser vos lettres comme suit: "Lettres des lecteurs", Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, Succursale Plaisance, Montréal, Québec.

Instruire et non politiser

Mme Guylaine Barrette-Menard aurait-elle l'obligeance de nous dire quelles journées on a coupé sa paye alors qu'elle était à son école et pourquoi exactement? Et aussi, si elle a été payée temps double pour avoir présenté un film aux élèves en dehors des heures de classe? Il y a tant de façons d'expliquer qu'on a raison, n'est-ce pas? Surtout lorsqu'on lit la lettre suivante de M. Michel Roesler qui se plaint que son fils de 5 ans a été reconduit chez lui sur les heures de classe sans que sa mère en soit avertie.

À ce sujet, que les professeurs ne disent pas ne pas prendre les élèves en otages. Au Collège Bois-de-Boulogne les profs débrayent de façon très originale: une journée, ce sont ceux dont les noms vont de A à M, une autre ce sont les profs masculins. S'ils savaient ce que ces folies peuvent faire à l'opinion que les jeunes ont d'eux, je me demande s'ils ne feraient pas tout simplement une grève complète. Se demandent-ils à quel point un élève de teste arriver pour son cours à 8h après avoir payé pour deux services de transport (plusieurs demeurent à Laval) et ensuite être à lire le dépliant que les syndiqués font circuler à l'effet que ce harcèlement est pour le jeune un "avantage" car il a "la

chance" d'être politisé () des son CEGEP, qu'il est temps qu'il sorte de son "rêve bleu ouaté". (sic) et autres balivernes.

Ma fille a 16 ans, elle n'est pas majeure et elle va à l'école pour S'INSTRUIRE, non pour se politiser. (De nos jours, ça vient tout seul) Et, si elle savait qu'il n'y a pas de cours elle ne perdrait pas son temps à se rendre à des cours qui n'ont pas lieu; elle lirait, ou travaillerait, ou flânerait tout simplement (elle est mieux de s'y habituer dans le monde où elle s'en va...)

Cette lettre ne servira évidemment pas à autre chose qu'à me défouler; malheureusement, on ne sait plus à quoi s'adresser de nos jours. Peut-être qu'un jour, lorsque TOUT le monde sera obligé de travailler pour le salaire offert, on se souviendra des beaux jours.

Et puisqu'il est question de syndicats, s'il est vrai qu'en temps de grève un hôpital n'a besoin que de 27 p.c. de ses employés, que font tous les autres? Les hôpitaux qui se voient obligés de couper leurs dépenses n'auront malheureusement pas le droit de diminuer le nombre de leurs employés. Dommage.

Louise LECLAIR
Laval

Publicité gouvernementale

L'émission gouvernementale télédiffusée le dimanche 29 février à 6 heures sur les ondes de Télé-Métropole était tout simplement une publicité pro-gouvernementale cachant de façon habile les problèmes fondamentaux de l'enseignement, surtout au niveau primaire.

Sur le plan salariale, on essaie d'acheter une minorité d'enseignants en faisant miroiter sous leurs yeux des augmentations qui pour une fois ne sont pas dérisoires (elles ne seront pas acceptées par le fédéral) mais il serait intéressant de faire une étude comparative des salaires dans les différents secteurs de travail pour montrer jusqu'à quel point l'enseignant est encore loin de bon nombre de ses concitoyens

dans le domaine salarial. La C.E.Q. et l'Alliance auraient sûrement avantage à présenter un tableau comparatif des salaires "et de la scolarité" entre policier, pompier, caissière, chauffeur d'autobus, ouvrier spécialisé, enseignant. Si des métiers ne se comparent pas, salaires et scolarité se comparent. L'enseignant, dira-t-on, n'expose pas sa vie comme le policier et le pompier. Soit, il ne l'expose pas de façon aussi spectaculaire mais il expose 25 heures par semaine son système nerveux auprès d'enfants qui ont jeté par-dessus bord toute discipline et toute autorité.

Quant à la tâche à l'élémentaire, il faudrait une brochure complète pour la détailler. Disons tout simplement qu'un

professeur à l'élémentaire doit être: a) spécialiste en catéchèse; b) spécialiste en mathématiques; c) spécialiste en français, en plus d'être chercheur — éditeur — copiste, car nous n'avons pas de livres pour cette matière; d) spécialiste en sciences humaines et naturelles; e) spécialiste en arts plastiques ou en éducation physique.

En plus de 25 heures de présence auprès des élèves, le professeur doit assumer au moins 3 surveillances par semaine, préparer ses cours, corriger et se recycler (car les programmes sont rarement deux ans les mêmes). Mince boulot pour un seul être. Chaque humain est un peu polyvalent, mais de là à devenir des spécialistes en polyvalence culturelle, il y a une marge. On n'exige pas d'un homme d'être excel-

lent dentiste et bon ophtalmologiste... alors pourquoi exiger d'un professeur qu'il soit un spécialiste multidisciplinaire?

Beaucoup m'objecteront que nombre de professeurs balancent leur tâche; sans doute ils ne font pas exception aux autres classes de la société — des indésirables et des honnêtes gens, on en trouve partout. Mais est-ce une raison pour discréditer toute la masse professorale, l'écraser à la moindre occasion où elle essaie de relever la tête et de revendiquer justement ses droits? Y a-t-il beaucoup de gens qui font du temps supplémentaire sans rémunération?

Pierrette SENECAI,
Montréal

Educateurs, debout!

J'ai titré "Educateurs" parce que "Enseignants" me répugne.

À mon avis, un enseignant n'est que la moitié d'un éducateur. Un homme qui se contente de ne remplir que la moitié de sa tâche.

Un enseignant est celui qui transmet des connaissances. Il pourrait être remplacé — très avantageusement dans bien des cas — par une machine qui débiterait la matière des cours en un bon français bien articulé et sur un ton vivant, intéressant.

L'éducateur, lui, éduque, élève, entraîne par son exemple, par sa forte personnalité, sa parole chaude, non seulement vers la connaissance sèche d'une matière, mais vers le plein épanouissement de tout l'élève auquel il s'adresse.

Il a une haute idée de sa fonction. L'éducation n'est pas un métier, un gagne-pain. On voit actuellement comme jamais les tristes résultats de ceux qui considèrent l'éducation comme un gagne-pain, un métier comme les autres. Que dire de ceux qui en ont fait un moyen de contestation de l'autorité? Traîtres est le qualificatif qui leur convient le mieux.

Educateurs, debout. Vous rampez dans la fange d'un faux syndicalisme révolutionnaire et marxiste. Vous êtes les marionnettes d'une jolie clique.

Le pire dans tout ça, c'est le mauvais exemple que vous donnez à vos élèves, la néfaste influence que vous exercez sur eux. C'est à travers les adultes — surtout parents et éducateurs — que l'enfant apprend ce qui est bien et ce qui est mal.

Je suis surpris de voir que vos élèves vous respectent, vous obéissent, vous qui défiez les lois, qui vous fiez de l'autorité par vos greves, vos débrayages et vos harcèlements intempestifs.

À ces observations, on répond habituellement en relançant la balle à l'employeur, l'ennemi numéro un. Comme si accuser l'autre pouvait blanchir le coupable. Ou bien on crie à l'injustice et à l'urgence d'une meilleure situation. Tout le monde connaît les autres excellents motifs. Depuis quand la fin justifie-t-elle les moyens? Enfin, on se compare à d'autres grévistes de même farine ou pires. Que vaut un argument aussi inepte que celui-ci?

Sans doute, les vrais éducateurs — Dieu merci, il en existe encore — comprendront à qui je m'adresse.

Educateurs, debout.

Un éducateur d'avant la débacle scolaire.

Leopold LABERGE
Waterloo, Comté Shefford, P.Q.

Ces gradins temporaires

Monsieur Roger Lemelin
Président et Editeur

J'ai pris connaissance de l'article publié, le 5 mars dernier, dans votre journal, sous la signature de M. Guy Pinard, et intitulé: "La Régie abandonne l'idée des gradins temporaires".

Avant note plusieurs inexactitudes dans cet article, ce qui est d'ailleurs très fréquent dans les nouvelles rapportées par Guy Pinard, j'ai cru bon faire la mise au point suivante:

À la troisième paragraphe de ce reportage, rédigé selon M. Pinard à partir de source sûre, ce dernier écrit ce qui suit et je cite:

"Des études faites par la maison d'ingénieurs-conseils Surveyer Nenniger et Chénevert Inc. ont stimulé très peu d'intérêt parmi les fabricants de gradins temporaires si bien que seule l'entreprise Chair-Mills de Toronto avait présenté une soumission, tout en affirmant à la Régie qu'il serait impossible d'installer des fauteuils sur le type de gradins temporaires qu'elle assemble normalement. Autrement dit les spectateurs auraient dû se contenter d'une planche de bois comme siège."

Or, Monsieur le Président, la compagnie Chair-man Mills de Willowdale, Ontario, et non pas Chair-Mills de Toronto, tel que mentionne par M. Pinard, n'a pas présenté de soumission pour ces gradins temporaires. D'ailleurs, nous n'avons pas procédé à l'appel d'offres pour ces gradins qui, selon les plans, devaient être munis de sièges de type Roski, comme ceux utilisés dans le vélodrome et partout ailleurs dans le Parc olympique.

Quant à la compagnie Chair-man Mills, elle a présenté une soumission pour les gradins temporaires des piscines et pour ceux du stade à être érigés adjacents au voile-avant du mât. La soumission de cette société est présentée à l'étude et les plans de ces gradins ont été préparés par les Consultants du Stade de Montréal (C.S.M.) et non par la compagnie Surveyer Nenniger et Chénevert Inc.

Ces gradins temporaires sont prévus pour accommoder 16.702 personnes debout et 1.688 personnes assises.

Roger T. TRUDEAU, ing.
Sous-ministre, M.T.P.A.
Directeur général, R.I.O.

NDLR — M. Trudeau dit qu'il a noté "plusieurs inexactitudes" dans l'article concerné, et il en mentionne deux, à savoir que la compagnie s'appelle Chair-man Mills et non pas Chair-Mills, et qu'il n'y a pas eu de soumission (pourtant...).

Deux inexactitudes sans doute très graves, quand on considère l'importance de la décision que la Régie des installations olympiques devait prendre, et que LA PRESSE a rendue publique. Car M. Trudeau n'inflirme ni par dans sa lettre le projet mentionné par LA PRESSE, il préfère s'arrêter aux détails les plus pointilleux.

À noter que LA PRESSE, dans son article, n'a jamais dit ni laissé entendre que les plans des gradins temporaires prévus depuis le début de la programmation étaient préparés par la compagnie Surveyer, Nenniger et Chénevert Inc., comme pourrait le laisser croire la lettre de M. Trudeau.

Guy PINARD

Capitalisme et socialisme

Les récentes révélations des services qu'ont eu à subir Soljenitsyne, Sakharov et Plouchitch et que continue de subir leurs concitoyens de l'URSS ont une fois de plus indigné l'opinion mondiale. Puissent-elles la soulever jusqu'à la ferme détermination de secouer l'emprise du marxisme sur les masses populaires et sur les intellectuels, clers et laïcs, du Québec et de partout dans le monde. J'aimerais élaborer ici quelques idées, mais faute d'espace, je m'en tiendrai à deux observations et conclurai à l'essentiel.

Certains clers fustigent à qui mieux mieux les chrétiens qui, selon eux, ne sont pas assez "politiquement engagés". Ignorent-ils que la majorité sinon la totalité des députés de l'Assemblée nationale du Québec, par exemple, sont chrétiens. Il semble exister dans leur esprit une confusion qui les empêche de distinguer que la faiblesse des partis politiques ne provient pas de leur credo religieux, mais découle directement de leur négligence à réviser leurs priorités politiques, à rajouter leurs cadres et à se débarrasser des membres dont la compétence ou l'intégrité sont mises en question par suite d'imprudence ou de soupçon fondé. Assez curieusement, ces clers "politiquement engagés" ont tendance à penser et à parler comme les socialistes de Moscou, de Pékin ou

d'ailleurs et à croire qu'il n'y a de salut public que dans le socialisme d'Etat.

D'un autre côté, n'est-il pas significatif que, dociles aux mots d'ordre de leurs dirigeants, des associations, groupes, fronts populaires, fronts communs de toutes sortes véhiculent des slogans propagés par les "courroies de transmission" des régimes socialistes. Tous ces slogans qu'on mêle à toutes les sauces convergent tous au même but, au suprême matriquage des esprits: "À bas, l'exploitation capitaliste". En somme, on filtre le moucheron du capitalisme privé et on passe le chameau du capitalisme d'Etat.

La conclusion va de soi. Il n'y a pas de mal à prendre ce qu'il y a de stimulant dans le capitalisme privé. Mais cela fait beaucoup de mal de vouloir exploiter son semblable comme une machine à profit.

Il n'y a pas de mal à prendre ce qu'il peut y avoir de positif dans le socialisme. Mais cela fait un mal immensement plus grave encore de vouloir donner à l'Évangile une interprétation marxiste. Le socialisme matérialiste, qu'il s'appelle communisme, marxisme, humanisme ou autrement, contient une contradiction interne, parce qu'il refuse la Vie.

Pacifique EMOND, o.f.m.
Montréal



Yvon DESCHAMPS

A la défense de Deschamps

À Mlle Claudette Messier.
Même si votre lettre (LA PRESSE, 1er mars) ne m'était pas adressée, je me permets d'y répondre.

J'ai vu quinze fois le spectacle d'Yvon Deschamps au Théâtre Maison-neuve; je suis ouvreuse...

Le spectacle auquel vous avez assisté, soit celui du 18 février, était, tous calculs effectués, le quatre-vingt-deuxième que présentait le monologue à la salle précitée.

Vous avez droit à vos impressions, à votre opinion; je les respecte. Et vous transmettez les miennes.

Les monologues La Création, L'Histoire Sainte et La Peur sont pure drôlerie comme substance et engendrent l'hilarité. Si j'ai bien perçu les intentions de Deschamps, c'est la règle du nouveau spectacle.

Écrivant hilarité, que pensez-vous du Positif? Aviez-vous... peur de vous

contredire en en parlant? Je vous suspecte d'avoir ri au moins une fois pendant ce monologue.

Quant au "scénario" de L'Honnêteté, il pourrait être aussi "simpliste et grossier" que ceux de La Création, L'Histoire Sainte et La Peur. Peut-être ne mentionnez-vous pas ce monologue parce qu'il vous a plu: il est l'exception qui confirme la règle, le public y rit jaune (là, c'est vrai) parce qu'il possède le même humour noir que Le Bonheur.

Ce "show très commercial" diffère de tous ceux qu'a donnés Deschamps auparavant. Pour une raison: autrefois le public était passif tandis qu'aujourd'hui, il participe plus que jamais et aide ainsi Deschamps à construire les monologues que vous avez subis (pour ne pas écrire: démolis). Par conséquent, le contenu de chacun des monologues varie d'un soir à l'autre:

Deschamps n'est donc pas aussi "robot" que vous le prétendez. Il est normal qu'après avoir fait un monologue au moins quatre-vingt-deux fois, vous commencez à le connaître par cœur... et qu'après l'avoir entendu au moins quatre-vingt-deux fois, vous pouvez "sembler absent".

Je vous conseillerais d'aller voir le prochain "nouveau spectacle" d'Yvon Deschamps. Mais, de grâce, n'y allez qu'à la dixième représentation: vous vous sentirez moins passive, plus présente... Le "robot sans tripes" ne sera plus que chose du passé.

Et probablement, qui sait, dans sept ans vous direz-vous que La Création, L'Histoire Sainte et La Peur ne rejoignent pas "le plus bas commun dénominateur à l'échelle du divertissement populaire".

Lucie ROZON
Montréal



Forget revient à sa proposition d'intégration du service municipal

par Claude TURCOTTE

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a proposé hier une formule d'accommodement qui, à toute fin utile, revient à sa position originelle, c'est-à-dire l'intégration à peu près complète du service municipal des Affaires sociales.

Dans un communiqué émis dans la soirée, M. Forget annonce sa décision et celle du gouvernement d'intégrer le 1er avril prochain une bonne moitié du service, soit tout ce qui concerne la santé ainsi que le placement des enfants et des personnes âgées. Cela signifie que 400 des 800 fonctionnaires seront effectivement intégrés dans quelques semaines à la structure provinciale.

Remboursements

En ce qui concerne l'aide sociale, M. Forget se dit prêt à laisser cette responsabilité à Montréal, mais du même souffle il annonce qu'à compter du 1er avril prochain, "son ministère établira les remboursements des frais d'administration en fonction des échelles de salaires que le gouvernement du Québec applique à ses employés pour des tâches identiques".

On sait que les fonctionnaires de Montréal gagnent environ \$1.000 de plus par année que leurs collègues provinciaux pour des tâches identiques.

La déclaration du ministre Forget

implique que pour conserver l'aide sociale sous son autorité, la ville devrait payer la différence dans les frais d'administration y compris les salaires. Cela veut dire au départ au moins \$400.000. Ce chiffre pourrait varier dans un sens ou l'autre dépendant de l'issue des négociations qui sont présentement en cours avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux.

Quoiqu'il en soit, les autorités municipales seront très certainement réfractaires à l'idée de faire des déboursés pour conserver l'aide sociale sous leur juridiction.

Réaction hostile

En prenant connaissance de la déclaration du ministre d'hier soir, certains dirigeants du syndicat se sont dits "sidérés". Le syndicat devait étudier à fond la déclaration et émettre une réaction officielle tôt ce matin. Mais on pouvait hier soir pressentir que la réaction du syndicat sera plutôt violente et hostile à la position du ministre.

Au cours des derniers jours, le syndicat avait, tout comme le RCM, manifesté beaucoup d'optimisme sur les possibilités de maintenir dans la structure municipale les services de santé et de l'aide sociale.

M. Forget a somme toute une attitude astucieuse puisqu'il ne modifie rien sa position de départ et laisse l'odieux de la situation à la ville vers

qui se tourneront sans doute les fonctionnaires pour sauvegarder au moins la moitié des services et ce aux frais des contribuables montréalais.

Les producteurs laitiers auraient voulu voir Trudeau

OTTAWA (PC) — Pourquoi le premier ministre Trudeau a-t-il refusé de recevoir la délégation des producteurs de lait industriel du Québec venus le rencontrer, mardi, pour lui exposer leurs doléances au sujet de la politique laitière du gouvernement fédéral? C'est ce qu'a tenté de savoir hier, en Chambre, la députée créditiste, M. Real Caouette en tête.

Après avoir fait remarquer qu'il ne pouvait pas rencontrer personnellement tous ceux qui désiraient discuter avec lui de leurs problèmes, le Premier ministre a rappelé que les représentants de l'Union des producteurs

agricoles avaient pu rencontrer, au cours de la journée, quatre membres de son cabinet ainsi qu'une quarantaine de députés libéraux du Québec.

"Il est parfois aussi utile sinon davantage, a-t-il souligné au chef créditiste, de rencontrer des députés très actifs et très vigoureux, et quatre ministres qui ont beaucoup plus de connaissance en profondeur du sujet que moi je pourrais en avoir avec mes responsabilités un peu plus larges".

Mais M. Trudeau s'est dit prêt à rencontrer les agriculteurs n'importe quand, "si c'est juste pour le plaisir de me voir et de me serrer la main".

Rhodésie

(SUITE DE LA PAGE A 1)

au menu des restaurants qui doivent se contenter de produits congelés.

L'opposition

Les militants catholiques et protestants avec lesquels je me suis entretenu m'ont assuré que les éléments blancs les plus hostiles au gouvernement rhodésien se recrutent au sein des Eglises. "La plus grande partie de la minorité blanche — laquelle est de 270.000 par rapport à 5.800.000 Noirs — appuie encore le premier ministre Ian Smith pour la bonne raison qu'elle tient à ses privilèges, a-t-on précisé. Toutefois, de plus en plus de Blancs souhaitent que le gouvernement soit plus souple dans les négociations avec le leader noir modéré, Joshua Nkomo, de la branche dite interne du Conseil national africain (African National Council). Éventuellement, si les choses continuent à s'aggraver et si Smith demeure intransigeant, son avenir politique pourrait être mis en question."

Prise isolément, l'Eglise catholique (près de 600.000 fidèles) est la plus importante, mais l'ensemble des différentes Eglises protestantes compte plus d'un million d'ouailles.

"L'Eglise catholique, m'a déclaré

une source religieuse responsable, s'élève vivement contre le racisme du gouvernement rhodésien. Les Noirs, vous savez, sont parqués dans des réserves appelées "townships", en banlieue de Salisbury, pour ne pas vous parler de la ségrégation à la campagne.

"La plupart des Noirs n'ont pas droit de vote en raison des conditions qui sont imposées aux électeurs par la minorité blanche. Il est interdit aux Noirs de fréquenter les écoles blanches (sauf l'université) et les hôpitaux sont également séparés. Le salaire des Noirs est de sept à dix fois moins élevé que celui des Blancs. L'Eglise catholique veut que les Noirs aient les mêmes droits que les Blancs, tandis que le gouvernement rhodésien considère, lui, que les Blancs sont différents des Noirs. C'est là la source principale du conflit entre l'Eglise et le pouvoir établi."

On compte en Rhodésie une quarantaine de Frères Maristes francophones du Québec. Ils dirigent à travers le pays quatre écoles secondaires pour Africains dans la brousse; une école multiraciale à Queque, au centr edu pays, et s'occupent également de fermes.

Imperial Oil refuse de ravitailler Green Peace

par Fernand BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-ANTHONY, Terre-Neuve — Si la paix est revenue entre les villageois de Saint-Anthony et les membres de la "Green Peace Foundation", il semble qu'une autre bataille vienne d'éclater.

Mais cette fois l'ennemi serait le gouvernement fédéral par la voie du ministère des Pêcheries.

Hier matin, peu après avoir, dans une atmosphère de liesse générale, remis officiellement au président du "Comité des Terre-neuviens inquiets" (Committee of Concerned Newfoundlanders) tout l'équipement destiné à peindre en vert la fourrure blanche des bébés phoques, Bob Hunter, leader des conservationnistes, a pu se sentir intimidé par les menaces de poursuites judiciaires proférées par deux représentants du ministère des Pêcheries. L'agent de la compagnie Imperial Oil à l'aéroport de Saint-Anthony refusait de ravitailler les trois hélicoptères de la GPF en carburant.

Le stock de carburant de l'aéroport est la seule source d'approvisionnement du genre dans le secteur.

Et pourtant, souligne Me Marvin Storrow, de Vancouver, qui loge avec le groupe au "Teckers Boarding House", le carburant en question, soit 14 barils, est la propriété de l'International Found for Animal Welfare" présidée par Brian Davies, champion de la lutte anti-cruauté contre les bébés phoques.

Le ministère des Pêcheries n'a

aucun droit de regard sur ce carburant et ne peut empêcher qu'il soit soit par intimidation ou autrement ravitaillé les appareils de la GPF. C'est l'opinion de l'avocat de la GPF, ôrEnquête

Me Storrow a immédiatement convoqué un représentant de la Gendarmerie royale, le sergent Butt qui, aux dernières nouvelles tard hier, poursuivait son enquête.

Rejoint par téléphone hier après-midi, l'adjoint du directeur du district de Terre-Neuve pour le ministère des Pêcheries, déclarait qu'il ferait immédiatement enquête sur cet incident.

De là non plus que une nouvelle hier soir.

Le geste posé par le représentant du ministère fédéral a-t-il été autorisé de haute source ou s'agit-il tout simplement d'une maladresse de la part de fonctionnaires trop zélés?

Le gouvernement fédéral est-il parti en guerre contre la "Green Peace Foundation", au moment même où ce groupe semble en train de rallier l'appui d'un bon nombre de Terre-neuviens.

Encore une histoire à suivre. Décidément, il s'en passe des choses dans cette calme localité du nord-est terre-neuvien toute frissonnante sous le froid glacial qui souffle de la mer.

Les ministres préfèrent régler avec "l'ami Jean"

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien a déclaré hier que dans son effort pour réduire les dépenses gouvernementales, il allait jusqu'à exercer des pressions sur ses collègues du cabinet pour les inviter à limiter les dépenses dans leurs ministères respectifs.

"Je suis le seul membre du Cabinet qui insiste pour la réduction des dépenses", a-t-il déclaré devant le Comité sénatorial des Finances.

L'efficacité des autres ministres est évaluée d'après la facilité avec laquelle ils peuvent obtenir de l'argent du Conseil du Trésor.

Lorsque le ministre veut qu'un collègue réduise son budget de \$50 millions, par exemple, il lui offre une espèce de "règlement hors Cabinet". Si le ministre en question refuse et choisit de jouer le tout pour le tout et de défendre ses exigences devant le Cabinet réuni, M. Chrétien lui dit alors qu'il demandera personnellement au conseil des ministres de réduire son budget de \$100 millions.

De cette manière, explique-t-il, les ministres préfèrent régler avec leur "ami Jean" plutôt que de risquer des coupures beaucoup plus sérieuses devant le cabinet...

Épargne avec chèques—chèques véritables



"A la santé de mon compte d'épargne avec chèques!"

Coup de théâtre à bord du La Fontaine Express de la Banque de Montréal

La cigale donne un cocktail accompagné du lièvre

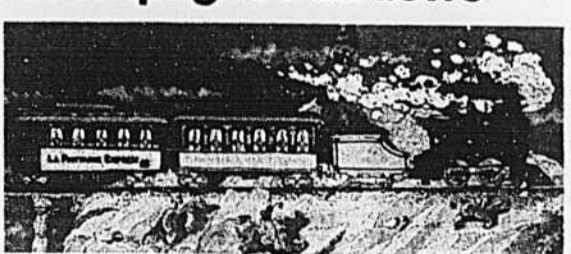
Délaissant son éternelle compagne la fourmi, c'est accompagnée du lièvre que la cigale donnait un cocktail à bord du La Fontaine Express de la Banque de Montréal. On sait que le La Fontaine Express est ce train qui sillonne nos parages transportant à son bord quelques personnages des fables et s'arrêtant aux diverses succursales de la Banque de Montréal. Outre la cigale et le lièvre, on peut nommer: le conducteur (Hervé Brousseau), la fourmi, le

lion, le chat, le renard, et la tortue.

Épargne avec chèques Chèques véritables

Comme il se doit, dans tout bon cocktail qui se respecte, la cigale y alla d'un petit discours. "Bienvenue à bord, dit-elle sur deux notes, j'ai voulu souligner un grand événement dans ma vie. J'ai cru que quand la cigale avait décidé d'épargner, il fallait mouiller ça!"

Pour une bombe, c'en était une. Toute la compagnie acclama la cigale et les questions commencèrent à fuser. On voulait savoir comment un tel renversement avait pu se produire. "C'est bien simple, fut la réponse de la cigale, j'ai suivi les conseils qu'on m'a donnés à la Banque de Montréal et j'en suis fort aise. J'ai ouvert un compte d'épargne avec chèques. De la sorte, je peux faire des chèques au besoin tout en m'assurant des intérêts sur mes épargnes." C'est à ce moment que le lièvre, son cavalier du jour,



Le La Fontaine Express de la Banque de Montréal

s'empressa de lui baiser la main et de la féliciter. "Vous êtes une grande dame, lui dit-il. Quant à moi, comme je fais beaucoup de chèques, je trouve le compte de chèques véritable de la Banque de Montréal, épatant. Il me permet de payer mes comptes avantageusement et le relevé de compte mensuel que je reçois m'aide à bien suivre mon affaire facilement. Ça m'aide à bien courir mais aussi à partir à point."

Service Médaille d'Or

Avant de quitter le fameux train, le conducteur a tenu à nous assurer que la Banque

était désireuse d'offrir un service en or... "Je dirais même un Service Médaille d'Or", a-t-il ajouté.



"Profitez de notre Service Médaille d'Or."



"Mon compte de chèques véritable me permet de bien courir tout en partant à point."

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal



Débrayage dans les hôpitaux

Le suspense qui plane sur le Front commun CSN-CEQ-FTQ — va-t-il recourir ou non à la grève générale? — n'empêche pas ses membres de continuer, ici et là, leurs tactiques de harcèlement pour protester contre le déroulement actuel des négociations.

Aujourd'hui, quelque 40.000 syndiqués de la Fédération des affaires sociales (CSN) tiennent des demi-journées d'études dans la plupart des hôpitaux du grand Montréal, en y maintenant les services essentiels "selon la définition syndicale".

Les professeurs des cégeps montréalais, membres de la Fédération nationale des enseignants (CSQ), et les enseignants de plusieurs commissions scolaires de la région de Montréal (CEQ) débrayent également aujourd'hui.

C'est ainsi qu'environ 100.000 enfants de l'île de Montréal, fréquentant les écoles des commissions scolaires Jérôme-Le Royer, Saint-Croix, Baldwin-Cartier et Sault-Saint-Louis, ainsi que ceux de la région de Millelles, à Laval et dans les Basses-Laurentides, ont un après-midi de congé.

Deux poursuites dans les hôpitaux

Deux syndicats d'employés d'hôpitaux (CSN), dans la région de Québec, ont été accusés de n'avoir pas maintenu les services essentiels comme l'exige la loi au cours du débrayage provincial du Front commun le 25 février dernier.

Des employés de soutien des hôpitaux de Loretteville et Nazareth ont aussi été accusés d'avoir déclenché un arrêt de travail illégal, tandis que les présidents des deux syndicats ont été accusés d'avoir incité leurs membres à faire la grève. Les syndicats en cause sont passibles d'amendes de \$5.000 à \$30.000 par jour, leurs dirigeants de \$2.000 à \$10.000 et les syndiqués de \$40 à \$200.

Encore à Québec, quelque 325 employés du Centre hospitalier de l'université Laval, ont cessé de travailler hier matin contre ce qu'ils appellent le congédiement injuste et arbitraire d'un délégué syndical. Les autorités accusent Marc Vauzelle d'avoir frappé un vieillard, ce que nient ces membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). L'arrêt de travail doit continuer aujourd'hui.

Les syndiqués réclament le réintégré im médiat (sans perte de salaire) de Marc Vauzelle et une enquête sur le comportement qu'ils jugent antisindical de Céline Genest qui l'a congédié en tant que coordonnatrice des cadres.

Dans l'enseignement, 10 enseignants de l'Abitibi ont été suspendus pour une journée à Chapais, tandis que les professeurs de la polyvalente de Sainte-Thérèse de Blainville ont eu hier une journée de réflexion, les autorités scolaires leur ordonnant de cesser les mesures de pression. Malgré la menace de lock-out, ils ont décidé de poursuivre

leurs actions et, le cas échéant, de rester à la disposition des étudiants sans salaire.

De leur côté, les 1.784 enseignants de la Mauricie en sont à leur troisième semaine de lock-out.

A l'université du Québec, la grève des employés de soutien se poursuit dans les constituants de Montréal, Chicoutimi et Rimouski, privant ainsi de cours à des milliers d'étudiants.

Dans l'Estrie

Hier, des milliers d'étudiants des niveaux élémentaire, secondaire et collégial ont également été touchés par des débrayages de la CEQ qui souligne qu'environ 8.000 de ses membres ont quitté les classes.

Les 600 enseignants de quatre cégeps qui lui sont affiliés, précise la CEQ, ont tenu une demi-journée d'étude. Il s'agit des cégeps de Drummondville, Granby, Victoriaville et Sainte-Foy.

Le plus important arrêt de travail de la CEQ hier a eu lieu dans l'Estrie où quelque 3.200 enseignants ont tenu une demi-journée d'étude. A Lignery, au sud de Montréal, 1.300 enseignants ont fait des "débrayages multiples" tout au cours de la journée. Dans l'est de l'île de Montréal, 300 enseignants ont quitté les écoles élémentaires de Pointe-aux-Trembles.

A Nicolet, 600 enseignants ont été en journée d'étude toute la journée, de même que 800 autres dans la région de Sorel-Tracy.

Dans la région de Sault-Jean d'Iberville, pour la deuxième fois cette semaine, les 1.400 enseignants du syndicat d'Honoré-Mercier, ont débrayé une demi-journée. La CEQ ajoute qu'ils ont obtenu le rengagement des 12 enseignants suspendus pour refus de rencontrer la direction sans la présence d'un représentant syndical.

Les anglophones

Les enseignants anglo-catholiques de Montréal, de leur côté, ont occupé hier les locaux de deux commissions scolaires de l'île (Verdun et Le Royer) et ont manifesté

devant une troisième (Sault-Saint-Louis).

Quelques écoles anglo-catholiques de la CECM ont dû être fermées, leurs enseignants étant allés appuyer leurs confrères de la banlieue. A Verdun, la police les a chassés des lieux et a procédé à des arrestations; les enseignants ont quand même l'intention de continuer leur action aujourd'hui.

Du côté des protestants, 75 enseignants ont débrayé hier dans l'ouest du Québec, privant de cours environ 1.400 élèves dans les écoles élémentaires et secondaires de la région de Hull.

Poursuite de \$6 millions contre Desourdy Inc.

La compagnie Dumez (Canada) Limitée, entrepreneur en construction, vient d'insérer une poursuite de plus de \$6 millions en Cour supérieure, contre Desourdy Inc., l'un des co-garants du chantier olympique, rôle que Desourdy Inc. partage avec Charles Duranceau Limitée.

La compagnie Dumez allègue dans sa poursuite qu'elle avait convenu, au début de l'aventure olympique, de former une entreprise conjointe avec Desourdy Inc. et Simard-Beaudry Inc., dans le but d'obtenir des contrats dans le parc olympique.

Or, estime-t-elle, Desourdy Inc. l'a laissée tomber en cours de route, au détriment de la requérante, qui affirme être un expert en béton précontraint et en voûte mince.

Ce geste de Desourdy Inc., estime la requérante, a signifié une perte de prestige pour Dumez (Canada) Limitée, a nuï à son image internationale et à sa publicité, en plus de la priver d'une partie des honoraires que recevra Desourdy Inc.

Pour ces raisons, conclut Dumez (Canada) Limitée, elle se dit en droit de réclamer une somme de \$6.158.971,80 de Desourdy Inc.

PRÉSENTATION IMAGE ET SON

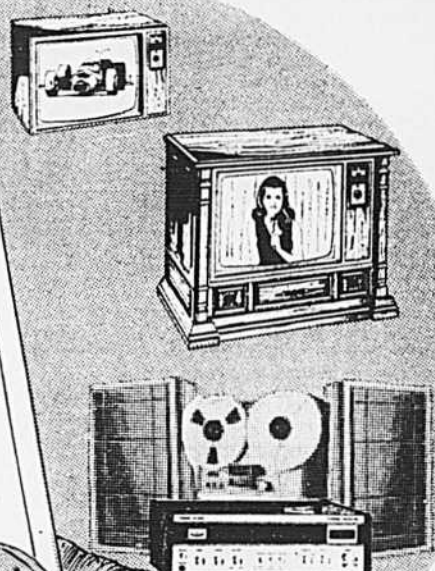
VOUS ÊTES INVITÉS

A la présentation de matériel audio, téléviseurs couleur, ou noir et blanc, les 11, 12, 13 et 14 mars de 10 h a.m. à 10 h p.m. à la

PLAZA ALEXIS-NIHON

Mail Central
Coin Atwater et Sainte-Catherine
métro Atwater

Vous y verrez les produits: Marantz, Kenwood, Technics, Teac, Rotel, Epicure, Bic Venturi, Audio Research, Thorens, Dual



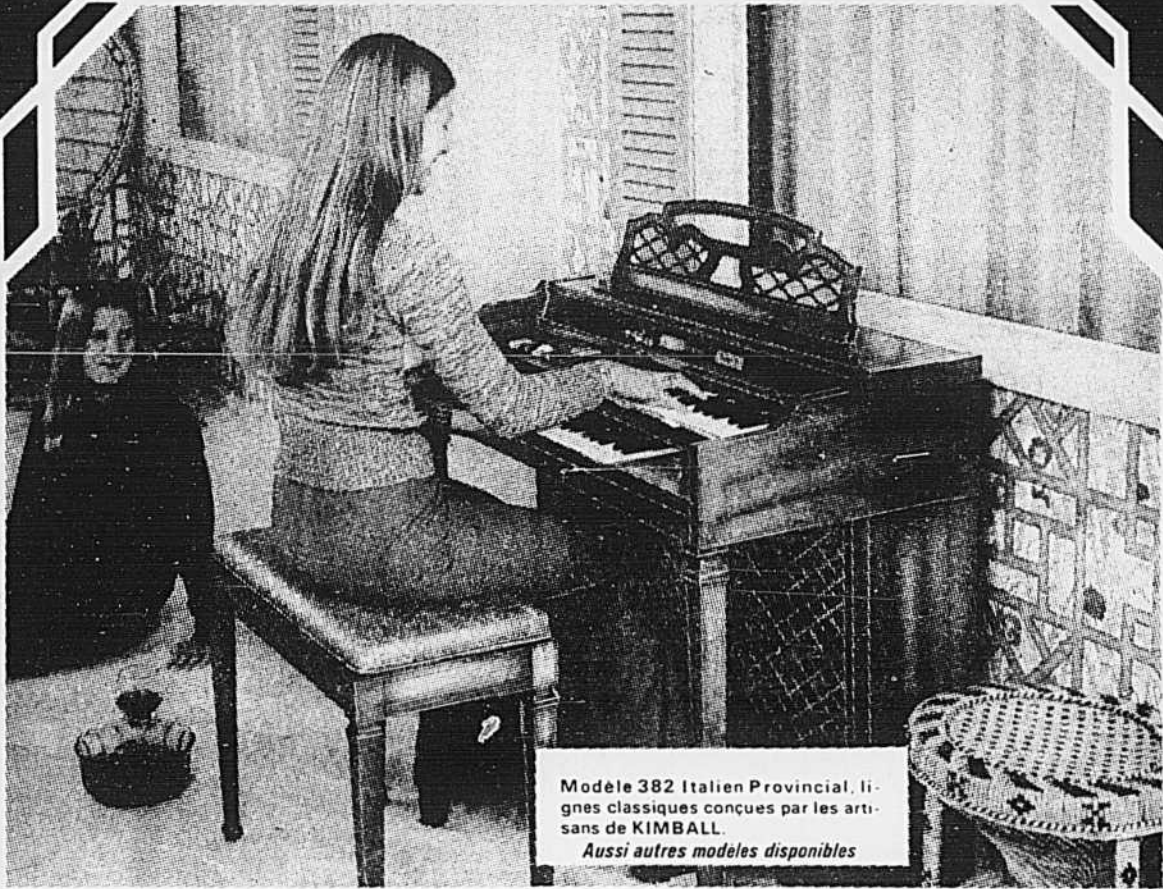
ATLANTIQUE LTÉE

295, boul. Deslauriers, 336-9550



Le plaisir commence avec un SWINGER 300, tout le monde peut le jouer en 5 minutes, 2 doigts et un orgue KIMBALL

Swinger 300



Modèle 382 Italien Provincial, lignes classiques conçues par les artisans de KIMBALL. Aussi autres modèles disponibles

SPÉCIAUX D'ENTREPÔT SUR ORGUES

1 orgue KIMBALL dém. Swinger 600. Modèle 690, fini noyer.

Ord. \$2435.00

Spécial \$1695⁰⁰

1 orgue FARFISA

modèle 148

Ord. \$969.00

Spécial \$585⁰⁰

12 STRING ENSEMBLE

Galtek

Ord. \$1395.00

Spécial \$1050⁰⁰

ROULEZ RENAULT, ROULEZ LAREAU,



= ROULEZ SÉCURITÉ

QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE RENAULT 5 GARANTIE 5 ANS OU 50.000 MILLES



OUI

Lareau est le seul garage Renault de Montréal métropolitain à avoir l'exclusivité de la fameuse garantie de G.A.P. Ltée soit 5 ans ou 50.000 milles sur le moteur, la transmission et le différentiel, pièces et main-d'oeuvre à 100% au Canada et à l'étranger. Cette garantie accompagne toutes nos voitures neuves sans supplément de prix.

Lareau Automobiles inc.

4484, rue de LaRoche, Montréal, Que. 523-2153

Banc inclus, 5 leçons gratuites, 5 ans de garantie sur composants électroniques, 1 an de service gratuit. Transport gratuit.

Disponible dans les 24 succursales



Galipeau musique Inc.

1480 EST, RUE FLEURY, informations

387-2568

La lutte à l'inflation: nouvelle étape dans 6 mois

par Jean PELLETIER

OTTAWA — Le président de la Commission de lutte à l'inflation M. Jean-Luc Pépin estime qu'il aura rempli son mandat quand le gouvernement fédéral mettra en vigueur les changements qu'il entend lui soumettre dans six mois, changements visant à maintenir l'inflation à un taux voisin de 6 pour cent.

Les hommes d'affaires membres du Conseil canadien des détaillants, alors qu'ils écoutaient hier M. Pépin faire ces déclarations, songeaient déjà aux nouvelles formules de contrôle que le gouvernement fédéral pourrait instaurer après avoir mis un terme aux mesures actuelles.

Inquiétude

Y songeant avec une certaine inquiétude puisque M. Jean-Luc Pépin a annoncé hier que si d'ici la fin de 1977 la commission devait disparaître, certains contrôles demeuraient.

M. Pépin estime en effet "qu'il faudra retirer progressivement les contrôles mis en place en octobre dernier, comme du reste il a fallu les mettre en place par étapes".

En outre, M. Pépin considère que l'expérience américaine lui enseigne que la lutte à l'inflation ne doit pas être menée au rythme de temps durs et de temps mous, mais bien d'une manière stable "ne donnant ainsi la chance à personne de commettre des excès dans un sens ou dans un autre".

Les déclarations de l'ancien ministre libéral faisaient écho au discours prononcé mardi dernier par M. Marcel Bélanger président de l'Institut canadien des comptables agréés, qui déclarait que le gouvernement fédéral pourrait bien choisir l'instauration de contrôles permanents après 1977.

Bilan

M. Pépin a fait un bilan des résultats de la lutte à l'inflation depuis la mise sur pied du pro-

gramme l'automne dernier. Il s'est félicité de ce que l'action de la commission coïncide avec la reprise de l'économie aux Etats-Unis et au Canada.

"Nous ne pouvions souhaiter de meilleures circonstances pour lancer un tel programme", a déclaré M. Pépin. Ces conditions favorables toutefois n'empêchent pas les milieux d'affaires de déchanter devant certaines mesures appliquées par la commission. "Ma lune de miel avec les hommes d'affaires tire à sa fin", a lancé M. Pépin qui a annoncé que la phase la plus importante de son travail allait être entreprise dans six mois alors que le gouvernement fédéral aura à choisir parmi les nouvelles méthodes de contrôle qu'il entend lui soumettre.

"Dans six mois je ne parlerai plus du programme actuel à présent M. Pépin, mais bien des actions que nous pourrions mener pour instaurer au Canada un nouvel ordre économique".

Grande vente SICO SICO

Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyle

\$12.99

EN VENTE

Latex satiné super blanc d'intérieur

\$12.99

EN VENTE

Email lustre perle d'intérieur à l'alkyle

\$12.99

EN VENTE

STYLE AUTHENTIQUE et CONSTRUCTION SOIGNÉE ALLIÉS DANS UN ENSEMBLE "EARLY AMERICAN" OFFERT AUX BAS PRIX INCROYABLES DE FAUCHER



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR "EARLY AMERICAN" EN PIN

Les pièces qui composent ce mobilier s'obtiennent séparément et permettent de créer un ensemble au goût de chacun. Tous les meubles sont montés sur un piedement à gros poteaux tournés. Canapé trois places à haut dossier doté d'un repose-tête intégré très confortable, recouvert de tissu Herculon pratiquement inusable.

\$319.95

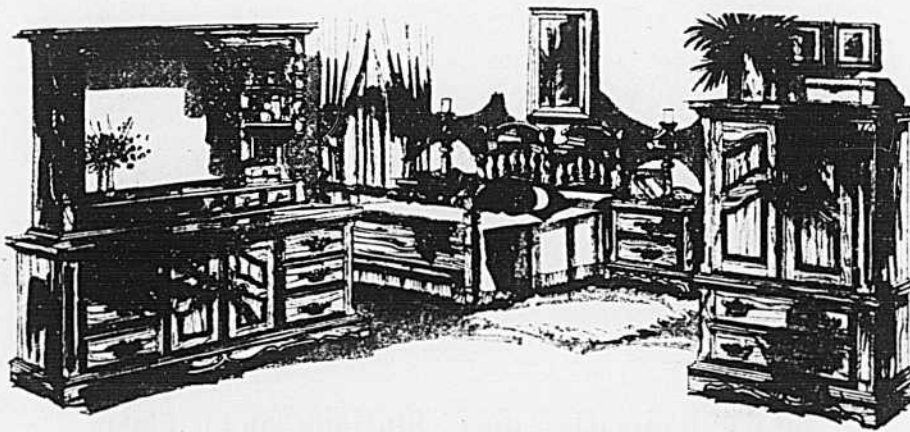
Fauteuil à bascule de même fabrication	\$179.95	Tabouret	\$ 69.95	Table de bout Lampe avec abat-jour assorti	\$ 89.95
Fauteuil standard	\$169.95	Table	\$ 99.95		



MOBILIER DE SALLE À MANGER "EARLY AMERICAN" EN PIN

Ce magnifique ensemble comprend une table ovale de 42 po. de largeur et 62 po. de longueur, qui une rallonge permet d'agrandir à 74 po. plus quatre chaises à haut dossier dotées de traverses sculptées. Montants et pieds ont été façonnés au tour.

Table avec 4 chaises	\$549.95	Buffet, largeur 54 po., profondeur 13 po. avec porte chaque bout dissimulant tablettes et tiroirs et 3 tiroirs dans la partie centrale. Vaisselle à trois portes vitrées, tablettes et éclairage intérieur	\$279
Chaise additionnelle	\$ 79.95	Desserte à 2 portes et 2 tiroirs surmontée d'une étagère sculptée en forme de corniche	\$279.95
Fauteuil	\$ 89.95		\$299.95



MOBILIER DE CHAMBRE "EARLY AMERICAN" EN PIN

4 pièces — Importé de la Caroline du Nord

Ce ravissant mobilier comprend une commode basse (dimensions: largeur 72 po., hauteur 34 po., profondeur 20 po.) pourvue de chaque extrémité de 3 tiroirs et, dans sa partie centrale, de deux portes sculptées dissimulant d'autres tiroirs, une grande glace dont le cadre est formé d'une corniche dotée de petites tablettes de chaque côté et d'une série de petits tiroirs au bas, une commode à deux corps superposés (dimensions: largeur 41 po., hauteur 62 po., profondeur 20 po.), le corps inférieur ayant deux grands tiroirs, le corps supérieur se présentant avec deux portes sculptées dissimulant des tablettes et d'autres tiroirs; un lit dont la tête et le pied sont formés de traverses sculptées de montants tournés et de pieds tournés surmontés d'une boule (ornement genre "boulet de canon"). Tous les tiroirs sont fabriqués selon le mode d'assemblage à queue d'aronde et sont protégés contre la pénétration de la poussière.

BAS PRIX DE FAUCHER, les 4 pièces \$1,049.95

NOTA: les tables de chevet s'obtiennent moyennant un supplément modique

TIRAGE AU SORT JEUDI 11 MARS

- 7h00 Malaxeur Sunbeam HND9G
- 7h30 Ensemble Stéréo Philco 4705
- 8h00 Humidificateur Coleman modèle 36-15
- 8h30 Téléviseur RCA XL-100 CTU578
- 9h00 Ouvre-boîtes électrique Daisy Vornado et un couteau électrique Vornado.

TIRAGE AU SORT VENDREDI 12 MARS

- 7h00 Téléviseur couleur Phillips modèle 14N065
- 7h30 Grille-pain Phillips KB5632
- 8h00 2 couteaux électriques Vornado
- 8h30 1 ouvre-boîtes Daisy Vornado
- 9h00 1 téléviseur RCA XL-100 CTU578
- Aucun achat requis, seule votre présence est nécessaire.

<p>QUINCAILLERIE ROBERGE INC. 3040 St-Hubert, Montréal St-Hubert 876-0381 5645, Grande Allée, Brossard 656-1720 2225, Chemin Chambly, Longueuil 679-5160</p>	<p>LA MAISON DU PEINTRE (MI) Ltée THE PAINTER'S HOUSE (MI) Ltée 145 Sauvé ouest Montréal 357 381-8524</p>		
<p>A.D. LEBLANC ENRG 1650 Ste-Catherine est 522-1102</p>	<p>ALBERT LORD LTÉE Le Quincaillier Expert 7341 St-Denis, Montréal 274-2561</p>	<p>F. BOUDREAU LTÉE INC. 200, St-Charles, Ste-Thérèse 435-5933 435-1765</p>	<p>CENTRE DE DECORATION PONT-VIAU COLOR BAR INC. 357 boul. des Laurentides Pont-Viau 667-7200</p>
<p>DAGENAIS & DESJARDINS Ltée 10746 est. boul. Gouin, Rivière-des-Prairies 648-3888</p>	<p>GEROT LE QUINCAILLER 4451 est Beaubien 728-6854</p>	<p>QUINCAILLERIE HOCHELAGA 3993, Hochelaga 259-2595</p>	<p>FERRONNERIE JEAN-PIERRE 4810, rue Charlevoix Montréal-Nord 322-6922</p>
<p>LATENDRESSE & FILS INC. 11837 est. Notre-Dame Pointe-aux-Trembles 645-8874</p>	<p>MATERIAUX DE CONSTRUCTION GREENFIELD PARK LUMBER 320, boul. Taschereau Greenfield Park 676-1881</p>	<p>QUINCAILLERIE PELLETIER ENRG 333, De Casteleau (Yvon Martinelli propriétaire) 272-2500</p>	<p>QUINCAILLERIE PIGEON 8742, DeGrosbois 352-0020 352-6530</p>
<p>ROGER ROULEAU, INC. 5126 est. Beaubien, Montréal, 254-9401 LIVRAISON GRATUITE</p>	<p>QUINCAILLERIE ST-LEONARD 8480 boul. Lacordaire St-Leonard 323-2716</p>		



- Stationnement gratuit.
- Termes faciles.
- Réservation sans frais moyennant acompte.

48 BOUL. DES LAURENTIDES PONT-VIAU - LAVAL 384-0590

LE NOM, C'EST L'HOMME: PUISQUE NOUS NOUS OCCUPONS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS MONDIALES

NORTHERN ELECTRIC DEVIENT NORTHERN TELECOM

En modifiant notre nom nous pourrions mettre nos produits sur le marché mondial sous une seule et même désignation et la faire valoir partout avec les mêmes avantages.

Jusqu'à présent, nos produits se vendaient presque partout dans le monde sous la raison sociale Northern Electric, sauf aux États-Unis, le plus important marché d'équipement de télécommunications. En effet, chez nos voisins du Sud, le nom Northern Electric identifie déjà un fabricant d'appareils électriques. De plus, un concurrent dans le domaine des télécommunications a pour raison sociale North Electric, portant à confusion tant pour les fournisseurs que pour les clients et les investisseurs.

C'est pour éviter ces malentendus que nous avons choisi Northern Telecom, un nom qui décrit bien ce que nous sommes et l'industrie que nous servons. Dorénavant, cette raison sociale nous identifiera partout où nos produits seront conçus, fabriqués et vendus.

Dans nos usines, nos bureaux, nos points de vente à travers le monde, nous concevons, fabriquons et vendons des centraux téléphoniques privés et publics, des plates-formes d'équipement électronique pour satellites, des câbles coaxiaux pour la télédistribution, des appareils de communication et de transmission de données pour particuliers et pour entreprises. Presque tous nos équipements sont conçus et mis au point par les quelque 1 700 scientifiques et techniciens de Recherches Bell-Northern, notre centre de recherche et développement, près d'Ottawa. Plusieurs de nos produits sont mondialement reconnus comme équipement de pointe pour leur style, leur efficacité, leur fiabilité et leur prix de revient avantageux.

Nous partageons ces succès avec tous les Canadiens, puisque les \$330 000 000 que nous avons payés l'an dernier en salaires et avantages sociaux stimulent l'économie du pays.

Northern Telecom contribue également ses dons aux institutions scientifiques, sociales et culturelles du Canada.

Il en va de même du fardeau fiscal. L'an dernier, nous avons versé \$135 000 000 en impôts aux divers paliers gouvernementaux. Toujours au budget de l'an dernier, nous avons acheté pour \$300 000 000 de marchandises et de services à de nombreuses entreprises canadiennes, contribuant ainsi à l'embauche générale.

Au cours des derniers 12 mois, nous avons exporté pour \$65 millions de produits et composants fabriqués au Canada vers nos usines à l'étranger.

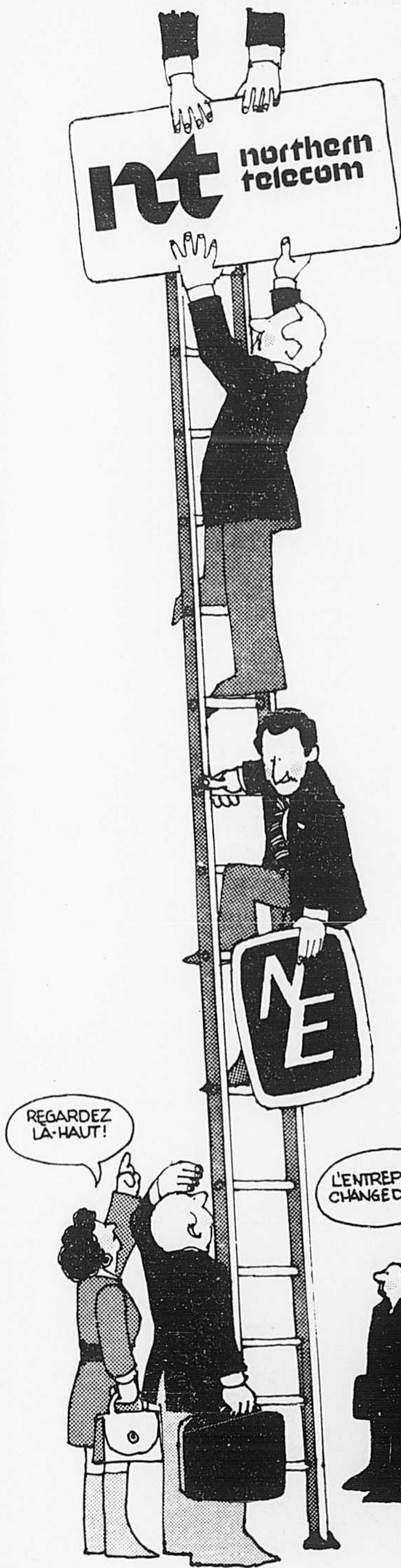
Aussi, l'avenir nous semble-t-il prometteur.

Nous croyons à l'avenir du Canada, pour nous et pour tous les Canadiens. A condition de bien vouloir s'en donner la peine.

Nous le ferons dans le domaine qui nous concerne: l'amélioration constante des télécommunications.

nt northern telecom

NORTHERN TELECOM LIMITÉE, MONTREAL, QUÉBEC



Vingt-quatre usines de fabrication au Canada: Amherst, N.-E.; Belleville, Ont.; Brampton, Ont.; Calgary, Alta. (3); Kingston, Ont.; Lachine, Qué. (4); LaSalle, Qué.; London, Ont.; Lucerne, Qué.; Moncton, N.-B.; Montréal, Qué.; Montréal-Nord, Qué.; Regina, Sask.; Saint-Jean, N.-B. (2); Saint-Jean, Terre-Neuve; Toronto, Ont.; Winnipeg, Man.

Avant le 1er mars 1976, Northern Telecom Limitée s'appelait Compagnie Northern Electric, Limitée.

Sharp juge qu'on a assez discuté du bill C-68

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral a décidé de mettre un terme aux débats entourant le projet de loi C-68, modifiant la Loi sur les soins médicaux, en présentant une motion de clôture, motion qui fut adoptée en fin d'après-midi, hier, par un vote de 105 contre 72.

La motion de clôture, que l'opposition se plait à qualifier de "baillon", limite à cinq heures les débats avant que les Communes se prononcent en seconde lecture.

En présentant cette motion, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, a fait remarquer que, depuis le 5 juin dernier, 30 heures avaient été consacrées à ce débat et que 63 membres des Communes s'étaient exprimés.

Le porte-parole de l'opposition conservatrice, le député de Grenville-Carleton, M. Walter Baker, a soutenu que cette façon d'agir prouvait bien que le gouvernement a de la difficulté lorsqu'il s'agit de répondre à une critique constructive de la part de l'opposition.

La colère du public

"Cette tentative arrogante et méprisante de faire l'opposition à ce projet indique de façon claire que le gouvernement est revenu au style parlementaire qu'il avait adopté avant 1972. Il s'agit d'une façon de gouverner qui a déjà généré la colère du public," a-t-il déclaré aux Communes.

Le projet C-68 vise à limiter la participation du fédéral aux frais des programmes d'assurance-santé et d'assurance-hospitalisation.

L'opposition a surtout axé ses remarques sur le fait que le gouvernement central fixe maintenant des plafonds à sa participation.

Pour les députés qui siègent dans l'opposition, une telle décision du fédéral ne peut qu'affecter les provinces pauvres et tous avaient souhaité que le projet de loi ne puisse être adopté avant que les dix ministres de la Santé des provinces ne donnent leur accord.

LES BONS COMPTES FONT LES BONS MÉNAGES!

La plupart des gens mariés savent combien il est important de garder leurs affaires financières en ordre; bien peu, pourtant, prennent les mesures nécessaires. Cette négligence peut non seulement entraîner des discussions pénibles et inutiles dans la vie de tous les jours, mais aussi causer de désagréables surprises aux conjoints en cas de divorce. Dans Selection du Reader's Digest de mars, une spécialiste québécoise dresse la liste des erreurs à éviter dans la gestion de vos finances. Voyez pourquoi il est capital de bien connaître votre régime matrimonial et comment vous pouvez éviter les inconvénients des comptes bancaires conjoints. Achetez Selection de mars aujourd'hui même.



Importée à prix d'or, la technologie occidentale n'a rien donné à l'URSS

AU COURS DES dernières années, les dirigeants de l'Union soviétique ont consacré des milliards de dollars pour acquérir la technologie de l'Occident, des installations informatiques aux procédés de fabrication d'engrais chimiques, en passant par les techniques de placage des métaux et les formules de médicaments.

Cela équivaut déjà au plus vaste transfert de connaissances auquel on ait assisté depuis que les Croisés sont rentrés en Europe les coffres pleins de manuscrits grecs, romains et arabes volés qui devaient inspirer la Renaissance.

Parallèlement, le but de Moscou a été rien de moins que susciter une renaissance technologique à l'intérieur de l'Union soviétique, tout en évitant une réforme en profondeur des structures économiques extrêmement centralisées de l'URSS.

Mais il y a déjà des indices très nets que la technologie occidentale ne s'enracine pas sur le sol soviétique.

A première vue, on aurait pensé qu'un apport d'une telle ampleur aurait dû avoir un effet rapide et profond sur le développement de l'Union soviétique. L'URSS est en effet très avancée sur le plan technologique; c'est un pays tout orienté vers la science qui a à son actif des réalisations techniques impressionnantes. Plus de trois millions de Soviétiques travaillent dans les services de recherche et de développement, et les savants russes sont parmi les meilleurs au monde.

Pourtant, l'URSS demeure, sur le plan économique, loin derrière les autres pays industrialisés avec un niveau de vie inférieur même à celui des populations de la plupart de ses alliés de l'Est de l'Europe. Les biens de consommation sont toujours grossiers et rares, il y a une pénurie de logements et les

statistiques récentes indiquent que le taux de croissance du revenu national a baissé de près de moitié depuis vingt ans.

Comme la Renaissance était plus que les manuscrits, la technologie moderne est davantage que du matériel et des formules. C'est un ensemble complexe de procédés, de méthodes, d'expérience et de connaissances se développant constamment dans un environnement qui leur est propice. L'un ne va pas sans l'autre.

Or, alors que l'on s'empresse d'acquérir la technologie occidentale en URSS, on continue à rejeter les idées occidentales comme étant nocives, sinon proprement subversives.

Le professeur Erik P. Hoffmann, spécialiste soviétique de ces questions, fait remarquer que la technologie s'accompagne d'aspects culturels et que si l'on rejette ceux-ci on risque de perdre en même temps tous les avantages qu'apporte la technologie.

On se rend compte également que le technicien, avec son bagage de connaissances et d'expérience, doit accompagner la technologie.

Or tel n'est pas le cas, les Soviétiques important rarement des hommes. En outre, la technologie occidentale se trouve soumise aux mêmes entraves que la technologie soviétique: mauvaise gestion, complexités de la bureaucratie, centralisation excessive.

L'usine géante de camions en cours d'installation à Kama, dans la République autonome des Tatars, en est un exemple patent. Depuis la mise en œuvre du projet vers 1971, l'Union soviétique a englouti plus d'un milliard en matériel et technologie achetés à l'Occident. Les premiers camions devaient sortir en 1974, mais les retards se sont accumulés. Les machines vieillissent sans rien produire et lorsque le complexe entrera effectivement en fonctionnement, probablement vers 1980, une bonne partie du matériel sera de-

venu désuet. En attendant, l'Union soviétique a dû acheter 8.000 camions de 16 tonnes à l'Allemagne fédérale et déboursé \$450 millions!

Les spécialistes occidentaux avaient recommandé pourtant de préférence l'aménagement de trois usines plus petites et plus économiques, mais les dirigeants soviétiques ont opté pour une seule usine gigantesque et cela pour des raisons de prestige.

Les priorités

Les industries soviétiques sont lentes à utiliser les découvertes des savants soviétiques eux-mêmes. Ainsi, en 1950, trois ingénieurs russes ont mis au point un nouveau procédé de fabrication de l'aluminium qu'utilise depuis près de quinze ans maintenant Pechiney, le géant français de l'aluminium. Par contre, aucune usine soviétique n'a encore adopté cette technique.

Ces difficultés, de toute évidence, ne proviennent pas d'un manque de

talent ou d'intérêt. L'Union soviétique est un des rares pays au monde où les gens attendront en toute patience des heures pour voir une exposition technique et où plus de 600 revues scientifiques ont un tirage global de 16 millions d'exemplaires.

Et quand planificateurs et savants soviétiques concentrent tous leurs efforts sur un projet prioritaire dans les domaines de la défense ou de l'aérospatiale, ils obtiennent des résultats aussi impressionnants qu'on peut en obtenir en Occident.

Cette aptitude à concentrer leurs efforts est d'ailleurs probablement la seule vertu du système complexe de planification centrale, et la raison pour laquelle l'URSS a pu atteindre une telle puissance militaire.

Neuville et LA PRESSE

DEMAIN :
Le progrès économique et le pouvoir politique

La physiothérapie ou le maraudage de la clientèle

— 4 —

par Nicole BEAUCHAMP

LES "SERVICES physiothérapeutiques dispensés par les médecins spécialistes, et les physiothérapeutes en cliniques privées, ont coûté, en 1974, à l'État la somme de \$5.757.057.

Ces coûts vont presque doubler en 1975. Le ministre des Affaires sociales a décidé d'y mettre la hache. Cette décision pénalisera-t-elle ou non la population habituée à recevoir gratuitement les traitements de physiothérapie en cabinet privé?

De part et d'autre, les médecins spécialistes et les physiothérapeutes prennent le public à témoin, chacun avec leur vision des choses.

même s'ils s'accordent pour décrier les abus commis. Toutefois, on n'a guère parlé de l'incurie du gouvernement à colmater les failles d'un système qui ont profité à une poignée de professionnels de la santé. On n'a guère levé le voile sur une sorte de dilemme entre la Régie d'assurance-maladie du Québec et le ministère des Affaires sociales.

La régie et le ministère

Le problème réside dans le fameux amendement apporté, en mai 1972, à l'entente entre le ministère des Affaires sociales et la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Par cet amendement, "les traitements physiothérapeutiques en cabinet de physiothérapie" ne sont pas sujets au règlement général qui stipule: "Le médecin ne soumet un relevé d'honoraires que pour des actes qu'il a posés lui-même ou pour des actes posés en sa présence et auxquels il a participé".

Voici quelques pièces de correspondance qui illustrent le dilemme entre la régie et le MAS:

• Lettres du président de la régie, à l'époque M. Robert Despres: "Lorsque la régie a été saisie de cet amendement, elle a fait part au ministre des Affaires sociales qu'elle ne pouvait y donner suite" (19 juin 1972). "Elle a suggéré au ministre d'entamer des pourparlers avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec en vue de modifier cette disposition de l'amendement pour la rendre conforme à la loi de l'assurance-maladie" (9 février 1973).

• Lettre de M. Despres, 14 novembre 1972: "La régie n'a pas encore émis de directive pour aviser les médecins qu'ils ne peuvent réclamer pour des traitements physiothérapeutiques dispensés en cabinet privé que dans les cas où ils posent eux-mêmes ces actes ou lorsque ces actes sont posés en leur présence et avec leur participation, nonobstant toute disposition à l'effet contraire dans l'entente avec la FMSQ. La teneur de la directive envisagée a toutefois été discutée officieusement avec les représentants de la FMSQ. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils y sont opposés."

• Lettre de M. Réjean Larouche, sous-ministre adjoint aux relations professionnelles, 30 mars 1973: "Mandat a été donné au négociateur en chef, Me Gilles Corbeil, à l'effet de renégocier avec la FMSQ aux fins de normaliser la situation dans les plus brefs délais."

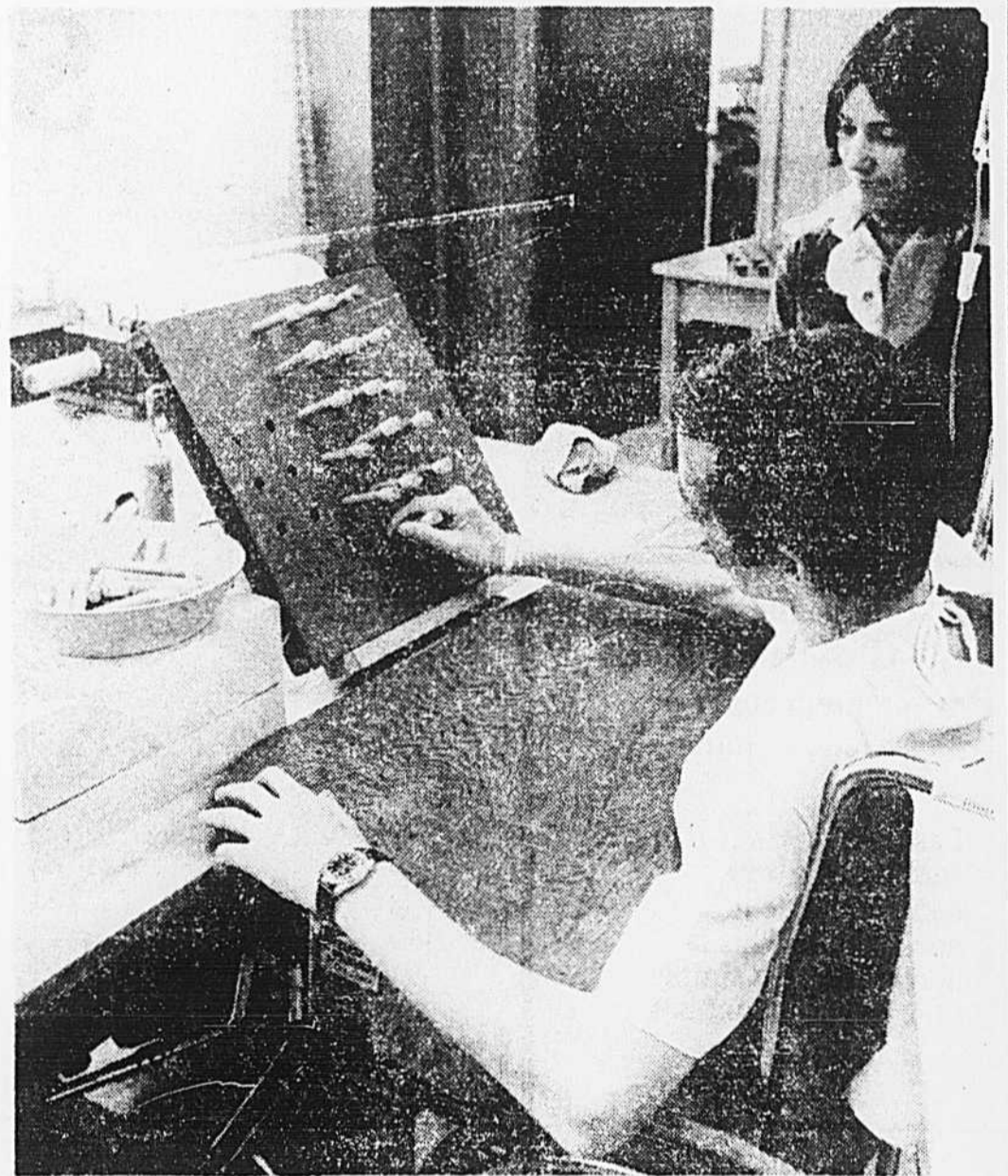
Ces délais nous amènent, en février 1976, à la table des négociations des médecins spécialistes.

Les pressions se décuplent

La décision du ministre Forget a été faite de raviver les pressions des divers groupes impliqués dans le dossier. À la table des pourparlers, l'Association des physiatres du Québec tente de négocier des normes de pratique en cabinet privé. Les orthopédistes déploient aussi des efforts en ce sens. Pour neutraliser ces tentatives, les physiothérapeutes réclament une voix au chapitre auprès du ministre Forget et appuient sa décision.

De part et d'autre, on spéculait sur l'impact de la décision de M. Forget auprès de la population. Car les services de physiothérapie demeureront gratuits dans les hôpitaux. Ces services sont-ils suffisants pour répondre à la demande? On ne peut tirer un bilan concret et précis de l'annuaire des hôpitaux du Québec 1975. Grosso modo, les grands hôpitaux des centres urbains d'importance (Québec, Montréal, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke) offrent des services de physiothérapie.

Le ministre Forget aurait en main des données sur les listes d'attente de ces hôpitaux, listes "négligeables", paraît-il. Certains physiatres soutiennent le contraire



L'ergothérapie entraîne ce malade paralysé à surmonter son handicap.

et dénoncent le fait que les gens à revenus modestes récupèrent de la mesure.

Entre-temps, l'Association des physiatres a jeté sur papier une consigne à l'endroit de ses membres: "Les physiatres doivent avoir pour principe de ne pas prendre de physiothérapeute de l'hôpital pour l'amener au bureau privé, étant donné qu'il y a un manque de physiothérapeutes dans les hôpitaux. Il ne faut pas qu'ils négligent l'hôpital, le bureau privé ne doit pas faire compétition à l'hôpital, mais doit offrir une complémentarité aux services hospitaliers. De plus, les physiatres doivent arriver à une pratique autonome."

Dans une clinique privée, un physiatre a déjà informé les patients qu'ils devront déboursier, à compter du 15 mars, le coût des traitements, au montant de \$15 par visite.

Cet avis signé ajoute: "Si vous êtes contre cette action unilatérale de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, nous vous suggérons de téléphoner ou d'écrire à votre député ou de téléphoner au bureau de M. Forget, ministre des Affaires sociales à Québec."

Les physiothérapeutes en campagne

De son côté, la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec préconise, afin d'assurer

une meilleure distribution régionale des services de physiothérapie — particulièrement en Gaspésie — une utilisation optimale du milieu hospitalier avant de permettre la couverture des traitements de physiothérapie dans les cliniques privées.

Environ 300 physiothérapeutes pratiquent activement leur profession, dont près de 150 travaillent dans les cliniques privées détenues soit par des médecins soit par des physiothérapeutes. La recommandation de la Corporation suppose un rapatriement de ces effectifs dans les hôpitaux.

Or, dans le cadre des négociations du secteur public, les physiothérapeutes des hôpitaux sont fort mécontents des offres salariales du gouvernement. Au surplus, la Fédération des physiothérapeutes en pratique privée du Québec, qui a vu le jour sous la pression des événements, a entrepris une campagne d'information et entend promouvoir la pratique privée.

Elle mise sur la perspective ébauchée par la Corporation professionnelle auprès du ministre Forget, à savoir: si des cliniques privées s'imposent pour répondre aux besoins essentiels de la population, la régie devrait en ce cas rembourser directement et uniquement les physiothérapeutes.

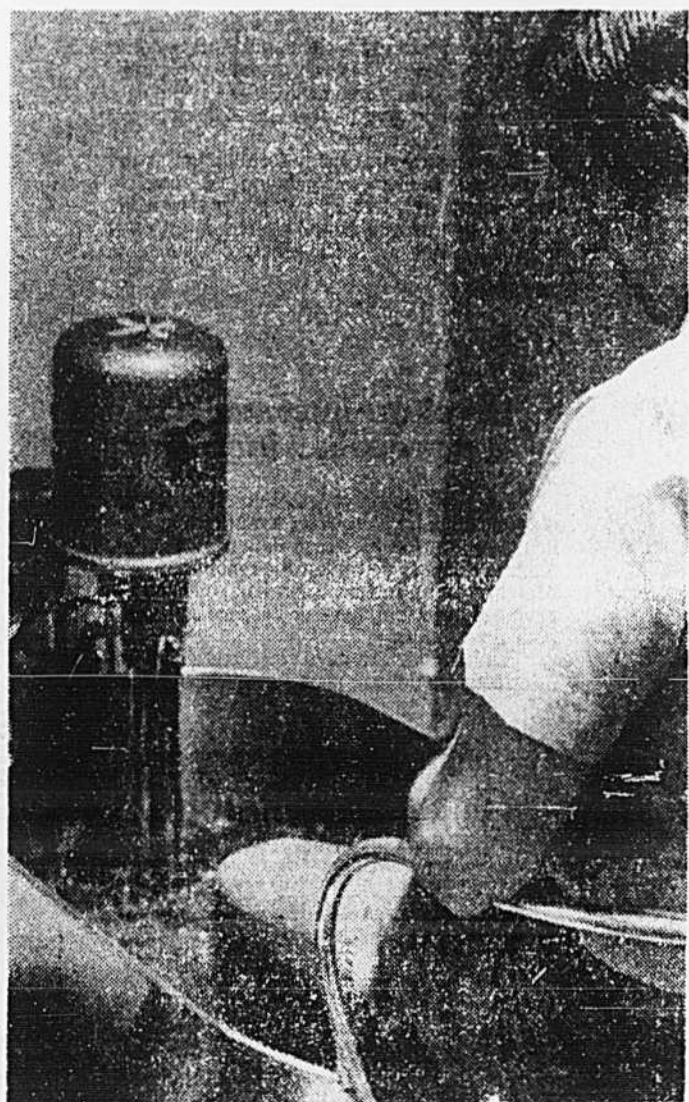
On ignore dans quelle mesure les cliniques privées existantes concou-

rent les services en milieu hospitalier et dédoublent les frais assumés par l'État. On ignore aussi dans quelle mesure l'implantation de cliniques privées dans les régions éloignées des grands centres comblerait des besoins réels.

Diverses sources de renseignements indiquent que le ministère des Affaires sociales aurait effectué des études, notamment sur la comparaison des coûts entre les services de physiothérapie des cliniques privées et ceux des hôpitaux. On sait seulement une chose: dans un hôpital, un médecin ne peut facturer plus que \$25 par jour pour l'ensemble de ses patients traités en physiothérapie.

Quant aux physiothérapeutes, il y a belle lurette qu'ils font pression pour obtenir un champ de pratique exclusif de leur profession et la rémunération de leurs traitements par la RAMQ. À côté d'eux, les chiropraticiens revendiquent, aussi leur intégration au Régime d'assurance-maladie du Québec. Car ce régime, s'il assure des soins, assure également des revenus à ceux qui les produisent. Faut-il rappeler que le financement de ce régime s'appuie pour une bonne part sur les contributions des employeurs et employeurs. La fragmentation inhérente aux professions de la santé semble peu à peu mener au maraudage de clientèle.

— FIN —



Le physiothérapeute a recours à une variété d'appareils, tel ce bain tourbillon.

Automobilistes qui n'avez pas reçu vos plaques...

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports a annoncé hier, une opération visant à retracer plusieurs jeux de plaques d'immatriculation 1976 commandés par le poste, qui ne sont pas encore parvenus à leurs destinataires.

Dans le cadre de cette opération, le ministre a demandé aux automobilistes qui n'ont pas encore reçu leurs plaques de communiquer à travers vireux avec ses bureaux de Montréal et de Québec.

Un porte-parole a déclaré que l'on espérait ainsi obtenir des renseignements qui permettraient de localiser ces plaques ou de déterminer la raison du retard.

Il a précisé que le ministre des Transports avait reçu de nombreuses plaintes de la part d'automobilistes qui attendent toujours leurs plaques, bien que les chèques expédiés en même temps que leur demande de renouvellement ait été encaissés.

Or, selon les renseignements fournis par l'ordinateur du ministère, ces plaques auraient bel et bien été expédiées.

Le porte-parole n'a cependant pas écarté la possibilité qu'une erreur de programmation de l'ordinateur soit à l'origine du problème.

Le délai pour le renouvellement des plaques d'immatriculation est expiré depuis, lundi dernier.

Un projet de stations FM consacrées à l'information

par André BELIVEAU

OTTAWA — Un nouveau réseau radio-phonique dont toute la programmation serait constituée de nouvelles, d'interviews, d'affaires publiques et d'analyses pourrait bientôt voir le jour au Canada.

Ce réseau — anglophone — serait composé de 12 stations FM de grande puissance, dont l'une des premières serait établie à Montréal.

L'un des promoteurs du projet, M. David Ruskin, réalisateur de la CBC ("This Hour Has Seven Pys", "Pierre Berton", "Amazing World of Kreskin...") qui fut aussi directeur des stations CJOH-TV d'Ottawa et CITY-TV de Toronto, a demandé lundi au Conseil de la radio-télévision canadienne d'autoriser la création de la station-mère à Ottawa.

Sa demande pour la station de Montréal sera entendue le 30 mars dans la métropole.

La formule "All News" est encore inédite au Canada. Elle a cependant été expérimentée avec un certain succès aux États-Unis.

M. Ruskin et ses collaborateurs prévoient créer des stations, dans une première étape, à Ottawa, Montréal, Toronto, London et Winnipeg.

La deuxième étape verrait l'implantation des stations de Vancouver, Edmonton, Calgary et Regina. On bouclerait ensuite la boucle avec les stations de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Halifax et Saint-Jean (Terre-Neuve).

Si tout se passe comme projeté, les 12 stations seraient en ondes d'ici cinq ans et toucheraient alors 85 p. cent de la population canadienne.

Le nouveau réseau porterait le nom de Canadian National NewsNetwork Radio (CNRR).

M. Brian Nolan, journaliste et producteur cinématographique qui a fait car-

rière notamment à la CBC, aux réseaux ABC et CTV et au Hamilton Spectator, serait chargé de la direction de l'information nationale.

L'équipe comprendrait quelque 65 journalistes à plein temps, dont 28 seraient attachés à la station d'Ottawa, plus un certain nombre de correspondants à temps partiel et de pigistes.

Outre M. Nolan, les principaux collaborateurs de M. Ruskin sont MM. Israel Switzer, ingénieur-conseil spécialisé en télédiffusion, et Jerry Grafstein, avocat torontois spécialisé en radiodiffusion qui fut l'un des fondateurs de la station CITY-TV de Toronto.

La réalisation du projet devrait coûter environ \$3,5 millions, dont la moitié proviendrait d'une compagnie de l'Ouest nommée AGRA.

LA PRESSE a demandé à M. Ruskin ce qu'il adviendrait de son idée s'il obtenait des licences pour certaines villes,

mais non pour toutes.

"Tout dépend des villes qu'on nous accorderait, n'est-ce pas? Certaines nous sont nécessaires, d'autres moins..."

Il n'a pas voulu préciser dans quel groupe il mettait Montréal, où la radio anglophone occupe déjà une position privilégiée par rapport à la répartition linguistique de la population.

Depuis l'ouverture de ses audiences à Ottawa lundi, le CRTC a entendu deux autres demandes de promoteurs désireux d'établir de nouvelles stations FM dans la capitale: l'une d'elles a été présentée par M. James F. Sward, un cadre de Maisonneuve-Broadcasting Corp., de Montréal, qui contrôle CKGM et CHOM-FM, et l'autre par M. Harvey Glatt, impresario et marchand d'instruments de musique et de disques d'Ottawa.

Tous deux projettent l'établissement de stations de musique "rock".

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL


Frigidaire

Western REFRIGERATION

ENTRETIEN PIÈCES ET SERVICES

1875 BOUL. SAINT-JOSEPH LACHINE

637-2587

Sachez chasser...  MERCURY ce chat.

OPTOMÉTRISTES

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (111) 849-1274

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI - VENDREDI de 9 a.m. à 9 p.m. SAMEDI - FERME

GUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taillé à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST. AV. MONT-ROYAL

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Les frais de H&R BLOCK sont basés sur la complexité de la déclaration. Plus la déclaration est simple plus nos frais sont bas.

Soyez rassuré sur vos impôts

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

RIVE SUD 678 1118 1111 Chemin Champlain (Longueuil) 1017 Laurier (St-Lambert) 1250 Taschereau (Place Potvin)	EST CENTRAL 274 5488 5042 Avenue du Parc (Pres. Laurier) 3430 Bélanger (Pres. St-Michel) 5716 Sherbrooke E. (Pres. Dickson) 1965 Ontario (Pres. Davion) 4818 St-Denis (Pres. Gifford) 5235 Bélanger (Pres. 42e) 8528 Hochelaga (Pres. French) 6321 Papineau (Pres. Beaubien) 2620 Masson (Pres. 2e) 4658 Papineau (Pres. Mont-Royal)
LAVALE 887 2501 3521 Lavigne (Chomedey) 10384 Lavigne (Robur) 462 Des Lauréatides (Pointe-Vieu) 1877 Labelle (Chomedey) 3650 De La Concorde (Gatineau) 3572 Dagenais (Fabreville)	NORD 741 1151 918 Decarie (St-Laurent) 5208 Decarie (Pres. Isabella) 9290 Pie IX (Pres. Grandes-Plaines) 8175 St-Hubert (Jarry) 5611 Côte-des-Neiges (Côte-St-Catherine) 10583 St-Laurent (Henri-Bourassa) 1720 Fleury (Papineau) 6851 Victoria (Pres. Van-Horne) 4321 Charlevoix (Pres. Pie IX)
QUEST 483 1310 6751 Sherbrooke O. 3548 Wellington (Verdun) 1267 Greene (Cote-McAuliffe) 265 St-Amand (Lachine) 1783 Church (Cote-Laurent) 5659 Verdun (Pres. Beati) 6707 Sherbrooke O. 328 Lafleur (LaSalle)	9 A.M. à 9 P.M. EN SEMAINE 9 A.M. à 5 P.M. SAMEDI

AUSSI à 

Centre Ville 3e étage
Dorval 2e étage
Rockland 1er étage

Centre d'Achat Level 2e étage
Place Versailles — Rez-de-chaussée
Centre d'Achat Boulevard 2e étage
Place Vertu 2e étage

MAGASINS

280 Fort St-Louis (Boucherville) 210 St-Jean (Longueuil) 3555 Taschereau (St-Hubert) 3735 Notre-Dame O. 115 St-Jean Baptiste (Châteauguay)	1277 Shevchenko (LaSalle) 2900 Notre-Dame O. (Lachine) 5630 Henri-Bourassa (Lacordaire) 11930 Sherbrooke E. 70 Moreau (St-Luc)
--	--

PLACE CHAMPLAIN  PLACE VERTU

Heures de magasin

Châteauguay, Saint-Jean-Iberville, Valleyfield
Saint-Jovite, Ile Perrot, Saint-Hyacinthe, Chambly
Boucherville, L'Assommoir, Sainte-Thérèse
Saint-Lustache, Terrebonne, Beloeil

AUCUN RENDEZ-VOUS NECESSAIRE

Les concessionnaires Mercury présentent JOURS D'AUBAINE SPÉCIALE

La Mercury Monarch Une voiture confortable, aux lignes classiques, juste de la bonne taille.



Bien qu'étant une intermédiaire, la Monarch est une voiture de toute beauté qui peut loger confortablement 5 adultes et offre même plus d'espace pour la tête, à l'avant et à l'arrière, que certaines grosses voitures.

On y a ajouté du matériel insonorisant afin de réduire les bruits et vibrations de la route; raffinement qui confère à la Monarch un roulement d'une douceur et d'une souplesse remarquables.

La Monarch offre une vaste gamme d'options et un moyen efficace de réaliser des économies à l'usage.

La Monarch pour vous, votre famille et votre genre de vie, ça vaut la peine d'y penser!

La Mercury Comet Une voiture qui allie la résistance d'une grosse voiture à l'économie et aux avantages d'une voiture compacte.



La Mercury Comet est une des voitures les plus avantageuses et les plus pratiques que vous puissiez posséder. C'est, en même temps, une voiture familiale, personnelle, une voiture économique et solide, aux performances doublées d'élégance et de confort.

Renseignez-vous sur la formule qui assure le succès de la Comet et demandez à votre concessionnaire Mercury de vous parler de la construction de qualité qui confère à la Comet les qualités qui ont fait le renom de Mercury.

La Mercury Montego La voiture intermédiaire aux qualités innées.



La Montego est conçue selon les critères d'aujourd'hui, avec tous les avantages qui ont fait la réputation Mercury: l'allure racée d'un félin, la douceur de roulement renommée de Mercury, et un intérieur spacieux, conçu et aménagé avec soin, avec de l'espace suffisant pour 6 personnes.

La Mercury Montego vous convaincra qu'une intermédiaire de luxe peut s'avérer économique.

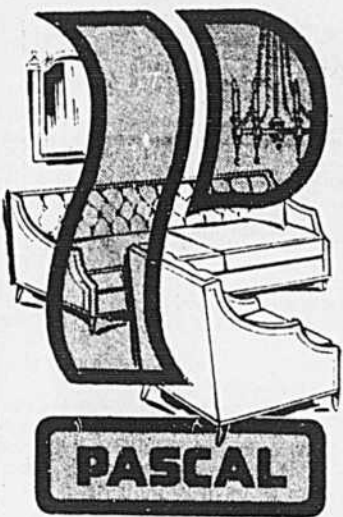
Vous pourriez gagner une voiture GRATUITE.

Tentez la chance de gagner une Mercury Bobcat olympique. Voyez un concessionnaire Mercury participant pour connaître le règlement et les détails de participation au concours. Aucun achat n'est requis. Écoutez la Soirée du hockey pour connaître les noms des gagnants.



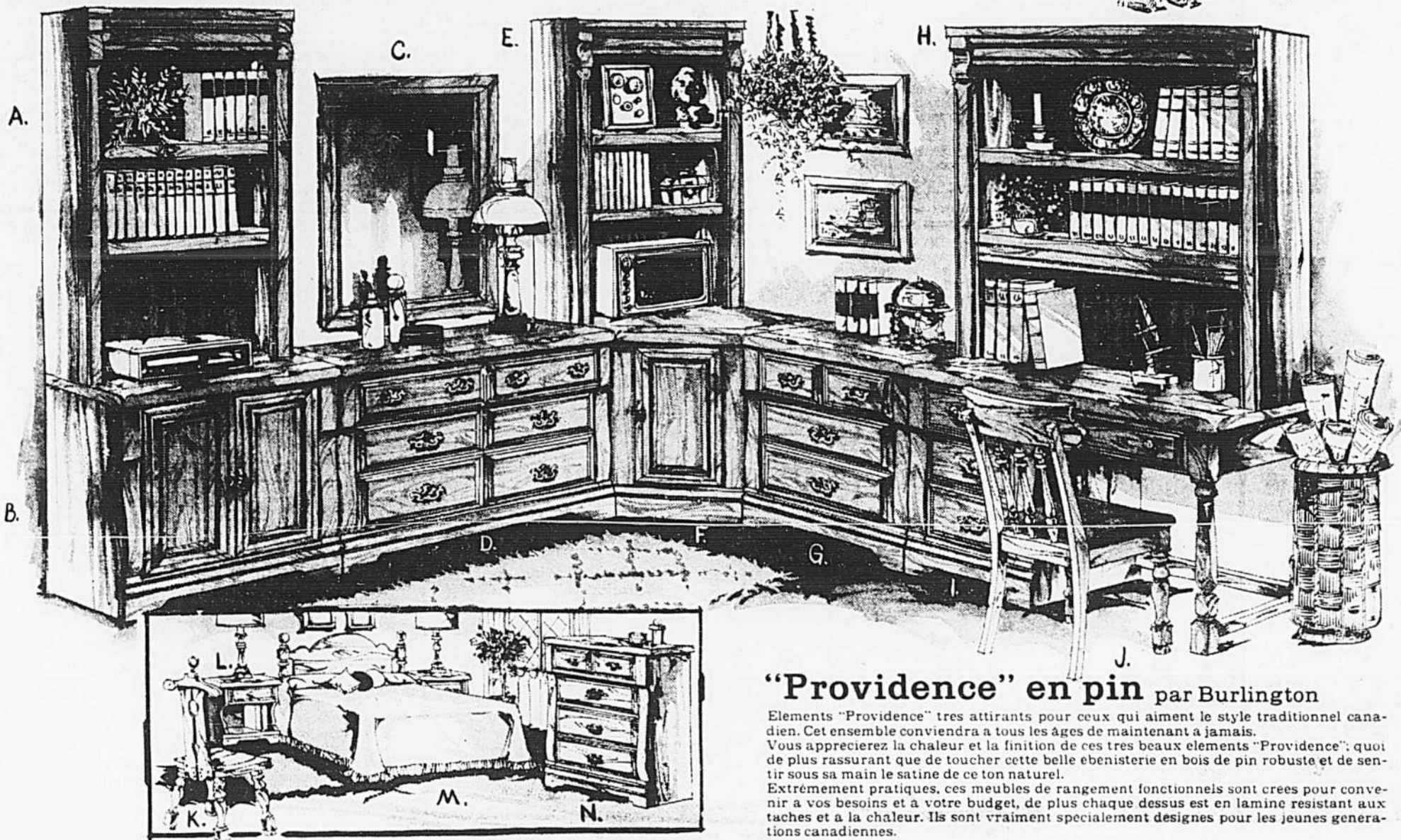
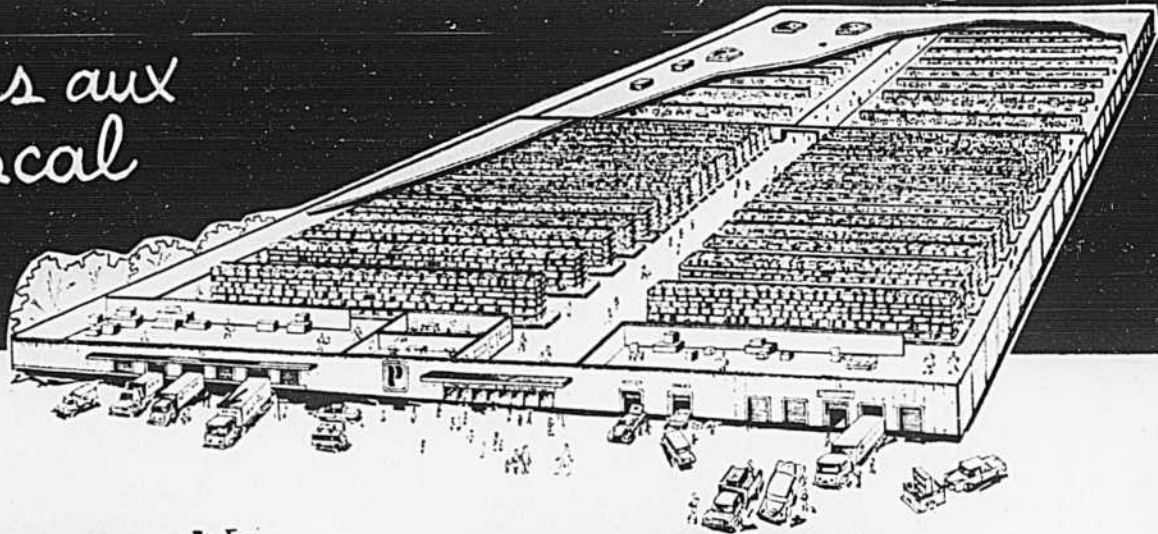
Les Jours d'aubaine spéciale sont en cours chez votre concessionnaire Mercury. Venez voir les économies que vous pouvez réaliser sur les voitures 76 et les camions Explorer à construction de haute qualité et à millage amélioré.

Certains accessoires mentionnés ou illustrés sont offerts en option moyennant supplément.



Vous verrez plus aux Entrepôts Pascal Meubles

Si vous desirez des meubles, venez nous rendre visite avant d'acheter. Nous avons un énorme choix de tout ce qui vous est nécessaire pour votre maison, incluant les accessoires tels que lampes, objets d'art, bars, etc... Un véritable paradis pour décorateurs.



"Providence" en pin par Burlington

Elements "Providence" très attirants pour ceux qui aiment le style traditionnel canadien. Cet ensemble conviendra à tous les âges de maintenant à jamais. Vous apprécierez la chaleur et la finition de ces très beaux éléments "Providence"; quoi de plus rassurant que de toucher cette belle ébénisterie en bois de pin robuste et de sentir sous sa main le satiné de ce ton naturel. Extrêmement pratiques, ces meubles de rangement fonctionnels sont créés pour convenir à vos besoins et à votre budget, de plus chaque dessus est en lamine résistant aux taches et à la chaleur. Ils sont vraiment spécialement conçus pour les jeunes générations canadiennes.

A. Petite bibliothèque 30" x 11 1/2" x 46"	12188	D. Commode simple 44" x 18" x 30"	17688	G. Commode 30" x 18" x 30"	13388	J. Chaise de bureau	6588	M. Tête de lit 1/2	11088
B. Chiffonnier à 2 portes 30" x 18" x 30"	14588	E. Petite bibliothèque 30" x 11 1/2" x 46"	12188	H. Grande bibliothèque 44" x 11 1/2" x 46"	15288	K. Chaise valet	7288	N. Chiffonnier à 5 tiroirs	17288
C. Miroir 40 1/2" x 32 1/2"	6588	F. Meuble de coin 30" x 30" x 30"	14288	I. Bureau d'étudiant 44" x 18" x 30"	16788	L. Table de chevet 18" x 14 1/2" x 23 1/2"	9388		

Chambre à coucher

Flintlock par Hooker

Modèle de style colonial qui évoque l'intimité et l'atmosphère chaleureuse du temps passé. Cette chambre à coucher présentée par Flintlock possède la touche du travail exécuté par l'ébéniste professionnel: la beauté de ses sculptures et la grâce de ses motifs lui procurent un cachet d'une grande distinction. Réalisée en contre-plaques de pin, enduit d'une teinte hautement colorée et d'un vernis résistant, Flintlock vous offre un ensemble de chambre à coucher au riche reflet du fait à la main qui saura renouveler l'ambiance de votre foyer.

ENTIÈREMENT RÉALISÉE EN BOIS

Commode 68" x 18" x 32 1/2" H	Miroir double 43" x 55"	Chiffonnier 40" x 18" x 60" H	Tête de lit surmontée de deux sphères 54-60	Table de chevet 27" x 16" x 26 1/2" H
29988	17988	27988	29988	13988



Chambre à coucher

Fabrique au Québec par Treco

Mobilier de chambre à coucher en bois naturel de style moderne aux lignes raffinées. Élegante finition de bois naturel soulignée de bois de rose. La tête de lit garnie de simili-cuir accentue son caractère particulier.

Ensemble de 4 pièces	33988
• Commode triple	
• Miroir	
• Tête de lit 60" ou 54"	
• Chiffonnier	Table de chevet en sus 59 ⁸⁸ chacune

Termes pratiques pour s'adapter à votre budget

- Master Charge
- ChargeX
- Pascal Quick Charge ou termes prolongés.

La méthode d'achat Pascal

"Entrepôt-salle d'exposition". Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600, Côte-Vertu, St-Laurent — Centre d'achats Le Bazar

6800 E., Jean-Talon, à l'ouest des Galeries d'Anjou

en bref

PROMESSE a été faite secrètement par le président Ford à la Chine que les États-Unis réduiraient leur présence militaire de 50 p. cent à Taiwan au cours de l'année, écrit le Boston Globe. Citant des sources "bien placées" au sein de l'administration, le journaliste William Beecher écrit que l'engagement secret fut communiqué par le président Ford au vice-premier ministre chinois Teng Hsiao Ping en décembre dernier. Les États-Unis ont présentement 2.200 soldats à Taiwan, dont 1.000 sont stationnés à la base aérienne de Chouinkou.

LYNDON JOHNSON était presque obsédé par l'idée des fuites possibles dans le domaine des affaires étrangères, affirme l'ancien président américain Richard Nixon. Il ajoute que son prédécesseur se refusait à tenir des assemblées formelles du Conseil de sécurité nationale par crainte que les politiques qui y auraient été discutées soient ébruitées. M. Johnson lui aurait également déclaré qu'il n'aurait "tout simplement pas pu diriger la politique étrangère du pays sans l'aide du directeur du FBI, J. Edgar Hoover".

UN PELOTON d'exécution composée uniquement de femmes a exécuté la semaine dernière 17 soldats cubains reconnus coupables de viol et de meurtre en Angola. C'est du moins ce qu'annonce un communiqué publié à Lusaka, en Zambie, par l'UNITA, qui se contente d'indiquer que l'incident s'est produit dans un village situé entre Huambo et Silva Porto, sans préciser si les femmes appartenaient au MPLA ou à l'UNITA. Dans une déclaration sur bande magnétique, Jonas Savimbi, leader de l'UNITA, déclare: "Les Cubains brûlent les récoltes, violent les femmes et battent les gens."

LE MARECHAL Tito, chef de l'Etat yougoslave, a entrepris à Veracruz une visite officielle de quatre jours au Mexique. A son arrivée dans la ville mexicaine, le maréchal Tito a été accueilli par le président mexicain M. Luis Echeverría. Ils se sont rendus à Cancun, dans la province du Yucatan, où se déroulera le reste de la visite. Les deux hommes d'Etat se réuniront deux fois au cours du week-end et passeront en revue les principaux problèmes du Tiers-monde. Cette visite est la première étape d'une tournée américaine du président Tito, qui se rendra ensuite à Panama, dimanche, et à Caracas le mercredi suivant.

LES NEUF officiers espagnols accusés de faire partie du mouvement clandestin "Union militaire démocratique" ont été condamnés par une Cour martiale à des peines de prison de deux ans cinq mois à huit ans. L'Union se définit comme un groupe d'officiers qui veulent assurer la réforme démocratique en Espagne et empêcher toute tentative de coup d'Etat par les généraux d'extrême droite. Mais la poursuite accusait le commandant Luis Otero et les huit capitaines d'avoir voulu préparer un coup de force du genre de celui du Portugal il y a deux ans.

L'ENQUETE de la sous-commission Church sur les paiements illicites de la compagnie Lockheed aux Pays-Bas et en RFA est terminée sans que l'organisme puisse établir qui dit la vérité. Lockheed a admis avoir versé \$242 millions de pots-de-vin à 15 pays et les travaux de la commission ont pris fin hier, après neuf mois, avec une heure d'interrogatoire de l'ambassadeur des États-Unis au Japon, M. James Hodgson. Le président Ford a indiqué pour sa part que les autorités japonaises pourront prochainement consulter les dossiers de la sous-commission Church.

LE CONSEIL des ministres français a adopté un projet de loi anti-tabac qui interdira notamment toute publicité à la télévision, dans les cinémas et lieux publics et dans les rues. La publicité dans la presse reste autorisée, sauf dans les publications destinées à la jeunesse. Les cendriers, briquets ou autres gogets publicitaires portant le nom d'une marque de tabac sont interdits. Enfin il pourra être interdit de fumer dans les lieux publics ou cette pratique peut être dangereuse pour la santé.

A MOINS QUE les primaires font apparaître une personnalité réellement capable de défendre les chances du Parti démocrate aux présidentielles américaines, le sénateur Hubert Humphrey, pourrait "intervenir" dans les cinq semaines qui sépareront les primaires de Californie, le 8 juin, et la convention démocrate, à la mi-juillet, écrit le Washington Star. Le journal indique que HHH a reconnu que de nombreux dirigeants influents du monde syndical et politique le pressent de poser sa candidature. "Il serait prudent et opportun de la part d'un homme dans ma position d'intervenir en cas d'indécision", a indiqué le sénateur.

L'écoute téléphonique

Nixon blâme Kissinger, qui blâme Edgar Hoover

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — La polémique à peine voilée entre l'ancien président Richard Nixon et M. Henry Kissinger à propos de leurs responsabilités respectives dans l'établissement d'un programme d'écoutes téléphoniques illégales il y a quelques années à la Maison-Blanche a connu un nouveau développement, hier.

M. Nixon, qui venait d'arriver au pouvoir lorsque ce programme fut décidé en 1969, a affirmé sous serment dans une déposition écrite que le choix des noms des personnes visées par ce programme avait incombé à M. Kissinger.

Lui, Richard Nixon, s'est borné à donner son autorisation de principe à l'établissement du programme, mais ignorait quelles devaient en être les victimes, précise l'ancien président dans sa déposition remise à un tribunal fédéral de première instance.



Richard NIXON
... il ordonne

M. Kissinger aurait ainsi fourni au FBI la liste de 13 fonctionnaires gouvernementaux et de quatre journalistes dont les téléphones furent mis sur table d'écoute à la suite d'une "tute" en mai 1969.

Poursuite

L'ancien président a fait cette déposition à San Clemente le 15 janvier, dans le cadre d'une action en justice intentée par Morton Halperin, un ancien proche collaborateur du secrétaire d'Etat, puisqu'il s'agissait au Conseil national de sécurité et travaillait au ministère de la Défense. Il réclame des dommages et intérêts pouvant s'élever à plus de \$3 millions.

M. Halperin a confié aux journalistes qu'il espérait pouvoir obtenir dans

les semaines qui viennent une déposition de M. Kissinger lui-même, déposition qui clarifierait un certain nombre d'ambiguïtés quant à savoir qui exactement a ordonné que son téléphone soit mis sur table d'écoute pendant 21 mois.

Les affirmations de M. Nixon semblent contredire celles du secrétaire d'Etat qui, également sous serment, a déjà assuré que son rôle s'était limité à soumettre quelques noms à l'approbation de M. Edgar Hoover, alors directeur du FBI.

"Je n'ai pas choisi les noms moi-même parce que je ne connaissais pas les individus", déclare M. Nixon dans sa déposition. J'ai dit à M. Kissinger qu'il devrait informer M. Hoover de tout nom de personnes qu'il jugeait être les principaux suspects."

M. Nixon ajoute que la responsabilité de Kissinger n'était pas de contrôler le programme de surveillance mais seulement de fournir les informations à Hoover. Celui-ci devait partir de là.

M. Kissinger, de son côté, rejette la plus grande part des responsabilités dans cette affaire avant tout sur M. Hoover, aujourd'hui décédé, et accessoirement sur M. Nixon.

La version de M. Nixon a notamment été confirmée par M. John Mitchell, ancien ministre de la Justice,

selon qui il s'agissait du programme de Kissinger.

Ce programme avait été décidé en mai 1969, après que de multiples fuites avaient émané de la Maison-Blanche, dont l'une au New York Times affirmant que l'aviation américaine bombardait secrètement le Cambodge en dépit de la neutralité déclarée de Washington.



Henry KISSINGER
... donne les noms

Seul le secret a permis le dialogue avec Pékin

WASHINGTON (UPI) — M. Nixon a déclaré hier que le dialogue avec Pékin n'a pu être ouvert que parce que le secret avait été bien gardé. C'est dans une longue déposition faite le 15 janvier et concernant une affaire d'écoute pour la recherche de toutes que l'ancien président l'explique.

"J'en avais longuement discuté avec de Gaulle en 1967. J'ai des notes sur ce sujet en ma possession, parce qu'elles sont antérieures à mon accession à la présidence. Je discutai de nouveau de la situation avec de Gaulle lors de ma visite officielle au début de mon mandat. Je n'en parlai que tout à fait obliquement avec le chancelier de la République fédérale d'Allemagne."

"En août 1969, j'entrepris un voyage autour du monde. J'en parlai un jour avec le président du Pakistan, Ayoub Khan, puis le jour suivant à Bucarest avec le président Ceausescu, pas très longuement."

"Un an plus tard... Ceausescu vint à Washington en visite officielle. Ayoub Khan vint à Washington en visite officielle. C'est à cette occasion — je ne dirai pas comment — que je mis en mouvement, au cours d'une conversation privée connue du seul Dr Kissinger (alors conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale), le processus par lequel un contact devait être pris avec la République populaire de Chine. Cela devait conduire à l'invitation à laquelle je répondis lorsque les Chinois nous demandèrent l'envoi d'un représentant..."

"Nous avions au plus haut point le souci de tenir cette affaire tout à fait confidentielle... Je n'en parlai pas à mon secrétaire à la Défense. Je n'en parlai pas au chef de la CIA. J'en parlai au secrétaire d'Etat Rogers parce qu'il fallait qu'il soit au courant à un certain moment. Je ne lui en avais pas parlé au début."

Isabel Peron cède et hausse les salaires

BUENOS AIRES (AFP, Reuter) — La présidente Isabel Peron d'Argentine a cédé partiellement aux pressions des syndicats et annoncé une augmentation générale des salaires de 20 p. 100, soit 8 p. 100 de plus que ce que permettait le plan économique d'urgence adopté récemment.

Mme Peron a annoncé la nouvelle au cours d'une réunion avec les dirigeants de la Confédération générale des travailleurs du pays; ceux-ci, en échange, se seraient engagés à appuyer l'ensemble du plan, attaqué aussi bien par des syndicats plus activistes que par les milieux d'affaires.

La CGT et les 62 fédérations syndicales péronistes ont exhorté les travailleurs à "devenir les gardiens de l'ordre économique".

Le gouvernement argentin a par ailleurs signé le décret créant l'Inareproa (Institut national des rémunérations, de la productivité et de la participation), une vieille aspiration du mouvement ouvrier.

Cet organisme devrait procéder chaque mois à un rajustement des salaires suivant le taux d'inflation, une fois passée la période de six mois de "stabilisation".

Flambée inflationniste

En dépit de la proclamation de l'état d'urgence économique par le gouvernement la semaine dernière, la crise économique argentine semble connaître depuis quelques jours une aggravation importante, caractérisée par la flambée des prix et

la raréfaction de certains produits de première nécessité.

Protestant contre la fixation par le gouvernement de prix imposés, les commerçants de détail ont décidé de stocker ces produits plutôt que de les vendre à perte. Il s'agit du pain, des pommes de terre, du lait, fromage, beurre et produits laitiers, des pâtes alimentaires, farines et oléagineux.

Ces derniers jours de longues queues se formaient devant les magasins, mais pour ces produits comme pour la viande, les rares marchandises disponibles atteignent des prix prohibitifs pour certaines catégories de la population, notamment certaines pièces de viande dont les prix ont doublé et même triplé.

Une vague d'enlèvements a déferlé hier sur Cordoba, deuxième ville du pays, où onze personnes ont été kidnappées, dont un ancien ministre de l'Intérieur, M. Hugo Vaca Narvaja.

Certaines personnes ont été emmenées de chez elles avant l'aube, d'autres enlevées dans la rue en se rendant au travail, après avoir été abordées par de faux policiers.

A la police, on estime que ces enlèvements portent la marque des escadrons terroristes d'extrême droite. Une cinquantaine de personnes ont été enlevées de cette façon depuis le début de l'année. Certaines ont disparu sans laisser de trace, d'autres ont été retrouvées assassinées.

Wilson subit la défaite sur un plan d'austérité

LONDRES (AFP) — Le gouvernement travailliste de M. Wilson a essuyé hier soir une sévère défaite à la Chambre des communes où son plan de réduction des dépenses publiques jusqu'en 1980 a été repoussé par 284 voix contre 256.

L'opposition a accueilli par des cris de joie la défaite des travaillistes, et Mme Margaret Thatcher, leader du Parti conservateur, a aussitôt demandé la démission du gouvernement demandant au Parlement, par sa politique économique.

Ce vote ne met toutefois pas en cause le maintien de M. Harold Wilson au pouvoir, l'avenir du gouvernement n'ayant pas été mis en jeu. Il s'agissait en effet d'un vote de procédure sur une motion du gouvernement demandant au parle-

ment de prendre acte du livre blanc sur le programme de compression des dépenses publiques publié le 16 mars dernier.

Au cours du débat qui avait précédé le vote, M. Edward Heath, ancien premier ministre conservateur, avait vivement dénoncé le fait que le gouvernement n'ait pas fourni la moindre explication sur la tempête monétaire qui a fait baisser, dans des conditions mystérieuses, le cours de la livre de six pour cent en cinq jours.

Il est incompréhensible, a déclaré notamment M. Heath, que durant ces deux jours de débats sur le livre blanc, M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, n'ait pas mentionné une seule fois la chute vertigineuse de la monnaie britannique.

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR EN GROS ET DETAIL DU QUÉBEC EN STÉRÉOPHONIE, QUADRAPHONIE, IMAGE ET SON

LES ENTREPRISES

J.M. SAUCIER INC

ENSEMBLE STÉRÉO



COMPRENANT:

- Récepteur stéréo AKAI Modèle AA-970 \$699.00
- 4 haut-parleurs Modèle SE-200 \$359.00

VALEUR SUGGÉRÉE DE L'ENSEMBLE: \$1058.80

SAUCIER DE BON PRIX \$649.95

AKAI



ENREGISTREUSE STÉRÉO AKAI
Modèle 1730 D-35

Système stéréo à 2 voies à 16 bits. Motorisation à friction. Contrôle à distance. Double format. Autonomie. Commande précis. 430 (1) x 450 (1) x 240 (1) mm. 15 kg. 133 litres.

SAUCIER DE BON PRIX \$449.95

GRAND CHOIX DE HAUT-PARLEURS

Valeur suggérée de \$29.95 à \$350.05. Choix de marques différentes, de puissances diverses, de tout style. Vendu tel quel.

RÉDUCTION JUSQU'À 70%

QUANTITÉ LIMITÉE

45% DE RÉDUCTION

ENSEMBLE QUADRAPHONIQUE Sansui

- Récepteur quadraphonique Modèle QRX 6500
- 4 haut-parleurs HURON Modèle 1310

PRIX TOTAL SUGGÉRÉ \$2019.75

SAUCIER DE BON PRIX \$1089.95

5 ANS DE GARANTIE QUANTITÉ LIMITÉE

Un savant calcul en calculatrices

LLOYDS MODÈLE E-310

Calculatrice à 6 fonctions et mémoire pour hommes d'affaires

\$29.95

PILES ET ETUI INCLUS

MODÈLE E-320

Calculatrice à 10 fonctions, règle à calcul et mémoire

\$39.95

PILES ET ETUI INCLUS

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES EN MAGASIN.

MONTREAL
10090 ST-LAURENT
389-3541 - 389-7750

QUÉBEC
40, RUE ST-JEAN
524-8476

CHICOUTIMI
1868, BOUL. TALBOT
549-8265

OTTAWA
232 rue RIDEAU
232-3559
232-3559

INSTALLATION ET LIVRAISON GRATUITES • COMMENCEZ À PAYER DANS 45 JOURS



Des déserteurs de l'armée régulière qui ont rejoint "l'armée arabe du Liban", une force musulmane dissidente, manifestent leur joie après avoir capturé la caserne d'Araman, près de Tripoli. Une vague de mutineries et d'enlèvements menace la paix précaire au Liban.

Le chef de l'armée libanaise offre l'amnistie aux mutins

BEYROUTH (Reuter) — Le général Hanna Saïd, commandant en chef de l'armée de terre libanaise, a proclamé hier à la télévision une amnistie générale pour les déserteurs.

Le général Saïd a lancé un appel à l'unification de l'armée, "l'armée du Liban de l'avenir".

"Je m'engage à respecter cette proposition, a-t-il ajouté, et je m'efforcerais de mettre son contenu en application. Je demande à tous les déserteurs de rejoindre rapidement les casernes." Le général Saïd a ajouté que le commandement était conscient de la responsabilité et des maux qui ont conduit l'armée à cette situation. L'armée de demain, a-t-il poursuivi, sera celle de tous les Libanais; elle sera celle de tous les Libanais; elle de la nation contre l'ennemi.

Auparavant, il avait demandé au gouvernement de mettre fin immédiatement et radicalement aux événements en cours. On interprète ces dires dans les milieux politiques comme un éloquent avertissement au gouvernement: l'armée pourrait intervenir si le gouvernement n'agit pas. Le nombre précis des mutins n'est

pas connu, mais on estime qu'ils sont environ mille sur les 15.000 hommes que compte l'armée libanaise.

Dans la journée, le général Georges Gharib, commandant en chef de l'aviation, avait précédé le général Saïd en décrétant une amnistie générale pour tous les soldats à l'exception de ceux qui s'étaient rendus coupables de meurtres.

Le général Gharib a signé son communiqué au nom du commandant et des officiers des forces aériennes. Il demande la prise rapide de mesures "pour sauver l'armée et la nation". Défendant le principe de l'égalité entre chrétiens et musulmans au sein de l'armée, le général avance l'idée de créer "une commission paritaire... dans le but de redresser la situation aussitôt que possible".

Toute tentative visant à désintégrer l'armée, qu'elle vienne de la droite ou de la gauche, "ne servira que la partition et conduira à la destruction du pays en servant les intérêts de l'ennemi commun".

Le communiqué rejette la responsabilité de la situation actuelle sur les erreurs répétées commises par les

hommes politiques "qui ont placé leurs propres intérêts avant ceux du public".

Menace de division

Plus tôt, M. Rachid Karamé, le premier ministre libanais, avait déclaré que l'extension de la vague de mutineries au sein de l'armée menaçait l'unité de celle-ci et pouvait conduire à la division du pays.

M. Karamé a fait cette déclaration à l'issue d'entretiens avec le président Soleiman Frangie et M. Abdel-Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères et principal architecte de l'accord de cessez-le-feu du 23 janvier.

Le premier ministre a dit aux journalistes que le nouveau gouvernement ne sera pas constitué tant que la question militaire n'aura pas été réglée. Les mutins se sont emparés hier de la caserne de Khima, à cinq kilomètres seulement de la frontière israélienne. D'autre part, une certaine effervescence règne à la caserne d'Araman, au nord-est de Tripoli. Selon certaines informations non confirmées,

elle aussi aurait été prise par les déserteurs.

Avec Khima, ceux-ci, conduits par un lieutenant du nom d'Ahmed Al-Khatib, qui a quitté l'armée régulière en janvier pour former "l'Armée arabe du Liban", une force musulmane qui demande l'égalité de traitement et de représentation entre chrétiens et musulmans, contrôlent maintenant trois postes militaires.

Les deux autres se trouvent également à portée de canon des kibboutzim israéliens de Haute Galilée.

On a signalé hier de nouveaux cas d'enlèvement. Dans le quartier Ain Mraïse, proche de l'ambassade des Etats-Unis, que contrôlent les forces de gauche, les francs-tireurs étaient redescendus dans la rue. Plusieurs d'entre eux portaient des gogolines aux couleurs vives.

Designant du doigt l'un de ses compagnons, un homme armé a déclaré: "Ceux d'en face ont enlevé l'un de ses amis. Nous essayons d'en faire autant avec un d'entre eux."

"S'ils rendent son ami, okay, Sinon...", a-t-il dit, ajoutant à la parole un geste éloquent.

Les multinationales: les "bandits du 20e siècle"

WINDSOR (d'après CP) — Les sociétés multinationales sont devenues "les bandits du 20e siècle" en vertu de leurs activités dans les pays en voie de développement, déclare le révérend Colin Winter, évêque en exil du diocèse anglican de Damaraland, en Namibie (Sud-ouest africain).

Au cours d'une causerie prononcée hier à l'Université de Windsor, en Ontario, le révérend Winter a affirmé que les sociétés multinationales réalisent dans ces pays des profits s'élevant à plusieurs millions de dollars chaque année alors qu'elles ne consentent aux travailleurs de ces pays que des salaires atteignant à peine \$30 par mois.

En Namibie, a-t-il précisé, la compagnie Falconbridge Nickel verse à ses employés blancs des salaires qui sont 15 fois supérieurs à ceux de ses employés noirs. D'autres compagnies, a-t-il souligné, accordent chaque jour un gallon d'alcool aux travailleurs noirs afin de s'assurer que cette main-d'œuvre demeure docile.

L'évêque Winter, qui est âgé de 46 ans, fut déporté par les autorités sud-africaines en 1972.

Dans sa causerie, il a accusé les pays occidentaux, y compris le Canada, de "complicité" avec les sociétés multinationales et les régimes opprimés comme celui d'Afrique du Sud, en vue d'exploiter les pays en voie de développement.

Il a également critiqué les Eglises qui, a-t-il dit, hésitent à adopter une attitude ferme à l'endroit des sociétés multinationales. Les Eglises, en tant que sources d'investissements, ont la responsabilité morale de dénoncer les compagnies lors des assemblées d'actionnaires, a-t-il dit.

"En tant que prêtre chrétien, a-t-il ajouté, je ne voudrais pas d'une pension qui viendrait de la sueur des travailleurs sud-africains."

L'évêque Winter effectuait présentement une tournée à travers le Canada.

Rhodésie: Smith nie avoir fait de nouvelles offres

d'après UPI, Reuter et AFP

Le premier ministre Ian Smith, de Rhodésie, a jeté hier une douche froide sur l'optimisme naissant des nationalistes modérés du pays en niant de la façon la plus catégorique avoir jamais fait de nouvelles propositions susceptibles de déboucher sur l'accession au pouvoir de la majorité noire.

La possibilité d'un accord entre le chef du régime minoritaire blanc et le porte-parole de l'aile interne du Conseil national africain (ANC) Joshua Nkomo avait été évoquée récemment et l'on indiquait dans divers milieux que cet accord permettrait aux 5,6 millions de Noirs de Rhodésie d'accéder au pouvoir dans deux ans.

Dans une interview accordée au "Rhodesian Herald", M. Smith, qui a déjà déclaré que les Noirs ne prendraient pas le pouvoir en Rhodésie aussi longtemps qu'il serait en vie, insiste que les changements constitutionnels doivent intervenir de façon très graduelle et s'échelonner sur une période de vingt ans environ.

Les négociations Nkomo-Smith,

qui traînent depuis trois mois tandis que les activités de guérilla s'intensifient contre le régime de Salisbury, devaient reprendre aujourd'hui.

Aide au Mozambique

Entre-temps, le Conseil de sécurité de l'ONU se prépare à entreprendre la semaine prochaine l'étude d'une résolution prévoyant une aide économique internationale au Mozambique pour compenser le manque à gagner de ce pays résultant de la décision des autorités de Maputo de fermer les frontières avec la Rhodésie et d'appliquer intégralement les sanctions de l'ONU.

A Londres, ce projet d'aide au Mozambique, soutenu par la Grande-Bretagne et le Commonwealth, a provoqué hier un vif échange entre le secrétaire au Foreign Office James Callaghan et son vis-à-vis conservateur Reginald Maudling, celui-ci qualifiant d'outrageant le principe d'une aide "à un régime qui soutient les terroristes rhodésiens". M. Callaghan a rejeté la thèse de M. Maudling.

La police espagnole intervient en force dans les Asturies

OVIEDO (Reuter) — La police est intervenue hier brandissant ses matraques, pour disperser une manifestation de 2.000 mineurs dans la région de Cuenca de Leon à proximité d'Oviedo, ville industrielle des Asturies où des groupements de gauche observent ce qu'ils appellent "une journée de lutte".

La police a menacé d'ouvrir le feu si les manifestants ne se dispersaient pas.

Les gardes civils ont cerné Oviedo pour punir à toute manifestation de mineurs protestant contre la mort de quatre manifestants la semaine dernière au cours d'affrontements avec la police à Victoria.

Les voitures se rendant à Oviedo en provenance des villages environnants étaient stoppées par la police qui refoulait les mineurs pour les empêcher de participer à toute manifestation de la "Journée de lutte".

A Madrid, plusieurs milliers d'ouvriers du bâtiment ont observé quelques heures de grève en signe de deuil pour les victimes de récentes manifestations.

Les ouvriers ont cessé le travail sur

des chantiers de construction où un sermon prononcé aux funérailles des quatre manifestants de Victoria a été relu. Le sermon réclame la justice pour les classes ouvrières et dénonce "la violence aveugle" des autorités.

Toujours à Madrid, la brigade mobile a cerné une église où plusieurs centaines d'étudiants assistaient à une messe de requiem pour les morts d'Oviedo, mais elle n'est pas intervenue dans le déroulement de la cérémonie religieuse.

De petits groupes d'étudiants ont par la suite immobilisé la circulation routière pour quelques instants, scandant le slogan de "liberté" en faisant poing serré, le salut communiste.

Environ cinq cents ouvriers du secteur chimique en grève à l'appui d'une revendication salariale ont occupé une église de la banlieue madrilène.

A Bilbao, le directeur général de la sécurité, M. Victor Castro San Martín, a déclaré que "les subversifs et les ennemis de la paix et de l'ordre travaillent actuellement sans débrider".

Au cours d'une réunion, il a indirectement critiqué l'attitude moins dure du gouvernement à l'égard de la recrudescence de la violence dans les rues.

"La subversion nous met dans des situations désagréables, a-t-il dit. Les forces de l'ordre ont risqué leur vie ces jours derniers face à des actes de subversion (qui, voici quelques mois, ne se seraient pas produits)."

A Pampelune, théâtre d'affrontements la semaine dernière entre police et ouvriers, des extrémistes de droite appartenant à un mouvement baptisé "les guerilleros du Christ-Roi" ont tiré à la mitrailleuse sur les murs et les fenêtres de deux bibliothèques municipales. Ils avaient auparavant inscrit à la peinture sur les murs les slogans "les Rouges à la porte" et "non au communisme".

Y a-t-il des crocodiles dans les égouts de Londres?

LONDRES (AFP) — Les débats à la Chambre des communes britannique donnent parfois lieu à des interventions qui, tout en restant sérieuses, côtoient de très près le surréalisme.

Ainsi un débat consacré à un projet de loi sur l'élevage domestique des animaux dangereux a amené hier un parlementaire conservateur, M. Marcus Kinball, à demander au gouvernement de vérifier qu'aucun crocodile vivant n'a élu domicile dans les égouts de la capitale britannique.

M. Kinball, dont le propos était de demander l'établissement d'un système de taxes dissuadant les Britanniques d'élever chez eux des animaux dangereux, a affirmé que les gens élevaient des crocodiles dans leur baignoire et s'en séparaient en ouvrant la bonde.

Selon ce parlementaire, certains de ces reptiles aquatiques ont élu domicile dans les égouts de Londres. Il y a un excédent de lions en Grande-Bretagne, alors qu'on en manque en Afrique, a-t-il également déclaré. M. Kinball, qui décidément n'aime pas les crocodiles, a encore indiqué qu'il ne voyait pas l'intérêt d'élever un animal qui ne remue pas la queue quand on lui caresse le nez.

Un porte-parole du service des eaux et des égouts de Londres a formellement nié, pour sa part, la présence de crocodiles dans les égouts londoniens. Il y a seulement des rats, a-t-il dit.

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR EN GROS ET DETAIL DU QUÉBEC EN STÉRÉOPHONIE, QUADRAPHONIE, IMAGE ET SON

LES ENTREPRISES J.M. SAUCIER INC

FINANCEMENT SUR PLACE • PLAN BUDGÉTAIRE • TECHNICIEN À VOTRE SERVICE • PRIX DE GROS

ENSEMBLE STÉRÉO AM/FM/MPX LECTEUR ENREGISTREUR 8 PISTES

COMPRENANT:

- Lecteur enregistreur 8 pistes incorporé
- Table tournante automatique BSR avec cartouche magnétique et couvercle.
- 2 Haut-parleurs air suspension SB-1
- 2 microphones dynamiques.
- entrée pour écouteurs
- Une paire d'écouteurs

MODÈLE C-645 **\$124.95**

40% DE RÉDUCTION

ENSEMBLE STÉRÉO NIKKO

COMPRENANT:

- Récepteur stéréo Nikki AM/FM stéréo NIKKO Modèle STA-1010 **\$249.95**
- 40 Hz-20KHz
- 2 Haut-parleurs, Modèle SB-1 **\$80.00**
- 1 Table tournante, Modèle RC-23-M **\$85.00**

VALEUR SUGGÉRÉE DE L'ENSEMBLE **414.95**

SAUCIER DE BON PRIX \$249.95

40% DE RÉDUCTION

ENSEMBLE KENWOOD

- Récepteur Modèle KR-2400 **\$299.95**
- 2 haut-parleurs
- Modèle HURON 1310 **\$458.90**
- Gros haut-parleurs de qualité C-3

PRIX TOTAL SUGGÉRÉ **\$658.85**

SAUCIER DE BON PRIX QUANTITÉ LIMITÉE \$389.95

45% DE RÉDUCTION

ENSEMBLE QUADRAPHONIQUE PIONEER

COMPRENANT:

- Récepteur quadraphonique modèle QX-646 avec démodulateur CD-4

Puissance nominale efficace: 11W x 4 (à 16Hz, les quatre canaux en stéréo, distorsion harmonique totale = 1%). Puissance nominale efficace: SW + SW (à 40-20 000Hz, les deux canaux en stéréo, distorsion harmonique totale = 1%). Sensibilité FM (1MHz): 12.2V Sélectivité FM (1MHz): 40dB. Caractéristiques démodulateur CD-4 incorporé, découpeur BSM & SQ. Dimensions: 225 (H) x 149 (L) x 360 (P)mm. Poids: 12.3kg. **\$639.95**- 4 Haut-parleurs modèle 200. **\$389.90**

VALEUR SUGGÉRÉE DE L'ENSEMBLE **\$999.75**

SAUCIER DE BON PRIX \$555.55

42% DE RÉDUCTION

ENSEMBLE STÉRÉO CONCORD

COMPRENANT:

- Récepteur Stéréo modèle CR-110 **180.00**
- 2 haut-parleurs **80.00**
- Table tournante RC-23M **\$85.00**

VALEUR SUGGÉRÉE DE L'ENSEMBLE **\$345.00**

\$199.95

70% DE RÉDUCTION

ENSEMBLE CONCORD

COMPRENANT:

- Récepteur quadraphonique modèle CR-400 **prix sugg. \$369.95**
- 4 Haut-parleurs modèle SB-1 **prix sugg. \$159.80**

TOTAL **529.75**

SAUCIER DE BON PRIX QUANTITÉ LIMITÉE 2 ANS DE GARANTIE \$185.41

DEPOSITAIRE AUTORISÉ:

- KENWOOD
- GRUNDIG
- PIONEER
- ULTIMATE
- HARMAN KARDON
- DUAL NORRISCO
- SANSUI
- CONCORD
- TEAC
- SONY
- ADMIRAL
- LLOYD S
- AKAI
- DETSON
- JOHNSON
- MARANTZ
- WHITE CEC
- CRANWOOD
- ERWIN VIRGA
- BIOMASTER
- SHARP
- SHURE
- BRAUN
- DYNACO
- GOODMAN
- I.P.I.
- AR
- IIAC
- ELECTROPHONIC
- ELECTROHOMI
- PANASONIC
- TELEFUNKEN
- ELECTRO SOUND
- PILOT
- CELESTION
- JUHETT
- ACIRON
- CONCERTO
- GARRARD
- TECHNICS
- B&W
- EICSON

GRANDE OUVERTURE

LA FACTORIE DE TAPIS

VENTE De TAPIS

La Plus Grand Centre de la FACTORIE DE TAPIS A Montreal

MAINTENANT

3

IMMENSES ENTREPÔTS

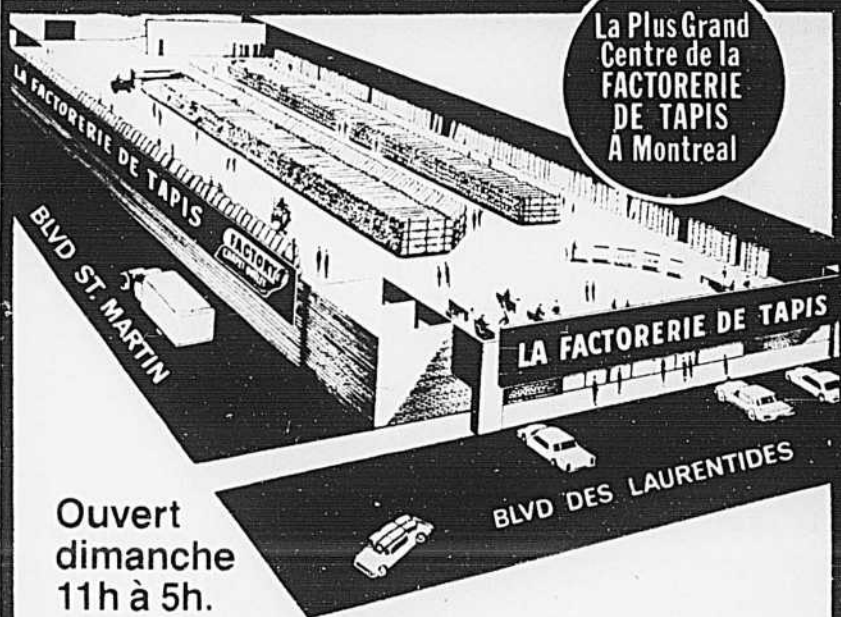
DÉCOUVREZ

NOS BAS PRIX

FAMEUX POUR NOTRE PREMIERE QUALITE. VOUS NE TROUVEREZ PAS MIEUX AILLEURS, NOUS LE GARANTISSONS!

LA FACTORIE DE TAPIS

MAINTENANT 12 ENTREPÔTS



Ouvert dimanche 11h à 5h.

DES CENTAINES ET DES CENTAINES DE RABAIS POUR L'OUVERTURE

SATISFACTION GARANTIE AVEC L'ÉCHANGE GRATUIT OU REMBOURSEMENT DANS LES 15 JOURS SUR TOUTES LE MOQUETTES ET CARPETTES.

- Vous choisissez votre tapis parmi des centaines de rouleaux, pas seulement des échantillons, vous savez donc exactement ce que vous achetez.
- La qualité, la couleur, la fibre et le bas prix que vous payez sont clairement indiqués sur chaque rouleau.
- Installation immédiate, garantis de service à vie.

PAS DE DÉPÔT | GAGNEZ un récepteur ni de paiements jusqu'en juin grâce à notre plan de crédit différé. stéréo AM-FM de NIKKO Aucun achat requis

MAGASINEZ EN PERSONNE

- Lundi, mardi, mercredi: 9h à 6h
- Jeudi, vendredi: 9h à 9h
- Samedi: 9h à 5h

NOUS POUVONS LIVRER PARTOUT AU QUÉBEC OU POUR ÉCONOMISER D'AVANTAGE, VOUS POUVEZ EMPORTER VOTRE TAPIS

NOUS VENDONS TOUJOURS A MEILLEUR PRIX

208 "Nous faisons tout, sauf la fabrication"

6878 EST, JEAN-TALON Pres Langelier SAINT-LEONARD 259-2571	3450 CÔTE VERTU À l'est de la Transcanadienne ST. LAURENT 332-2851	Maintenant Ouvert 1710 BLVD. DES LAURENTIDES À St. Martin LAVAL 668-1140
--	--	---

Les enseignants protestants abandonnent la négociation

par Marianne FAVREAU

Après les enseignants anglo-catholiques, ce sont maintenant les enseignants protestants qui claquent les portes des salles de négociations.

En effet, l'Association provinciale des enseignants protestants (PAPT) que préside M. Jack Johnson a décidé de quitter la table de négociation jusqu'à ce que les commissions scolaires protestantes proposent quelque chose de valable.

La PAPT estime qu'en réponse à des compromis substantiels de la partie syndicale, la partie patronale n'a fait aucune ouverture sensible.

Avec le ministère de l'Éducation, les commissions protestantes (QAPSB) forment la partie patronale tandis que les enseignants qui forment cartel avec la CEQ auraient voulu une seule table patronale pour catholiques et protestants. Selon M. Johnson, les enseignants n'ont pas vu jusqu'ici les avantages de cette négociation séparée.

Au contraire, dans certains cas, on offre moins que les commissions scolaires catholiques. Aussi la PAPT demande-t-elle aux commissions protestantes de s'unir aux commissions catholiques pour accélérer les négociations, sachant fort bien que les conditions de travail ne pourront être si différentes selon qu'on est d'une religion ou d'une autre.

Les parents d'élèves du secteur protestant appuient assez massivement les enseignants. A preuve cette annonce pleine page publiée dans un quotidien anglophone de Montréal par les parents du West Island, réclamant du ministre Bienvenue un règlement juste et immédiat des négociations. Cette annonce a été payée à raison de milliers de \$0.25 recueillis chez les parents d'élèves.

Chez les anglo-catholiques, il y a longtemps que la négociation est stoppée. La PAPT qui négocie séparément avec les commissions scolaires catholiques a quitté la table le 12 février dernier.

Ceci pour protester contre des coupures de salaires et la non-remise de chèques de paie à des centaines d'enseignants. La PAPT fait de ce règlement pécuniaire une condition absolue pour le retour à la table des négociations.

La commission Jérôme-Le Royer a coupé dans le salaire de quelque 25 enseignants en signe de représailles contre le harcèlement ou des périodes de débrayage. Sault Saint-Louis et Verdun ont toutes deux retenu le chèque de paie de quelque 350 enseignants anglo-catholiques le 12 février dernier. Là encore comme mesure de représailles.

Depuis, les sièges administratifs de ces commissions sont les lieux de manifestations d'enseignants.

La PACT a expédié un télégramme au ministre Bienvenue lundi lui demandant son intervention immédiate dans cette affaire. Hier soir, l'organisme n'avait reçu encore aucun accusé de réception. On promet donc de continuer à manifester.

Un forcené se livre

VANCOUVER (PC) — Un homme armé s'est livré à la police, hier après avoir été assiégré durant trois heures par les policiers.

Les forces de l'ordre, fortement armées, avaient encerclé la maison après qu'un homme y eut fait feu.

Les 600 étudiants d'une école élementaire située à peu de distance ont été enfermés dans l'établissement, par mesure de sécurité.

Avant de se livrer, l'homme, qui s'est identifié comme étant Glen Thomas Landers, a demandé la présence de journalistes.

Il leur a dit qu'il désire que les policiers soient transportés à Ottawa et que les policiers puissent aller en route.

CRÉ BOLSKAYA VA!

T'as l'air de rien mais t'es toute là.

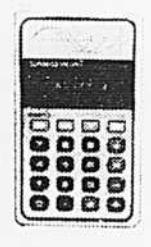


25 ou 40 onces

BOLSKAYA La vodka qui nous ressemble.

VENTE D'EXPANSION EN MARS PROGRESSONS ENSEMBLE

Gagnez un de nos deux (2) voyages aux Barbades (1 semaine, 2 personnes — hotel et transport compris). Chaque achat de \$5 et plus à l'une ou l'autre de nos succursales vous donne le droit de participer au tirage. Le concours se termine le 31 mars 1976, le tirage se fera le 5 avril à 9 h, précises et aura lieu à notre succursale du Complexe Desjardins.



Pour vous présenter la nouvelle calculatrice Sharp "Modèle Bolator" — en plus de ses 8 chiffres, 4 fonctions (+, -, ×, ÷) elle vous donnera les pourcentages qui influencent votre compte bancaire. Ceci est basé sur les trois cycles suivants physiologique (23 jours), émotionnel (28 jours) et intellectuel (33 jours). Plusieurs commandes d'activation s'intéressent aux biorhythmes et tiennent compte de cette théorie pour leurs pilotes. Essayez une et vous serez convaincu.

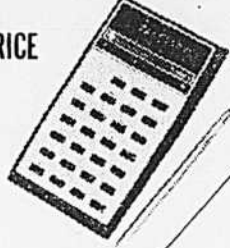
P.S. Le seul inconvénient de cette calculatrice, elle n'est que de toujours connaître l'état dans lequel vous êtes!

"SHARP" est plus éveillé que jamais. Avec sa plus récente calculatrice imprimante modèle EL-1051, capacité 10 chiffres, 4 fonctions (+, -, ×, ÷) et de %, constante automatique, calcul des taxes et escomptes, décimales fixes ou flottantes. Garantie totale: 12 mois.

Prix ord.: \$169.95
PRIX PILON: \$154.95 ch.

CALCULATRICE DE POCHE

Modèle TI-2550-II De "Texas Instruments" 8 chiffres, 5 fonctions (+, -, ×, ÷, %) et pour racine carrée (√), carré (x²) et réciproque (1/x), clef pour échange (RV), mémoire indépendante (M-M), constante automatique, décimales fixes ou flottantes. Adaptateur AC inclus.



\$59.95 ch.

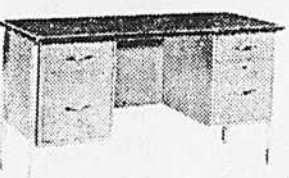
Prix ord.: \$209.00
PRIX PILON: \$124.95 ch.

CHAISE STENO

très économique. No 2014, siège rembourré en matériel dossier en vinyle, 2 ajustements pour un confort total, couleurs: noir, brun, orange.



Prix ord.: \$55.95
PRIX PILON: \$37.95 ch.



BUREAU EN MÉTAL

Dessus 24" x 54", pupitre à double caisson, deux tiroirs utilités et deux tiroirs classeurs, serrure sur tiroirs de droite, acier peint noir.

Prix ord.: \$209.00
PRIX PILON: \$124.95 ch.

Chaise à bras

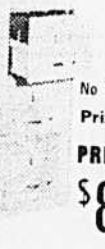
empilable. No 3001, cadre chrome, appui-bras en noyer, siège et dossier en vinyle, couleurs: noir, brun, orange.



Prix ord.: \$27.95
PRIX PILON: \$17.95 ch.

CLASSEURS "ÉCONOMIE"

En acier épais munis d'un verrou à came installé sur le deuxième tiroir. No 1241L, format lettre, 4 tiroirs.



PRIX PILON: \$74.95 ch. No 1242L, format legal, 4 tiroirs.

Prix ord.: \$123.00
PRIX PILON: \$84.95 ch.

LAMPE à haute intensité

No LIL-6, conçue pour produire plus de clarté. Choix de couleurs.



Prix ord.: \$31.50
PRIX PILON: \$23.95 ch.

PILON inc. Fournitures de bureau

P.S. Le cahier publicitaire est maintenant disponible à la succursale de votre voisinage. Demandez-le et profitez de la vente immédiatement. LES CARTES DE CRÉDIT "CHARGE" ET "MASTER CHARGE" SONT ACCEPTÉES.

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SUCCURSALE AU "COMPLEXE DESJARDINS" Suite 264, Tél.: 285-6311

765, Beaubien, 800, Mont-Royal, 8558, boul. Saint-Laurent, 851, boul. Décarie.	273 9501, 524-3081, 381-6261, 748-1961	280, Saint-Jacques, 9034, boul. Saint-Michel, 316, Saint-Georges, (Saint-Jérôme)	842-4171, 382-1084, 436-4430
--	--	--	------------------------------

VOUS ÉCONOMISEZ 24⁹⁹

300 Vestes en cuir pour Dames... Éléance du Printemps à un Prix Plaisant

55000
 Courant 79.99

Coupée dans du véritable cuir peau de vache, cette élégante veste possède un collet et des manchettes en style de chemise, fermeture à boutons-poussoir et doubles poches avec piqûres croisées. En brun, selle, chamois, ou naturel. Quatre Styles en grandeurs 7-15.



Hypermarché

Ça, Ça fait mon affaire!



ÉCONOMISEZ \$10. Stéréo Multiplex pour Auto AM/FM avec 8 pistes.

Courant 79.99 **69⁹⁹**

Superbe Hyper-Aubaine! Complet avec contrôles automatiques ou manuels. Les haut-parleurs ne sont pas inclus.



JEU ÉLECTRONIQUE VIDÉOMASTER
 Six jeux amusants qui amuseront la famille entière.

129⁹⁵

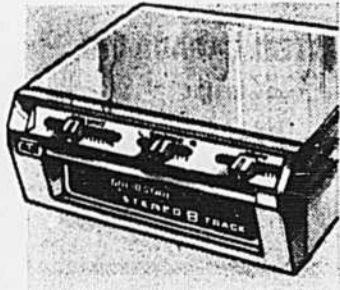
Vous n'avez qu'à le brancher à votre télévision vous aurez des heures d'excitant divertissement électronique. Tennis plus 5 autres jeux.



PHONOGRAPHE JAMBOREE
 Concept nouveau et excitant en phonographes pour enfants.

99⁹⁵

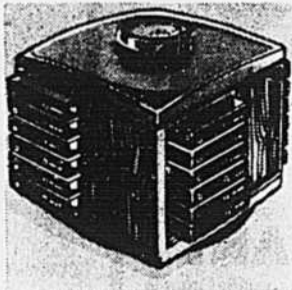
Inclus un cabinet en polystyrène à grande résistance aux chocs, phonographe 2 vitesses, table tournante de 7", haut-parleur de 4", amplificateur transistorisé, section plate-forme moderne, lumière clignotante, corde électrique de 6 pds., 20 Disques L.J.



Stéréo pour Auto Mini-Style 8 Pistes.

28⁸⁸

Assez petit pour fonctionner dans n'importe quelle auto. Et cependant il offre une grande reproduction du son. Haut-parleurs appareillés... la paire 6.99



Unité de rangement pour les 8 pistes.

12⁹⁹

Protégez vos rubans avec cette jolie unité d'entreposage. Aussi vendue pour rubans cassettes pour seulement 7.99.



1,000 L.J. Des Artistes les plus Populaires.

chacun **14⁹** each

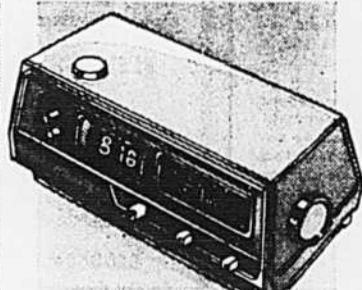
Sonny & Cher, Ocean, The Supremes, et plusieurs autres. Faites votre choix. Ne manquez pas cette hyper-aubaine!



ÉCONOMISEZ \$4. Radio Mickey Mouse.

Cour. 14.99 **10⁹⁹**

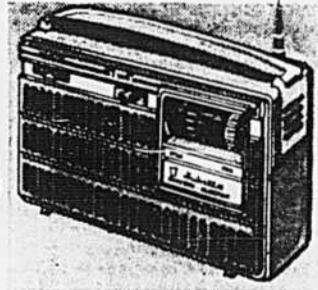
Ce radio pour chanter ensemble microphones avec commande et une corde de 10 pds. Inclus pour le son 9 volts, pile (non-incluse).



Radio-Réveil Numérique Juliette AM/FM

36⁹⁹

Inclus un système de réveil Réglez-et-oubliez. Gros chiffres, réveillez-vous au son de la musique ou du réveil-matin. Commandes de son complètes, écouteurs, cabinet noyer.



Radio Portatif AM/FM par Juliette.

16⁹⁹

*Pile AFC comprise ou fonctionnement électrique. Antenne télescopique, cabinet imitation cuir, écouteurs, jack. Idéal pour le printemps et l'été.

1 GRAND MAGASIN-CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

• 40 COMPTOIRS DE CAISSES pour un service rapide et plus efficace.

• POSTE D'ESSENCE 24 hrs. Notre station Esso libre service est ouverte pendant 24 hrs.

• NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ Aucun dépôt requis. Pour la marchandise générale seulement.

• MASTER CHARGE & CHARGEX Chargez la marchandise générale.

• RESTAURANT VILLAGEOIS Prenez un repas délicieux à notre restaurant après le shopping.

• SERVICE FINANCIER AVCO Pour la marchandise générale seulement.

HEURES DU MAGASIN
 Lundi, Mardi, Mercredi—9 a.m. jusqu'à 6 p.m.
 Jeudi, Vendredi—9 a.m. jusqu'à 9 p.m.
 Samedi—9 a.m. jusqu'à 5 p.m.

Messina se fait plomber; on recherche Porco



Sebastiano MESSINA

par Michel AUGER et Jean-Pierre CHARBONNEAU

La Mafia a encore une fois joué du revolver, hier après-midi, dans la "Petite Italie" montréalaise. Résultat: un cadavre de plus sur les dalles de la morgue et un des témoins silencieux de la CECI qui est recherché.

Responsable d'un bar expresso de la rue Tillemont, dans le secteur nord de la métropole, Sebastiano Messina, 34 ans, préparait le traditionnel café italien lorsqu'un visiteur inattendu a fait irruption dans la petite salle de jeux et lui a déchargé cinq balles de revolver dans le corps.

Alertes par les voisins qui ont entendu les détonations, les policiers ont vite rattrapé dans les alentours du 1962 Tillemont. A peine quelques heures plus tard, les détectives se lançaient à la recherche d'Enzo Porco, un des proches collaborateurs de Paolo Violi.

Même s'ils savent fort bien que la

loi du silence est de tradition dans le milieu, les enquêteurs de la CUM veulent néanmoins poser une bonne série de questions à Porco. Toutefois, s'il faut se fier à l'attitude de ce "picciotto" devant les commissaires de la CECO, cet interrogatoire, s'il a lieu, risque d'être ardu...

La victime de cet autre règlement de compte était loin d'être inconnu pour la police. Lui aussi fiché pour son appartenance au clan Cotrone-Violi, il avait fait parler de lui à plusieurs reprises.

Arrivé à Montréal de sa Sicile navait rapidement gravi les échelons du milieu.

Plus rustre que son aîné, Sebastiano s'était surtout fait connaître par la violence de ses méthodes. Considéré comme un exécutant doué, il aurait, selon la police, liquidé plusieurs individus pour le compte de l'organisation. C'est en 1965 que sa carrière crimi-

nelle a commencé à faire du bruit. Avec d'autres "picciotti" notoires, il avait tenté d'extorquer à deux compatriotes, une somme de 10 cents la caisse de raisins que ceux-ci importaient au Canada. Ce racket de "protection" leur aurait rapporté \$4.000 par semaine sans effort, si la police ne s'en était pas mêlée.

En 1968, Messina était contraint à retourner en Italie par suite d'infractions à la loi canadienne de l'immigration. Moins de douze mois plus tard, il était de retour à Montréal ou on l'accusait d'avoir tenu une maison de jeu. Cette inculpation devait se répéter à quelques occasions par la suite.

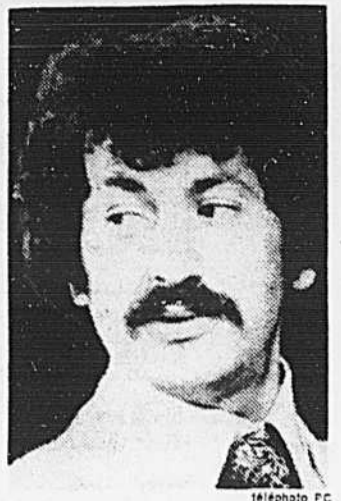
La dernière inscription à son dossier judiciaire remonte à 1974, alors qu'il a été condamné à une peine de neuf mois de prison. En l'envoyant à l'ombre pour une fraude de \$16.000 le juge avait qualifié cette sentence d'exemplaire...

L'élimination de Messina ajoutée à celle de Pietro Sciarra, le "conseiller spécial" du "Seigneur" Paolo Violi, abattu le 14 février dernier, laisse perplexes les policiers sur le climat interne qui prévaut à l'intérieur de la Mafia montréalaise.

Durement touché par les coups de filet policiers et la publicité qui a entouré les audiences de la CECO, le gang italien est-il en train de se disloquer, se demandent les policiers.

Le fait que les deux victimes étaient des mafiosi bien cotés et, surtout, qu'ils étaient originaires du même patelin sicilien, intrigue au plus haut point les intéressés.

Pour le moment, les responsables de cette enquête, les sergents-détectives Guy Gelderbloom et Jocelyn Dextraze, de même que le lieutenant Emile Boire, se refusent à toute extrapolation sur le sujet.



Enzo PORCO

carrières ET PROFESSIONS

la presse

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

OFFRE UN POSTE DE

DIRECTEUR(TRICE) DES PLACEMENTS MOBILIERS

LA FONCTION - Voir à maximiser le rendement des fonds de la compagnie par des investissements en valeurs mobilières:

- Elaborer les politiques de placements, les programmes d'investissements et faire des recommandations au comité de placements.
- Administrer les programmes d'investissements et voir à l'exécution des ordres d'achat ou de vente d'obligations ou d'actions par différents courtiers.
- Voir à l'investissement à court terme des sommes disponibles.

LES QUALIFICATIONS -

- Un cours universitaire de 2e cycle en sciences de l'administration avec concentration en gestion financière ou l'équivalent. La qualification C.F.A. serait un atout additionnel.
- Plus de cinq années d'expérience dans le domaine des placements mobiliers à des niveaux de responsabilités importants dans l'administration d'un portefeuille d'actions et d'obligations.
- Possède au plus haut point le sens du placement et la capacité de faire la synthèse de la situation économique et des mouvements des marchés boursiers.
- Forte maturité, initiative et esprit d'organisation et de leadership.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL - Les défis sont nombreux et de taille, le salaire intéressant, l'emploi stable et les avantages sociaux généreux.

LE LIEU DE TRAVAIL - Lévis

Discrétion absolue assurée. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel
L'Assurance-Vie Desjardins
200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 6R2
Téléphone: (418) 835-2243

CENTRE BERTHELET INC. ÉDUCATEURS

Vous songez à jouer un rôle d'éducateur auprès d'un groupe de jeunes en difficulté d'adaptation, nous vous offrons un emploi immédiat à temps complet ou à temps partiel, avec des avantages salariaux réels.

Votre formation est de niveau collégial ou Universitaire, vous êtes âgé de 21 à 35 ans, un milieu riche en besoins et en perspectives vous attend. Les techniciens en éducation spécialisée et les enseignants possèdent un atout majeur.

SURVEILLANTS

Travail à temps partiel (pour la période d'été). Tâches d'escorte et de surveillance auprès des pensionnaires. Hommes entre 25 et 45 ans, bonne santé, ayant complété des études de niveau secondaire.

Deposer votre candidature par écrit, avec "curriculum vitae" avant le 15 avril 1976 à:

Direction du Personnel
CENTRE BERTHELET INC.
8029 83e Avenue,
Rivière-des-Prairies,
Montréal H1C 1S4

PROJET BAIE JAMES POSTE À MONTRÉAL

Notre entreprise requiert les services d'un

Acheteur

Fonctions

- collaborer avec les requérants
- rechercher des produits et des sources d'approvisionnement
- planifier les achats majeurs
- préparer les appels d'offres
- procéder à l'achat du matériel technique
- administrer les commandes de fabrication et autres

Exigences du poste

- études en génie mécanique ou grande expérience dans les achats d'équipement lourd
- au moins deux ans d'expérience comme acheteur de matériel technique
- bilingue
- détenir le diplôme d'acheteur professionnel serait un atout

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé au bureau de Recrutement et faire mention du dossier 22-365.

LALONDE, VALOIS LAMARRE, VALOIS & ASSOCIÉS, INC.
EXPERTS CONSEILS CONSULTANTS GROUPE LAVALIN

1130 QUÉBEC, RUE RHEBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA H3A 2R5
TEL (514) 288-1740

LA PRESSE VOUS OFFRE LE MEILLEUR CHOIX DE CARRIÈRES ET PROFESSIONS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE.

la presse

VENTE INDUSTRIELLE

Manufacturier renommé de fournitures et systèmes d'emballage industriel recherche les services d'un représentant aux ventes pour la région de Montréal.

Une éducation collégiale préférée avec quelques années d'expérience dans la vente ou formation antérieure auprès d'une industrie. Bilinguisme essentiel. Âge 25 à 35 ans. Salaire, commission, boni, dépenses payées, voiture fournie, excellent programme de retraite, participation aux profits.

Programme de formation. Occasion de carrière avec possibilité d'implantation d'idées créatives.

Pour entrevue téléphoner à:

Gilles Beaulieu
SIGNODE CANADA LTEE.
489-6861
Lundi 15 mars 76 entre 9 et 5h.

VENDEUR INDUSTRIEL Montréal

Joignez-vous à l'équipe de vente de M. Laflamme chez

ALL-STEEL CANADA

À cause de l'expansion toujours croissante de notre compagnie, nous avons nouvellement créé un poste offrant un éventail complet d'avantages, y compris une voiture, un salaire compétitif, commission et dépenses payées.

Le candidat se rapportera directement à M. Laflamme, notre gerant des ventes régionales pour l'est du Canada, et ses fonctions comprendront les ventes à l'intérieur de la région.

Si votre dossier réunit de 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des ventes industrielles et une excellente maîtrise de l'anglais et du français, nous aimerions vous rencontrer.

Répondez immédiatement, par écrit, en précisant votre salaire désiré et en incluant votre curriculum vitae et expérience. Votre candidature sera considérée en toute discrétion.

ALL-STEEL CANADA
M. Don Bolduc
Directeur du personnel
ALL-STEEL CANADA LTD.
3500 Côte-Vertu
Montréal, Québec H1R 1R1

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

SOUS-DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATIQUE

La Gendarmerie royale du Canada offre aux citoyens canadiens des postes de membres civils dans les domaines suivants:

CONSEILLER EN RECHERCHE SÉCURITÉ DU MÉCANIQUE

Participe, en tant que membre d'une équipe, à l'inspection et à l'évaluation, d'un point de vue sécuritaire, des installations informatiques et du mécanisme connexe. Le titulaire du poste devra inspecter les locaux, faire des évaluations, rédiger des rapports, proposer des normes concernant le mécanisme, étudier et élaborer des systèmes se conformant aux exigences en matière de sécurité, et donner des conseils sur les questions de la sécurité des ordinateurs au sein du gouvernement canadien. Les installations sont très variées et comptent différents genres d'ordinateurs et d'équipements connexes.

La préférence sera accordée aux personnes possédant un diplôme universitaire en informatique ou en électrotechnique avec spécialisation en informatique, et plusieurs années d'expérience pratique dans ces domaines. Toutefois on prendra également en considération la demande des postulants reçu une formation technique équivalente et ayant acquis de l'expérience dans des domaines tels que la conception logique.

Lieu de travail: Ottawa
Traitement à compter de: \$23,483
Reference à rappeler: GP 548-3-012

ANALYSTE À LA RECHERCHE SÉCURITÉ DE L'INFORMATIQUE

Participe à l'étude, l'évaluation, l'analyse et l'élaboration des mesures de sécurité de l'informatique qui devront être appliquées au gouvernement fédéral. Les domaines de travail comprennent les systèmes d'exploitation, les applications, le fichier central, les interfaces entre les matériels de traitement et de communication et les mini ordinateurs. Les systèmes utilisés varient beaucoup selon le domaine d'exploitation, l'équipement et l'application.

Ce poste intéressera les programmeurs qui désirent mettre leurs connaissances spécialisées en pratique dans les domaines de la conception des systèmes et de la protection des données. Il est essentiel d'avoir de l'expérience et des aptitudes reconnues en programmation et en programmation d'ordinateurs de moyenne et de grande puissance (ex. B 6700, CDC CYBER, CEDSYSTEM 10, HIS Series 60, IBM 370, UNIVAC 1100). Enfin, la préférence ira aux postulants qui possèdent un grade universitaire ou un grade équivalent en informatique.

Lieu de travail: Ottawa
Traitement à compter de: \$19,604
Reference à rappeler: GP-548-3-019

Les traitements offerts seront fonction de la formation professionnelle et de l'expérience des candidats.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, en indiquant votre traitement actuel et le numéro de référence approprié:

Le Commissaire
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
À l'att. de: L'Off. resp. de recrutement

SUPERVISEURS

Nous sommes à la recherche d'un superviseur de production pour notre usine de Montréal.

Le candidat idéal devra posséder une bonne expérience dans la fabrication de pantalons pour hommes. Il ou elle devra avoir fait ses preuves comme meneur d'hommes. Sous la direction du gerant d'usine il ou elle sera responsable d'une section comprenant environ 30 à 40 employés.

Le salaire offert est au dessus de la moyenne et on vous offre d'excellentes possibilités d'avancement.

Si vous êtes intéressés à relever le défi, veuillez s'il vous plait soumettre votre candidature par téléphone à:

PEERLESS CLOTHING MANUFACTURING
9600 St-Laurent, Montréal
(514) 381-8881, local 78

SUPERVISEUR PRIX DE REVIENT

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique ayant la compétence voulue pour assumer la responsabilité de notre service du prix de revient.

Le candidat idéal devra être bilingue, avoir un minimum de 3 années d'expérience et avoir complété la 3e année du cours R.I.A.; il devra également avoir l'expérience d'au moins 1 année dans la supervision de personnel.

Ce poste intéressera les personnes dont le salaire actuel se situe entre \$11,000 et \$12,000 par année.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser toute demande par écrit à:

Maurice Lamoureux,
Chef des services au personnel,
BISCUITS DAVID,
5200 rue Hochelaga,
Montréal H1V 1G4.

GENDRON, LEGAULT, LAMBERT & ASSOCIÉS
Bureau d'ingénieurs-conseils œuvrant dans les domaines suivants: mécanique-électricité, structure, gerance, aménagement.
Notre société requiert les services d'ingénieurs, techniciens et dessinateurs en

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Les candidats participeront à la réalisation de projets dans les domaines institutionnel, commercial et industriel. Le salaire correspondra aux aptitudes et à l'expérience des candidats; d'excellents avantages sociaux se greffent au salaire.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" ou communiquer au bureau:

450 est, rue Sherbrooke (metro Sherbrooke)
Montréal, Que. H2L 1J8
844-1936

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

REPRÉSENTANT

Manufacturier national recherche un candidat pour le représenter auprès des marchands de bois et matériaux de construction ainsi qu'aupres des contracteurs.

Le candidat sera sérieux, agressif et aura préférentiellement une connaissance du marché des matériaux de construction. Il aura également une bonne connaissance de l'anglais.

Salaire et boni, auto de compagnie ainsi qu'une gamme complète de bénéfices marginaux.

Toutes les réponses seront traitées confidentiellement.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" à:

LA PRESSE, RÉF.: 17203
C. P. 6041, Succursale "A"
MONTRÉAL H3C 3E3

PLACE DESJARDINS INC.

SECRÉTAIRE

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

- Prend en sténographie lettres et rapports, les traduit si nécessaire et les transcrit.
- Rédige au besoin la correspondance.
- Convoque les réunions du Service.
- Prépare et contrôle les dossiers et voit à la classification.
- Exécute tout autre travail demandé par le service de la COMMERCIALISATION.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS:

- Steno dactylo bilingue avec bonne expérience dans ce genre de travail.
- Personnalité et entretient.
- Au moins 3 années d'expérience.

Poste à combler immédiatement.

Veuillez passer votre demande et vos notes biographiques à:

Roland Durand,
PLACE DESJARDINS INC.,
1253 avenue McGill College,
suite 1,000,
Montréal H3B 3A1

FACILE!

En commandant votre petite annonce à 285-7111, vous n'avez qu'à donner le numéro de votre carte CHARGEX

COMPTABLE

Une agence de publicité recherche les services d'un ou d'une comptable pour s'occuper de la comptabilité générale jusqu'à la préparation des états financiers mensuels. Aucun âge requis, expérience 3 ans.

POUR ENTREVUE SIGNALEZ

382-1450 **Yvon Martin**

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique - Canada

Public Service - Canada

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ottawa-Hull

AGENTS DE COMMERCE

Traitement: \$19 015 — \$27 688
No de référence: G.A.C.001 (18)

Le ministère accorde une importance croissante à l'élaboration d'un ensemble complet de politiques à court terme comme à long terme touchant l'industrie. Dans ce but, le ministère est en train de formuler des stratégies sectorielles destinées à encourager une plus large participation des principaux secteurs de l'industrie canadienne à la réalisation des objectifs économiques et sociaux du pays. Ces positions offriront aux candidats choisis l'occasion d'influencer d'une manière significative, l'analyse, le développement et la mise en application des politiques fédérales concernant les stratégies industrielles pour l'industrie canadienne.

Conditions de candidature
La préférence sera donnée aux titulaires d'un diplôme universitaire en Sciences économiques, en Administration des affaires ou en Commerce. Les candidats doivent posséder de l'expérience dans le domaine de l'élaboration de politiques, ainsi que de bonnes connaissances économiques et ils doivent également bien connaître l'industrie canadienne. Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est indispensable; pour d'autres, la connaissance de l'anglais et du français est indispensable.

Exigences linguistiques
Les candidats doivent posséder un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis de terminer le programme de formation de manière satisfaisante.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, en le trouvant dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, et le faire parvenir.

Programme des cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
Bureau 1735, tour ouest, Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 25 mars 1976
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

**PROJET BAIE JAMES
POSTES AU CHANTIER ET À MONTRÉAL
COMMIS DE BUREAU**

Fonctions: Exécutent des travaux de bureau qui exigent la connaissance de l'organisation rationnelle du travail de bureau comme transcrire, comparer, enregistrer et autrement traiter les informations.

Exigences: Formation de niveau secondaire. Connaissance de la dactylographie, 2 à 3 ans d'expérience de travail de bureau.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec **Anne-Marie Burlone, 288-1740, poste 236, Service de Recrutement de:**

**LALONDE, VALOIS
LAMARRE, VALOIS
& ASSOCIÉS, INC.**
EXPERTS CONSEILS CONSULTANTS
GROUPE LAVALIN
1130 OUEST, RUE SHERRBROOKE, MONTRÉAL
QUÉBEC, CANADA H3A 2R5
TEL (514) 288-1740

**Si vous aimez les grands espaces...
Versailles Ford
a de la place pour vous.**

Nous avons besoin d'un **conseiller technique** (service salesman) avec expérience, préférablement acquise chez un concessionnaire Ford.

Versailles Ford fait les choses en grand pour ses employés: ambiance de travail agréable, salaire intéressant et nombreux avantages sociaux.

Pour rendez-vous: **M. Gerry Loiselle 376-8180**

Versailles FORD
C'est grand en grand!
4650 est, rue Jean-Talon (entre Pie-IX et Viau) 376-8180

LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITÉE
requiert les services de

**MÉCANICIENS ET
CONTREMAÎTRES-
MÉCANICIENS**

devant travailler dans la région de Québec ainsi que dans le nord du Québec en général.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:
— Posséder au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de l'équipement lourd, résident ou s'engage à résider dans la région de Québec.

Bonne condition de travail, avantages sociaux, et salaire selon la compétence.

Les candidats doivent soumettre leur demande en s'adressant au:

**CONSTRUCTIONS DU
ST-LAURENT LIMITÉE**
1101 Boulevard des Chutes
Villeneuve, Québec 5, P.Q.

AGENTS DE RÉCLAMATIONS

Poste: **Vice-Président**

Fonctions:
— Administrer la division des experts
— Voir à l'application des lois et procédures de la compagnie

Qualifications:
— Posséder un permis d'expert, catégorie AG ou A-4
— Bilingue
— Habileté à dicter
— Être âgé de 30 ans et plus
— 15 ans d'expérience minimum
— Meneur d'hommes. Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une entreprise dynamique et progressive.

Traitement:
— Salaire selon qualifications et expérience.
— Prime de rendement. Allocation pour automobile.
— Bénéfices marginaux.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement, faire parvenir votre curriculum vitae à:

Pierre Roberge et Associés Inc.
C.P. 188, Succ. Bourassa,
Montréal, Qué.

GENDRON, LEFEBVRE INC.
Consultants
Edifice GL, suite 200, 1 Place Laval, Laval

SECRÉTAIRE

LE POSTE:
Dactylo en français et en anglais de lettres, devis, rapports. Facturation mensuelle. Vérification des feuilles de temps. Traduction et composition de lettres.

LA CANDIDATE:
— Doit être bilingue, posséder un minimum de 5 ans d'expérience et aimer les chiffres.

CALCULATEURS

LE POSTE:
— Exécuter des calculs à partir des données recueillies par les équipes d'arpentage.

LE CANDIDAT:
— Doit avoir 3 à 5 ans d'expérience comme chef d'équipe en arpentage légal.
— Avoir de bonnes notions de géométrie plane, analytique, appliquée et de trigonométrie.
Salaire selon compétence. Excellents bénéfices marginaux.

Veuillez communiquer avec:
Suzanne Bougie-Lauzon
Responsable, ressources humaines
514-384-1260

**CONSTRUCTIONS DU
ST-LAURENT LIMITÉE**
1101 Boulevard des Chutes
Villeneuve, Québec 5, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI
La Fédération de l'U.P.A. des Laurentides requiert les services d'un évaluateur agréé.

FONCTION:
— voir à la bonne marche du service d'évaluation à l'U.P.A. des Laurentides
— préparer les dossiers d'évaluation
— négocier avec la partie expropriante

QUALIFICATIONS REQUISES:
— posséder son attestation d'évaluateur agréé
— connaissance du milieu agricole
— aptitudes à communiquer avec les personnes
— posséder la langue anglaise sera un avantage

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
— le secrétariat est situé à St-Eustache, Cte Deux Montagnes
— une automobile est requise pour les déplacements dans la région
— le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience
— les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Fédération de l'U.P.A. des Laurentides
C.P. 210, 55, rue Grignon
St-Eustache, Cte Deux Montagnes
Tel.: (514) 472-0440

**LA FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DU QUÉBEC**
recherche un
COORDONNATEUR TECHNIQUE

FONCTIONS:
— Animer la commission technique
— Elaborer les politiques d'action
— Etablir les programmes d'action
— Coordonner et superviser les programmes
— Faire rapport de ces activités
— Préparer les budgets

QUALIFICATIONS:
— Détenir une formation universitaire en éducation physique

EXIGENCES:
— 5 années d'expérience dans le secteur
— Aptitudes à l'animation

SALAIRE: Selon les politiques en vigueur à la Fédération

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 31 mars 1976 à:
Fédération de l'Athlétisme du Québec
à s Directeur général
1415 est, rue Jarry, Montréal
Québec H2E 2Z7

GÉRANT D'USINE

Une compagnie en plein essor est à la recherche d'un gerant pour son usine de la région de Montréal.

Le candidat est un meneur d'hommes, dynamique, possédant une vaste expérience dans le domaine de la couture.

Sous la direction du vice-président de la production, il dirigera un personnel d'au delà de 150 employés.

Un excellent salaire est offert ainsi que des avantages sociaux et une belle perspective d'avenir au sein d'une compagnie à croissance rapide.

S.V.P. faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

LA PRESSE, REF. 17195
C.P. 6041, SUCC "A"
MONTRÉAL H3C 3E3

Chaque cas sera traité avec discrétion et une réponse sera envoyée à chaque candidature.

REPRÉSENTANT DES VENTES

Un grossiste en quincaillerie et couvre-planchers recherche les services d'un représentant des ventes pour les territoires suivants:

**VAUDREUIL, TERREBONNE, ASSOMPTION,
DEUX-MONTAGNES, VALLEYFIELD, CHATEAUGUAY,
LONGUEUIL AINSI QUE L'ABITIBI**

QUALIFICATIONS:
• Posséder une voiture de modèle récent.
• Être sérieux, dynamique et ambitieux.
• Posséder une expérience dans la vente.

AVANTAGES:
• Produits réputés.
• Salaire très intéressant.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
LA PRESSE, Ref.: 17197
C. P. 6041, Succursale "A"
MONTRÉAL H3C 3E3

INGÉNIEUR POUR MANUFACTURE

Ceci est une position permanente qui intéresserait une personne avec plusieurs années d'expérience en machinerie et qui voudrait élargir ses connaissances dans les procédures et l'équipement pour une usine moderne. Il devra posséder une expérience approfondie concernant le machinerie, la machinerie d'outils, jigs et le montage de machines.

Avoir l'initiative et les capacités de résoudre les problèmes et améliorer ainsi que la facilité de travailler avec les opérateurs, les outilliers et les contremaîtres.

Quelques connaissances en études de temps et en maintenance préventive seraient un atout mais ne sont pas nécessaires. Bilingue de préférence.

LOCATION: 1010, rue Cowie
Granby, Que.

Appliquer à **M. G. Cuthill, M. L. Culham**
VELAN ENGINEERING LTD.
Tel. Montréal (1-800) 363-1230/1231
Granby 378-2305

**SURVEILLANTS DE CHANTIER (ARCHITECTURE)
MOYEN-ORIENT**

Parlant et écrivant couramment l'anglais. Expérience dans le domaine de la construction.
Demandes immédiatement

Adresser - Curriculum vitae - à:
P.G.L. (INTERNATIONAL) LTEE
2001, Université, suite 1100
Montréal, Qué.

SURINTENDANT DE MUNICIPALITÉ

Municipalité de l'ouest de l'île de Montréal demande un surintendant.

— Le candidat sera de préférence bilingue.
— Possèdera des connaissances techniques, de l'expérience en inspection de bâtiments et sera familier avec les opérations d'un service de travaux publics.

Poste permanent pour le candidat qualifié.

Ecrire à:
LA PRESSE, REF.: 17,204,
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal H3C 3E3

**La Commission Scolaire
Chomedey de Laval**

requiert les services de:

2 PROFESSEURS en informatique scolaire et professionnelle (bilingue)
UN PROFESSEUR à plein temps jusqu'à la fin de la présente année scolaire
UN PROFESSEUR à demi-temps pour une période de 12 mois

Prière de faire parvenir une demande par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae avant le 18 mars 1976 à l'attention de:

M. GUY LUSSIER,
Directeur des Services au Personnel,
125, boulevard des Prairies
Laval-des-Rapides,
Ville de Laval, Qué.

REPRÉSENTANT AUX VENTES

Manufacture canadienne d'articles mobiles pour le confort dans les maisons, recherche les services d'un représentant vendeur pour la province de Québec.

Nous offrons salaire, commission, voiture et payons toutes dépenses. Avantages sociaux habituels de compagnie.

Veuillez adresser notes biographiques détaillées à:

AIR-KING LTD.
25 Penn Drive, Weston, Ontario
M9L 2A7
Attention: Mr. R. Jamieson

**PROFESSEUR
DE SCIENCES RELIGIEUSES
SECONDAIRE II**

Communiquez le plus tôt possible avec:
**Directeur au Service du Personnel
Commission scolaire régionale
de l'Yamaska**
2270, rue Malhiot, Saint-Hyacinthe
Téléphone 1-773-8401

**FIRME DE
COMPTABLES AGRÉÉS**

Jeunes comptables agréés, avec ou sans clientèle, désireux de se joindre à une firme professionnelle.
Étudiants de 2e, 4e et 5e années.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
M. E. Roger Lacroix
LACROIX, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
8615, boul. St-Laurent, suite 42, Montréal

REPRÉSENTANT

Importante compagnie d'importation de produits alimentaires recherche un représentant bilingue avec expérience en épicerie ou confection pour visiter les grossistes et chaînes de magasins du Montréal métropolitain.

Excellent salaire, bénéfices marginaux, auto fournie et compte de dépenses.

Faire parvenir "curriculum vitae" en mentionnant âge, instruction et expérience à:
LA PRESSE REF. 17199
C.P. 6041, Succ. A, Montréal Qué. H3C 3E3

Poste vacant: **CHEF DE DÉPARTEMENT DE
SANTÉ COMMUNAUTAIRE**
pour **L'HÔTEL-DIEU DE GASPÉ, GASPÉ**

FONCTIONS

1) Faire participer les professionnels oeuvrant dans son département:

A) au fonctionnement et à la coordination des services de santé courants dans le centre hospitalier;
B) à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement de programme de santé physique et mentale et de services préventifs;
C) à des études sur les besoins de la population dans les domaines de la santé physique et de la santé mentale.

2) Faire en sorte que des médecins et dentistes fournissent les soins d'urgence de première ligne et les services externes généraux.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Médecin à plein temps possédant un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire, ou possédant une formation ou expérience jugée équivalente à tel diplôme.

TRAITEMENT:
Selon les échelles de traitement, de la politique administrative et salariale du ministère des Affaires sociales, pour ces nouveaux postes.

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au plus tard le 30 mars 1976, à:

Adéodat Coulombe
Directeur général
L'Hôtel-Dieu de Gaspé
Havre de Gaspé, P. Que.

mon-ter-val
société d'exportation

**INGÉNIEUR
en contrôle des matériaux**

FONCTION:
— L'ingénieur recherche sera responsable du contrôle des matériaux de plusieurs projets.

QUALIFICATIONS:
— Le candidat admissible devra posséder une expérience d'au moins trois (3) ans en contrôle du béton bitumineux, des sols et du béton de ciment.

LIEU DE TRAVAIL: Au siège social à Montréal

TRAITEMENT:
— Salaire à la mesure des qualifications et dans la moyenne supérieure.
— Avantages sociaux très intéressants.
— Compte de dépenses.

Veuillez présenter votre application accompagnée d'un curriculum vitae à:
Roger Ethier — 381-8041
1470, Mazurette, Montréal, Qué. H4N 1H2

Représentant pharmaceutique bilingue

Reed & Carnick, division de Block Drug Co (Canada) Ltee, cherche un représentant de suite pour visiter les médecins, les cliniques et les hôpitaux à Montréal et aux environs.

Bon salaire initial, une prime d'encouragement, frais de route, allocation de voiture, et excellents avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et demande de salaire, qui seront traités confidentiellement, à:

M. E. S. Hartley, Supérieur
Reed & Carnick
36, Northline Road
Toronto, Ontario M4B 3E3

Perre Lacoste acquitté du meurtre de Michaud

Un camionneur de Laval-des-Rapides, Pierre Lacoste, 38 ans, qui avait été accusé du meurtre d'un compagnon de travail, trouvé baignant dans son sang, dans le terrain de stationnement du bar "Le Lavallois", a été acquitté par un jury des assises, hier, sans même qu'il ait eu à témoigner pour se défendre.

Lacoste était accusé d'avoir mortellement blessé Gilles Michaud, 30 ans, d'un coup de poing, lors de ce qui semblait avoir été une rixe entre deux individus particulièrement eméchés.

La Couronne avait fait entendre, comme témoin principal, le portier de l'établissement, qui avait raconté que les deux hommes étaient sortis de celui-ci vers 1 h 30, après s'être querellés au sujet d'une danseuse "to-

pless" qui se "produisait" dans ce bar depuis quelque temps.

Et, quatre minutes plus tard, la victime était retrouvée sans vie, avec une large entaille à la tempe. La preuve avait également démontré que, peu de temps auparavant, Lacoste avait interpellé Michaud pour lui reprocher de sortir avec sa concubine, le menaçant même d'une véritable râlée s'il ne laissait pas celle-ci tranquille.

Mais, par la suite, il semble que l'on ait "enterré" ce différend.

Pour la défense, Me Louis Cléche devait invoquer que non seulement personne n'avait été témoin de la rixe furtive, mais que plusieurs personnes avaient touché au blessé, lorsqu'il avait été trouvé, et qu'il n'était pas inexpliquable que, pour un La-

coste ait pu avoir du sang sur ses vêtements.

Il qualifia également d'innécessaire la conduite de la police de Laval, qui avait appréhendé le prévenu sur place, alors que des soupçons auraient pu tout aussi bien porter sur d'autres personnes.

Le juge Jean-Paul Bergeron, pour sa part, laissa aux trois femmes et aux neuf femmes qui formaient le jury le soin de tout départager.

Et c'est après vingt-quatre heures de délibération qu'ils revenaient avec le verdict d'acquiescement, laissant ainsi dans le mystère le plus entier la mort du camionneur lavallois.

Un camionneur a gain de cause: Verdun paiera \$100 en dommages

par Léopold LIZOTTE

La ville de Verdun, qui avait "traîné" inutilement un camionneur de cette ville devant la cour municipale, pour un règlement de circulation qui avait déjà été déclaré invalide par un tribunal supérieur, a obtenu des dommages de \$100, contre cette municipalité, hier, en Cour provinciale.

M. Daniel Bertrand avait été accusé, en novembre 1972, d'avoir conduit un camion, dans les rues de la ville voisine, alors que ce véhicule ne portait pas, en arrière, et de chaque côté, le nom et l'adresse du propriétaire.

Des qu'il fut interpellé par la police, il avait fait remarquer à l'agent qui l'avait interpellé qu'un règlement municipal existait exactement semblable à celui qui avait été déclaré "ultra vires" par le juge Marcel Nichols, de la Cour supérieure, et que, partant, il se sentait coupable de... rien du tout.

Le policier lui avait alors répondu que s'il contestait son "billet" en cour, il lui en coûterait plus cher. Rien de moins.

A la Cour, il nia non seulement sa culpabilité, mais il attira également l'attention du juge et de l'avocat de la ville sur la situation créée par le jugement Nichols.

On procéda quand même, mais le jugement du tribunal fut ajourné en attendant le résultat de l'appel interjeté par... Montréal.

Puis, lorsqu'il y eut désistement des autorités de la métropole, eh bien la plainte contre le camionneur fut retirée. Mais, entretemps, il s'était écoulé près de deux ans.

C'est alors qu'il institua une action de \$1,500, en cour provinciale, en soutenant qu'il avait été victime de tracasseries, de mauvaise volonté et de négligence de la part des autorités verdunoises.

Hier après-midi, le juge Paul Robitaille devait lui donner raison, en notant au passage que non seulement le demandeur était bien connu des autorités de Verdun, mais qu'il existait à son égard... un certain animosité.

"D'autre part, de souligner le juge Robitaille, le jugement Nichols a été rendu plusieurs mois avant que le camionneur ne reçoive sa contravention, et il était devenu évident, dès ce moment-là, que si Montréal n'avait pas le droit d'adopter un tel règlement, Verdun ne l'avait pas davantage.

Et d'autant plus que le magistrat de la cour supérieure avait décidé que de telles dispositions pouvaient être

une source d'inconvénients d'ennuis pour les citoyens, surtout si elles étaient appliquées de façon discriminatoire et injuste.

"Dans son cas, de dire le juge Robitaille, non seulement les autorités municipales ont montré un certain mépris à son endroit, mais on l'a traité avec désinvolture. Il y a eu, ajoute-t-il, net abus du droit de poursuivre".

Quant aux dommages, que les avocats de Verdun auraient voulu garder au chiffre nominal d'un dollar, le tribunal les fixe plutôt à \$100, ce montant étant considéré comme plus réaliste, en raison de l'inflation galopante que l'on connaît.

Vente de toute beauté!



Une peinture d'extérieur très appréciée des virtuoses, ce latex est digne de votre maison.

En vente au prix de: **\$12.48**



Cet émail porcelaine semi-lustré est d'une blancheur éclatante et résiste aux lavages répétés.

En vente au prix de: **\$14.98**



Ce latex d'intérieur saura vous inspirer, car il s'applique en un tour de main.

En vente au prix de: **\$10.28**



CROWN DIAMOND

... et vous êtes artiste!

GOINEAU & BOUSQUET
164 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Ville de Laval
667-9770



ROGER LAMBERT LTÉE.
5110 est. Beaubien
Montréal
255-0760

CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR



EN VILLE FAIRVIEW LES GALERIES D'ANJOU LE CARREFOUR LAVAL



Aubaine Simpsons

rabais 25% — légères valises en nylon marque "Supremacy" de "Simpsons"

Ces valises légères avec cadre en acier à ressort se révèlent l'atout indispensable à tout voyageur. Extérieur souple et durable 100% nylon. Carton fibre incorporé à la base et au-dessus de chaque valise pour en augmenter la robustesse. Poignée en vinyle, garniture en vinyle piquée, glissière de teinte assortie avec serrure et rabat à boucle. Tan clair, rouge et bleu.

	Prix rég. Simpsons	VENTE
A. Fourre-tout à bandoulière, 16" x 12 1/2"	29 ⁹⁵	22¹²
B. Pullman outre-mer, 30" x 19 1/2" x 7 1/2"	75 ⁹⁵	56⁹⁵
C. Fourre-tout, 21" x 13 1/2" x 7"	47 ⁹⁵	35⁹⁵
D. Pullman, 27" x 18 1/2" x 7 1/2"	65 ⁹⁵	48⁷⁵
E. Pullman, 25" x 17 1/2" x 7"	57 ⁹⁵	43¹²

En vente jusqu'au vendredi 19 mars ou jusqu'à épuisement du stock. Rayon 760 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Composez 842-7221... jour et nuit.

Achetez par téléphone 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

JEUDI, 7 HEURES 30 P.M.

KOJAK avec TELLY SAVALAS



Désireux de solutionner humainement les problèmes qui lui sont confiés, le lieutenant Theo KOJAK se mêle à ses concitoyens et se rapproche d'eux en parlant leur langue et en approfondissant la psychologie de leur milieu.



LES JOURS

DES JOURS d'aubaines

DES JOURS d'achats formidables pour toute la famille

commencent aujourd'hui

et se poursuivent jusqu'à samedi aux 4 magasins Simpsons DES JOURS où vous réaliserez des économies remarquables